

"Ni vice, ni jeu organisés à Montréal"

Ni le jeu organisé, ni le vice organisé n'existent à Montréal, a déclaré, sans ambages, hier après-midi, M. Albert Langlois, directeur du service de la police, alors qu'il était interrogé par des conseillers en train d'étudier les prévisions budgétaires 50-51 soumis à l'approbation des édiles.

Portant son uniforme bien astiqué, parlant d'une voix grave et intelligible, le directeur Langlois a répondu à nombre de questions formulées par des conseillers brûlant de tirer les choses au clair quant aux accusations portées au sujet du vice et du jeu dans la métropole.

M. Langlois a tout d'abord dit comprendre que techni-

quement, à titre de directeur du service de la police, il est responsable de son service.

Blâme et louange

"S'il y a un blâme de formulé, c'est le directeur du service qui le reçoit, mais si tout va bien, ce sont les chefs de divisions qui en sont loués", ajouta-t-il.

"A Montréal, depuis que je suis directeur du service de la police, les conditions sont normales. Le vice commercialisé ou organisé n'existe pas, je n'hésite pas à le déclarer devant ce conseil", continua-t-il.

"Évidemment ma venue n'a pas fait disparaître toutes les prostituées. On les a pourchassées partout".

"Et je dis aussi que le jeu organisé, sous toutes ses formes, n'existe pas à Montréal".

Dossiers de la Moralité

Puis M. Langlois a ajouté qu'il admettait que les dossiers de la division de la Moralité n'ont pas été compilés, comme ils devaient l'être de façon à pouvoir avoir le tableau de la situation, au jour le jour.

Faisant de nouveau allusion aux racoleuses, M. Langlois a souligné que le travail du service de la police a été "abondant" dans ce domaine.

Il a dit aussi tenir à déclarer que l'homme qu'il avait recommandé comme chef de la division de la Moralité est

un honnête homme, qui a failli à la besogne quant à la compilation des dossiers.

Au sujet des dossiers qui n'étaient pas compilés adéquatement, M. Langlois a expliqué qu'il a tout de même réussi à dresser un tableau de la situation et à recommander ensuite l'annulation des permis de certains établissements.

L'épithète "organisé"

En réponse à quelques questions, M. Langlois a dit ce qu'il faut entendre par "vice organisé" ou "jeu organisé". "Quand on parle de vice commercialisé, dit-il, il faut comprendre que le directeur du service de la police est "dedans", si vous me permettez cette expression. Là-dessus,

(Suite 2e page, 2e col.)

Température aujourd'hui:

Beau et froid	
Température à Montréal hier:	
6.30 a.m. 6	12.30 p.m. 2
7.30 a.m. 5	1.30 p.m. 2
8.30 a.m. 4	2.30 p.m. 2
9.30 a.m. 3	3.30 p.m. 2
10.30 a.m. 3	4.30 p.m. 1
11.30 a.m. 4	5.30 p.m. 0
6.30 p.m. 1	7.30 p.m. 2
7.30 p.m. 2	8.30 p.m. 3
8.30 p.m. 3	9.30 p.m. 3
9.30 p.m. 3	10.30 p.m. 4
10.30 p.m. 4	11.30 p.m. 6

Les chiffres en noir indiquent les degrés sous zéro (Bulletin météorologique complet en page 2)

The Canada

28 JAN 51
CHAMBER OF THE
21-27-0 SEASER
THE READING ROOM
THE SENATE
450 KING ST. W.
OTTAWA

QUATRE TEMPS

62e journée — 3e mois, 31 jours — 9e semaine

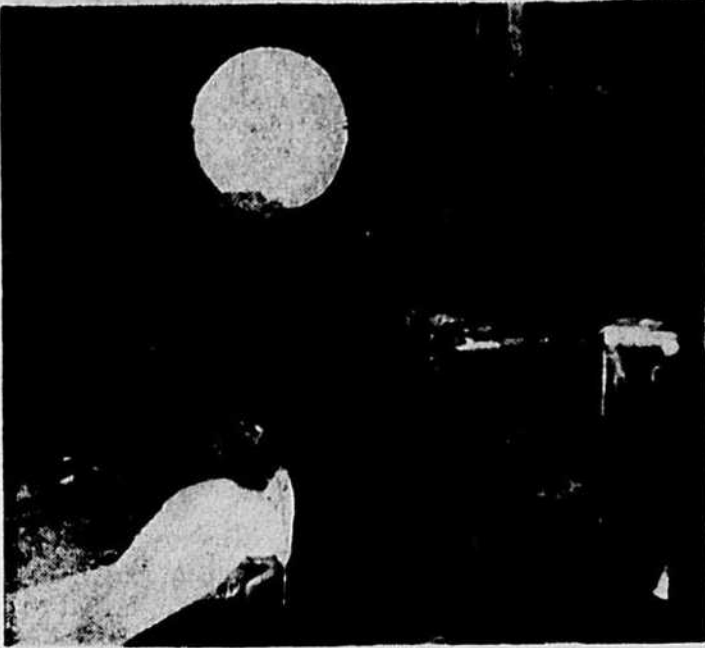
SOLEIL lever à 6 h. 37 LUNE lever à 4 h. 56
coucher à 5 h. 49 coucher à 6 h. 36

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 276

MONTREAL, VENDREDI 3 MARS, 1950

PRIX: CINQ CENTS

Héros et victime du sinistre



L'incendie du "Lotus Garden", dans le quartier chinois, a donné lieu hier à des scènes d'héroïsme qui ont attiré l'attention de tous ceux qui ont été témoins de cette tragédie. Ainsi, la photo du haut fait voir M. Adalbert Cayer, un employé de la Voirie municipale, qui, pendant de longues heures, se tint au haut d'une échelle, au niveau du second étage, et recueillit au moins une vingtaine de personnes qui, sans son aide, auraient péri dans les flammes ou risqué un saut périlleux dans la rue. M. Cayer est accompagné des capitaines Gérard Brodeur, en charge de la circulation au cours de la conflagration, et Armand Rodrigue, en charge de l'escouade spéciale de policiers sur les lieux de l'incendie. La photo du centre donne une vue d'une des chambres du "Lotus Garden" d'où on a retiré le cadavre d'une femme qui n'a pas encore été identifiée. Sur la photo du bas, on voit un journaliste du "Canada" en train d'interviewer une des victimes du sinistre, M. Mark Foo, 42 ans, locataire de la chambre 42, au "Lotus Garden", qui se tira du désastre avec des brûlures au cuir chevelu et à la figure. En dernière heure, le bilan de ce désastreux incendie s'établissait comme suit: 4 morts, une dizaine de disparus et 40 blessés. Les pompiers ont continué toute la soirée à opérer des fouilles pour retrouver d'autres cadavres. De nombreux témoins ont assisté aux sauvetages spectaculaires d'une quarantaine de personnes, plus ou moins grièvement blessées. C'est le plus désastreux sinistre à Montréal depuis de nombreuses années, tant pour les dégâts causés que par le nombre des victimes. (Photos "Le Canada", par Sasseville)

UN MILLION DE DÉGÂTS, 4 MORTS, 10 DISPARUS

On compte aussi 40 blessés dans l'incendie de notre quartier chinois

Au moins quatre personnes ont perdu la vie, et une quarantaine d'autres ont été plus ou moins grièvement blessées, hier matin, lors d'un funeste incendie de \$1,000,000 qui a ravagé tout un pâté d'immeubles du vieux quartier chinois de la métropole. En outre de ce tragique bilan, on croit à la possibilité qu'une dizaine d'autres personnes auraient également été tuées ou brûlées vives, et que les cadavres seraient encore ensevelis sous les décombres recouverts d'une épaisse couche de glace, car il faisait un froid des plus vifs au moment du sinistre. Un de ceux qui perdirent la vie est M. Ling Sue, chinois de 66 ans, qui, les vêtements en flammes, se tua en sautant sur le sol, du haut d'un troisième étage.

Les corps calcinés de trois autres victimes — dont on ne connaît pas encore l'identité — et qui furent retirés des débris quelque six heures après le début du terrible incendie, et aussi transportés à la morgue de la rue Saint-Vincent, pour fins d'identification et d'enquête du coroner. Il s'agit dans ce dernier cas de deux adultes, dont une femme, et une adolescente, appartenant tous trois des Chinois ou des Japonais.

Cause inconnue
Cet incendie — dont la cause est jusqu'ici indéterminée — et qui détruisit virtuellement toutes les bâtisses sises dans le quadrilatère borné par le boulevard Saint-Laurent, la rue Clark et les rues Dorchester et Lagachetière, se déclara peu après 6 h., du matin, dans l'édifice de trois étages qui abrite, au sous-sol, le café "Lotus Garden".

En l'espace de moins d'un quart d'heure, trois alertes furent données. Environ 500 pompiers d'une trentaine de casernes combattirent les flammes avec acharnement pendant plusieurs heures, avec une multitude de puissantes lances, avant de pouvoir finalement maîtriser les éléments au début de l'après-midi. On donna le "retour" à 1 h. 19 ce qui signifie qu'à ce moment, la situation était sous maîtrise, et que les sapeurs de plusieurs casernes purent alors réintégrer leurs casernes respectives en cas d'urgence en d'autres quartiers.

Une explosion
Une explosion se produisit au commencement de l'incendie, et les flammes se propagèrent avec une rapidité vertigineuse. Le travail de la brigade fut fortement compliqué par le fait que le thermomètre marquait une température de huit sous zéro à ce moment. **Sauve qui peut!**

Des occupants des immeubles mentionnés se sauvèrent, les uns en traversant en courant des couloirs remplis de fumée acre, d'autres en sautant sur le sol du haut de fenêtres des étages supérieurs, quelques-uns utilisant des draps et des couvertures noués afin de pouvoir atteindre le sol en-

neigé. Plusieurs personnes se fracturèrent une jambe ou un pied; un homme se fractura la colonne vertébrale et un autre recut des lésions internes.

Gravement blessés et en légers vêtements de nuit, sur la chaussée glacée, de nombreuses victimes durent attendre là du secours de policiers et autres, qui les placèrent dans des ambulances. On les transporta tous à l'hôpital général de Montréal, à St-Luc, à Notre-Dame et à Victoria.

Partie de cartes
Cinq jeunes Chinois — garçons de table dans ce quartier — et qui étaient alors à jouer aux cartes dans un club du voisinage, furent parmi les premiers à se lancer sur la chaussée, quand l'incendie accompagné d'une formidable explosion, se produisit.

Ces garçons de table coururent alors vers un immeuble en construction, où ils se procurèrent sans délai plusieurs échelles pour fins de sauvetage. A cette occasion, ils sauvèrent quatre hommes emprisonnés dans la neige, sur le toit d'un immeuble. Il faisait excessivement froid à ce moment, cependant qu'un des hommes secourus n'avait alors qu'une serviette en guise de vêtements.

Pompiers blessés
Deux pompiers du service des incendies de Montréal furent également légèrement blessés au cours des manœuvres.

M. Adalbert Cayer, 1094, rue St-Dominique, contremaître à l'emploi de la ville de Montréal, vint de son appartement des secours, sans solde de dévouement, rue Clark, quand les flammes se déclarèrent de l'autre côté de la chaussée.

Avec l'aide de deux confrères, MM. Antoine de Souigny et J. Shart, il effectua le sauvetage d'un demi-douzaine de personnes, en utilisant une petite échelle.

Mme Henry Hang habitait la chambre 14 avec son mari, au deuxième étage du Lotus Garden. "Il n'était pas six heures ce matin lorsque j'ai senti une fumée acre dans la chambre". Je n'ai eu que le temps d'éveiller mon mari et déjà, les flammes commençaient à pénétrer à l'intérieur de la chambre. Nous nous sommes rendus à une chambre donnant sur la rue Clark et les flammes étaient tellement près que nous avons dû prendre le risque de sauter sur le pavé. Nous avons tout perdu dans l'incendie".

M. Mark Foo, 42 ans, était l'occupant de la chambre 42 à l'arrière du Lotus Garden. "A minuit, hier soir, lorsque je me suis mis au lit, j'ai, par hasard, laissé ma porte de chambre ouverte. Il me semble que je venais à peine de me mettre au lit lorsque j'ai senti de la fumée et les flammes ont commencé à lécher le mur ouest de ma chambre. Je n'ai eu que le temps de faire quelques pas dans le corridor et déjà, un jet d'eau brisa les fenêtres. J'ai dû m'envelopper la tête dans une serviette qui m'est tombée sous la main car le feu persistait à me brûler les cheveux. J'ai réussi tant bien que mal à me rendre en sûreté. Comment? Je ne le sais pas. Des amis m'ont revêtu de quelques vêtements et je me suis tout de coup trouvé à l'hôpital Saint-Luc. Et maintenant, je constate

Un récit pathétique des témoins

Le "China Town", où plus d'un Montréalais est allé savourer les repas et l'atmosphère orientale de la métropole offrait hier soir un aspect tragique après l'incendie qui a coûté la vie à au moins quatre personnes et en a jeté plus d'une cinquantaine sur le pavé.

Pour illustrer plus clairement l'esprit qui planait sur ce lieu tragique au cours des dernières 24 heures, laissons parler quelques témoins oculaires de la tragédie.

Un employé du "Lotus Garden"
Peter Lew, 44 ans, est employé du Lotus Garden. "A 11 heures hier soir, j'ai quitté l'établissement. Tout le monde semblait de bonne humeur et une atmosphère de gaieté planait partout. Deux de mes collègues de travail, Pat et Joyce Chang avaient, comme moi, terminé leur ouvrage, mais elles décidèrent de passer la nuit au "Lotus", car elles désiraient laisser leur chambre à des visiteurs. Les deux sœurs avaient des visiteurs de l'étranger et avaient décidé de les laisser coucher à leur chambre. Ce matin, lorsque je suis arrivé au coin de Dorchester et Clark, il n'y avait plus de "Lotus Garden" et quelques instants plus tard, j'ai vu des ambulanciers transporter les cadavres de Pat et de Joyce".

Mme Henry Hang
Mme Henry Hang habitait la chambre 14 avec son mari, au deuxième étage du Lotus Garden. "Il n'était pas six heures ce matin lorsque j'ai senti une fumée acre dans la chambre". Je n'ai eu que le temps d'éveiller mon mari et déjà, les flammes commençaient à pénétrer à l'intérieur de la chambre. Nous nous sommes rendus à une chambre donnant sur la rue Clark et les flammes étaient tellement près que nous avons dû prendre le risque de sauter sur le pavé. Nous avons tout perdu dans l'incendie".

M. Mark Foo
M. Mark Foo, 42 ans, était l'occupant de la chambre 42 à l'arrière du Lotus Garden. "A minuit, hier soir, lorsque je me suis mis au lit, j'ai, par hasard, laissé ma porte de chambre ouverte. Il me semble que je venais à peine de me mettre au lit lorsque j'ai senti de la fumée et les flammes ont commencé à lécher le mur ouest de ma chambre. Je n'ai eu que le temps de faire quelques pas dans le corridor et déjà, un jet d'eau brisa les fenêtres. J'ai dû m'envelopper la tête dans une serviette qui m'est tombée sous la main car le feu persistait à me brûler les cheveux. J'ai réussi tant bien que mal à me rendre en sûreté. Comment? Je ne le sais pas. Des amis m'ont revêtu de quelques vêtements et je me suis tout de coup trouvé à l'hôpital Saint-Luc. Et maintenant, je constate

La cause du désastre
La Cour est ouverte à 10 h. 30. Pas d'incident. M. Frank Francis, interrogé par Me Paul Miquelon, c.r., déclare que procédant par

agent de l'extérieur qui fut transporté dans l'avion".

La défense a longuement transquestionné le "star-witness" et a fait tout son devoir. Mais la couronne a préparé sa cause d'une manière impeccable et la présente sans faiblesse. Les expertises sont finies. Demain, ce sera le chapitre des bagages. Ensuite, peut-être rien que la semaine prochaine, nous entrerons dans l'histoire de la bombe à retardement. L'heure des révélations sonnera. On dit qu'elles dépasseront celles de l'enquête préliminaire. Attendons les faits.



Voici une vue de l'arrière du "Lotus Garden" et des édifices adjacents où les équipes de chercheurs n'ont pas encore osé pénétrer. En effet, les murs sont chancelants et hier soir, tout recouvert de glace, ils constituaient un péril pour ceux qui auraient tenté de pénétrer à l'intérieur de l'établissement. Cette partie arrière du "Lotus" servirait encore de tombeau à plus d'un cadavre, selon les autorités, car on n'a pas encore réussi à retracer tous les disparus. (Photo "Le Canada", par Sasseville)

M. Claxton est victime de la grippe du nord

OTTAWA, 2. (C.P.) — Le ministre de la Défense, M. Claxton, a dû rester chez lui aujourd'hui. Il est la dernière victime d'une vague de maladie qui fournit un sujet d'étude non prévu à la suite des manœuvres Sweetbriar.

La maladie du ministre n'est pas grave, mais elle s'ajoute à une épidémie de pneumonie, de grippe et de rhumes qui a frappé une longue liste de personnages, dont plusieurs officiels, qui ont participé aux manœuvres canado-américaines au Yukon et en Alaska, du 13 au 23 février.

Les autorités médicales du ministère de la Défense reçoivent au fur et à mesure un rapport détaillé sur l'épidémie et elles veulent enquêter sur ce sujet comme sur plusieurs autres aspects déjà à l'étude sur ces opérations.

Les médecins portent intérêt aux bénéfices et aux besoins d'une immunisation contre les dangers de l'Arctique; ils pourront déduire des leçons en comparant l'état de ceux qui ont été immunisés et de ceux qui ne l'ont pas été. Les troupes de combat l'ont été; elles ont subi un entraînement spécial et peu de leurs hommes ont été malades.

Les autres, les observateurs, les hauts officiers, les journalistes et ceux qui se sont rendus dans cette région directement de leurs bureaux ont été frappés en grande partie. Le groupe accompagnant le ministre de la Défense a connu de nombreuses victimes.

Vu et entendu à Ottawa

M. C. D. Howe rapporte de bonnes nouvelles à nos pessimistes

Par Maurice Nantel
(Correspondant parlementaire du "Canada")

OTTAWA, 2. — La Chambre a fait aujourd'hui au t. h. C. D. Howe, ministre du Commerce et de l'Industrie, une ovation, lorsqu'il a repris, à la droite du t. h. Louis Saint-Laurent, le fauteuil qu'il occupe aux Communes. On était évidemment heureux de le revoir frais et dispos, mais ce à quoi l'on applaudissait surtout c'est aux bonnes nouvelles qu'il rapporte d'un séjour de plusieurs semaines dans divers pays de l'Ouest de l'Europe où, profitant de vacances bien méritées, il s'est reposé en cherchant à obtenir à notre commerce international de nouveaux et profitables marchés.

On ne connaît pas tout de suite les résultats précis de son travail mais on peut d'ores et déjà entretenir la certitude qu'il sera fructueux. Le premier message qu'il transmet d'ailleurs à ce sujet en est un de solide optimisme. "Nos chances d'accroître notre commerce avec l'Europe, dit-il, s'améliorent sans cesse. Nous n'épargnons rien pour le saisir toutes. Nous avons là-bas d'excellents spécialistes qui besognent aussi intelligemment que durement et, en dépit des contrats de guerre que nous avons perdus, de ceux qui s'achèveront bientôt, l'avenir continue de rester pour nous plein d'espoir. Ces pays, tout en équilibrant avec de plus en plus de succès leur économie intérieure, ont déjà réussi à diminuer de plus de la moitié la balance défavorable qu'ils avaient avec nous. Elle fut, un temps, de \$8,500,000,000. Elle n'est plus que de quatre milliards".

Venant après les douches de noir pessimisme que nous servent sans arrêt, depuis le début de la session, tortes, socialistes et crédittistes, et ils ne peuvent se passer d'une crise économique désastreuse pour arriver à leurs fins politiques, cette déclaration d'un qui s'y connaît et qui n'a pas le moindre intérêt à bernier les gens fait tout de même du bien.

Nos formidables richesses
Il conviendrait peut-être, à l'attention des têtes dures qui tiennent à tout prix à désespérer de l'avenir, de la rapprocher de certains faits que le magazine américain "Look" vient de souligner, dans sa dernière édition, au sujet des plus récentes découvertes qu'on a faites dans le domaine de nos richesses naturelles.

Au dire d'experts, écrit cette revue, il y aurait en Alberta des réserves de vingt milliards de barils de pétrole. C'est à peu près le quart de tout ce que contiennent les champs pétrolifères connus de la terre. Quant au minerai de fer, on sait déjà, et ce n'est pas fini, qu'il y en a 325 millions de tonnes en Ungava et au Labrador. Le Canada dispose aussi d'au moins sept trillions de pieds cubes de gaz naturel et du septième de tout le charbon du monde.

Un récit pathétique des témoins

(Suite de la 1ère page)
M. Clovis Parize
M. Parize est un Gaspésien qui travaillait au Lotus Garden.

Ni vice, ni jeu organisés à Montréal

(Suite de la 1ère page)
M. Langlois a dit que le vice organisé dans une ville, cela veut dire qu'il y a du vice au vu et au su de la police.

Une école de \$1,500,000 à Ville Mont-Royal

La Commission des écoles protestantes de Ville Mont-Royal fera construire une école qui coûtera approximativement \$1,500,000.

DECES

CHAGNON. — A Montréal, le 3 mars 1950, à l'âge de 58 ans, est décédé M. dévoué Olive Chagnon, née M. Drummond.

M.C.D. Howe rapporte de bonnes nouvelles à nos pessimistes

(Suite de la 1ère page)
ou presque, de la maison du pendu. C'est la réflexion qu'on n'a pu s'empêcher de faire aux Communes aujourd'hui, quand on y a vu M. Léon Balcer, progressiste-conservateur de Trois-Rivières et un parent, dit-on, de l'hon. Maurice Duplessis, réclamer, en participant au débat sur l'adresse, toutes sortes de travaux publics pour la ville qu'il représente et qui souffre, elle aussi, d'un peu de chômage saisonnier.

M. Drew, l'immigrateur et le chômage

Le chef du parti progressiste-conservateur, M. Drew, choisit justement le temps, au cours de la séance de mardi, pour proposer au Parlement le gouvernement à propos du chômage, pour répéter que le Canada doit avoir comme objectif d'accroître, surtout par immigration, sa population à cent millions d'habitants.

Une troublante coïncidence

Même s'il y a une sorte d'exagération, la coïncidence de ce chiffre avec celui de nos 375,000 chômeurs d'aujourd'hui est plutôt troublante. Et elle devrait au moins faire réfléchir le colonel Drew.

Un million de dégâts, 4 morts...

(Suite de la 1ère page)
des femmes qui allaient agir de la même façon" déclarait hier, M. C. Bertrand.

Véritable cause de l'explosion...

(Suite de la 1ère page)
élimination, il ne peut expliquer l'explosion par un défaut du mécanisme ou de l'équipement du DCB.

Capturé après un saut de 50 pieds

Un individu a été blessé et capturé, peu avant 8 h, hier soir, lors d'une affaire de vol. Le mouvement qui se déroula rue Saint-Pierre, dans le voisinage de la rue Saint-Paul.

Vigoureuses protestations des camionneurs

M. John McGee, un porte-parole de l'Association de l'Industrie du Transport de la province de Québec, a accusé hier soir le ministre des Transports, l'honorable Lionel Chevrier, de faire preuve de préjudice à l'endroit des camionneurs du Canada et a déclaré qu'après sa déclaration de la semaine dernière à Toronto, le ministre devrait se présenter devant la Commission royale d'enquête du Transport.

Messieurs! Une belle offre!

Worsteds tout laine teints avant tissage. Spécial vendredi 39.50. Pantalon supplémentaire si disponible 8.45. TISSUS ANGLAIS OU DOMESTIQUES. Worsteds à motifs, Sharkskins, Serges de pointillés, Tissus à motifs de picots. Complètes qui vous porterez au bureau ou pour les sorties, à un seul bas prix. Plusieus dollars en bas du prix ordinaire. Achetez vendredi!



LA GUERRE AVEC LA RUSSIE EST-ELLE INÉVITABLE?

Les Russes sont-ils en train de préparer une guerre contre nous? Le développement d'armes atomiques par la Russie peut-il hâter ses plans d'agression? Sur quoi repose notre sécurité nationale pour l'avenir proche? Autant de questions fondamentales qui suscitent à l'heure actuelle un grand désordre dans les esprits!

Bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux B. Sarrazin et A. Goulet

MM. Bernard Sarrazin et Alfred Goulet, nommés la veille conseillers municipaux, occupent, hier après-midi, leurs fauteuils, au début de la séance du conseil municipal de Montréal.

FOUR ROSES WHISKY CANADIEN. DISTILLÉ AU CANADA MÉLANGÉ AU CANADA EMBOUTEILLÉ AU CANADA. LES CANADIENS QUI APPRÉCIENT LE MEILLEUR WHISKY CANADIEN.

Bulletin météorologique

Prognostic pour les différentes régions climatiques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m. :

Régions de Montréal et d'Ottawa: Beau et froid avec vents de l'ouest de 20 miles. Un minimum de 10, vous zéro et un maximum de 10 à-dessus.

SI VOTRE BRULEUR
à l'huile
Vente — Service
AM. 7621
G. ROBILLARD
LIMITES
COMBUSTIBLES
5147
Chambord

Le Canada

SHEARER LUMBER Co. Ltd.
6375, rue Waverley
Montréal
Bois de toutes sortes
Contre-plaques
Planches murales — Etc.
PORTES "UNIK"
Téléphone : TA. 1330

QUARANTE-SEPTIEME ANNEE — No 276

MONTREAL, VENDREDI 3 MARS, 1950

L'adresse d'un pilote sauve la vie à cinq personnes à Noranda

ROUYN, Québec, 2. (C.P.) — Cinq personnes se sont tirées sans blessure aujourd'hui de l'écrasement d'un "Norseman" monomoteur sur le lac Noranda, tout près d'ici. L'adresse consommée de Bill L'Abbé, pilote d'avion de chasse au cours de la dernière guerre, semble avoir seule sauvé la vie à L'Abbé, le pilote, et aux quatre passagers : Douglas Baird, de Toronto ; Jack Golden, de Bracebridge, Ontario ; Mike Lunge et Cecil Galorrich, tous deux de Kirkland Lake, Ontario.

On croit que le froid, atteignant 25 degrés sous zéro dans la région au moment de l'envolée, a pu geler les conduites d'approvisionnement d'essence de l'avion.

Asselin et Dozois relèvent des propos tenus par M. A. Langlois

Invoquant une question de priorité, au tout début de la séance du conseil, hier après-midi, M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, et M. Paul Dozois, membre du même comité, ont relevé tous deux certains propos du directeur du service de la police.

M. Albert Langlois, "en marge de la déclaration du comité exécutif" au sujet de la moralité à Montréal.

Le commissaire Dozois
Pour sa part, le commissaire Paul Dozois, faisant allusion à des articles parus dans "Le Canada" et "The Gazette", M. Dozois a dit textuellement :

"L'on peut déduire de la lecture de ces articles que le blâme sur le directeur du service et sur la division de la moralité se réduirait aux conditions existantes dans les clubs de nuit détenant une licence de la Commission des liqueurs."

"M. le maire, je ne sais pas si le directeur a tenu de tels propos, mais, cependant, je m'objecte à ce que l'on interprète mon geste en appuyant cette déclaration, dans cette forme restrictive."

"Si j'ai appuyé ladite déclaration, c'est que je ne suis pas satisfait de la situation actuelle en ce qui concerne les bookies, les loteries, l'application du règlement no 921 ainsi que les clubs de nuit où nous avons la responsabilité de maintenir la moralité."

"Si le paragraphe '2' de notre déclaration n'avait pas eu cette signification, je ne l'aurais pas approuvée", a terminé M. Dozois.

(Incidentement, le paragraphe "2" se lisait ainsi : "La situation actuelle, quoique moins sérieuse qu'on voudrait le laisser croire, n'est cependant pas satisfaisante").

Le président Asselin
Quant au président Asselin, il a dit textuellement :

"Je suis d'opinion que le directeur du service de la police de Montréal est nanti de tous les pouvoirs nécessaires pour faire respecter, dans le territoire de la ville de Montréal, les lois et les règlements de la Cité et que, s'il n'y parvient pas, la loi lui fournit les moyens de dégager sa responsabilité."

Des Tchèques ont acheté leur liberté

OTTAWA, 2. (C.P.) — On a appris ce soir dans des milieux autorisés que les Tchèques qui veulent fuir leur pays peuvent franchir facilement le rideau de fer, s'ils donnent assez d'argent aux autorités qui peuvent le leur permettre.

Cependant, on a laissé voir que les membres de la légation canadienne à Prague n'ont jamais été accusés d'avoir participé à de telles opérations, ni, de fait, d'avoir jamais entrepris d'aider à un Tchèque à fuir.

La question du rôle qu'aurait pu jouer le Canada dans l'évasion de Tchèques est survenue à la suite d'une dépêche en provenance de Prague, où l'on a parlé d'une purge contre de soi-disant agents travaillant en Tchécoslovaquie.

Témoignant devant un tribunal de Prague, M. Johannes Louwers, 35 ans, un des accusés, a été cité comme déclarant que des membres des légations anglaise, américaine, canadienne et hollandaise à Prague ont aidé des Tchèques à sortir illégalement de leur pays.

La chose, en ce qui regarde le Canada, a été citée dans des milieux autorisés de la capitale fédérale et l'on a ajouté : "On sait que des Tchèques peuvent quitter leur pays en payant d'assez fortes sommes à des officiers tchéques. Un trafic régulier se poursuit ainsi."

Fier du succès après 2,000 ans d'efforts

"Nous sommes fiers de la part que notre gouvernement a joué afin d'aider à établir l'Etat d'Israël. Nous sommes orgueilleux que le succès a été obtenu et cela après 2,000 ans d'efforts", dit M. Samuel Bronfman, président honoraire de la campagne pour Israël et président de la Zionist Organization.

M. Bronfman adressait la parole lors d'un dîner qui marqua l'ouverture de la campagne de souscription de 1950 et auquel assistaient les personnalités les plus marquantes de la communauté juive de Montréal.

"Le fait d'avoir donné asile aux personnes déplacées en vidant ces camps européens et de les avoir reçus en Israël constitue un succès au travail et à la grande vision, à la générosité de notre peuple", dit-il.

Le président de la campagne pour Montréal, M. Leon Levin, remercia M. Bronfman d'avoir bien voulu prendre la parole au cours de ce dîner inaugural et demanda à tous de seconder les efforts des directeurs de cette campagne de souscription afin de la mener à bonne fin.

INSTITUT GÉOLOGIQUE
DROUIN

LE PLUS GRAND DÉTECTIVE DE FRANCE

On le traita d'imbécille lorsqu'il soumit à ses supérieurs son système d'anthropométrie. Mais quelques années plus tard il se voyait offrir un dollar le mot pour ses mémoires! **SELECTION** vous raconte, dans son numéro de mars, la dramatique carrière d'Alphonse Bertillon, le détective français qui donna au monde le premier procédé efficace d'identification et de classement des criminels, en découvrant qu'il n'est pas deux individus dont les mensurations soient exactement identiques.

En tout, une trentaine d'articles passionnants et profitables, tirés des meilleures publications du monde.

Achetez le numéro de mars!

Sélection du Reader's Digest
168 pages 25¢

PYLONE POUR LES HEMORROIDES!

Ce remède, nouveau ici, est bien connu et a été éprouvé dans la plupart des autres provinces. Le nouveau TRAITEMENT AU PYLONE est un traitement impressionnant. Peu importe ce que vous avez employé ou le temps qu'il s'est écoulé depuis que vous souffrez d'hémorroïdes, nous garantissons des résultats dès la première bouteille employée ou l'argent sera remis. Ce liquide, usé par voie rectale, a prouvé son efficacité dans des cas désespérés. Pour des centaines de malades une bouteille a été suffisante. En supprimant la cause du mal (qui est interne) vous obtenez des résultats étonnants et durables. Voici la relation d'un succès de TRAITEMENT AU PYLONE. 5175 chez tous les pharmaciens (les pharmacies peuvent leur fournir le produit), ou nous vous adresserons une bouteille sur réception de \$1.75 à PYLONE CO., Vancouver, C.B.

Les débuts de l'incendie dans le quartier chinois



Il était 6 heures à peine hier matin lorsque le photographe du "Canada" arriva sur la scène du terrible incendie qui a ravagé le quartier chinois et a coûté, à date, la vie à 4 personnes. Les pompiers avaient déjà installé des milliers de pieds de boyaux et le feu faisait déjà rage partout à l'arrière du Lotus Garden. Des dizaines de personnes ont sauté des six fenêtres que l'on voit à l'avant-plan de la photo. Une des victimes de la tragédie, Ling Shew, âgé de 55 ans, s'est fracturé le crâne sur le pavé en sautant de la fenêtre du troisième étage, à gauche. (Photo "Le Canada", par Sasville)

Ottawa nie qu'il y ait production d'hydrogène lourd à Trail, en C.-B.

Les billets d'écoliers
"Pas si sûr que ça", dit M. Houde

Le bill de Montréal tel que présenté par le comité exécutif à l'approbation de la Législature provinciale ne comprend pas de demande à l'effet que tous les étudiants bénéficient de taux spéciaux à bord des voitures de la Compagnie des Tramways de Montréal.

Participant hier après-midi à l'étude des prévisions budgétaires 1950-51 du secrétariat municipal, le conseiller J.-M. Savignac a appris officiellement, qu'il en est ainsi.

Le conseiller Savignac a alors demandé à S. H. le maire, M. Camillien Houde, de batailler ferme, devant le Comité des bills privés, à Québec, pour obtenir des taux spéciaux en faveur de tous les étudiants.

"Moi pour un, je seconderais votre demande", a répondu M. Houde.

"Si vous êtes avec nous autres, on va l'avoir", a repris le conseiller Savignac.

"Ce n'est pas si sûr que ça", a terminé M. Houde, moqueur.

TRAIL, C.B., 2. (C.P.) — Les dirigeants de Consolidated Mining and Smelting Company se sont refusés à tout commentaire sur le rapport voulant qu'on produise de l'hydrogène lourd à une usine de cette ville.

Pour des raisons de sécurité, on s'est abstenu de rendre publics les détails concernant la production de l'hydrogène, élément essentiel à la fabrication de la bombe à hydrogène, et de l'eau lourde. Cependant, on avait précédemment rapporté que l'eau lourde, employée dans la fabrication de la bombe atomique, est également produite à cette même usine.

Déclaration du R.P. McNeil
A Spokane, Wash., le Rév. Père Arthur L. McNeil de l'université Gonzaga, a déclaré que l'usine de Trail a une "extraordinaire réserve" d'hydrogène lourd qui ne serait, à son avis, qu'un sous-produit.

"Cette matière sera probablement nécessaire pour fabriquer une bombe à hydrogène", a-t-il dit au cours d'une discussion poursuivie à l'université, où il est le doyen de la faculté de Chimie.

A Ottawa, le général McNaghten, représentant canadien auprès de la Commission d'énergie atomique des Nations Unies, a dit qu'il n'aurait aucun commentaire à faire en marge de la déclaration du Rév. McNeil.

Par contre, une autorité du gouvernement en énergie atomique a déclaré aujourd'hui qu'il est "fantastique" de raconter qu'une usine productrice d'eau lourde en Colombie britannique fabrique en grande quantité de l'hydrogène lourd pour servir à des bombes à hydrogène.

Il a déclaré qu'on sait que Consolidated Mining and Smelting Company, de Trail, C.B., produit de l'eau lourde — contenant de l'hydrogène lourd, — en "petites quantités" pour l'usine atomique expérimentale de Chalk River, Ont. On se sert de l'eau lourde comme agent modérateur dans la pile radioactive.

L'autorité du gouvernement a dit ne connaître aucun changement dans la production de l'usine de Trail. On a annoncé, il y a quelques années, qu'elle produit de l'eau lourde, mais il n'a jamais été question de stocks d'hydrogène.

Cinq ans de baigne à 4 Montréalais coupables de vol à Virginiatown

KIRKLAND LAKE, Ont., 2. (C.P.) — Quatre jeunes hommes de Montréal se sont reconnus coupables aujourd'hui du vol de marchandises d'une valeur de \$5,500 dans une bijouterie de Virginiatown, à 18 milles d'ici, le 2 septembre dernier.

Il s'agit de William Posluszny, 21 ans; Omer McKee, 21 ans; Guy Primeau, 19 ans et Pierre Couture, 22 ans. Ils ont tous été condamnés à cinq ans de pénitencier. Après avoir volé une automobile à Montréal, a rapporté la police, les quatre jeunes bandits se sont rendus à Rouyn, Québec, où ils dévalisèrent un magasin, franchirent la frontière ontarienne pour piller la bijouterie de Virginiatown et retournèrent sur le pouce à Montréal, où ils furent arrêtés.

Loi des passages à niveau adoptée

QUEBEC, 2. (Du correspondant du "Canada") — La loi concernant la protection du public aux passages à niveau, présentée par l'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, a été adoptée cet après-midi après un quart d'heure de discussion.

Le chef de l'opposition, M. Marler, a rappelé qu'en 1945 la Chambre avait voté au ministre une somme de \$2 millions pour la suppression des passages à niveau, mais que depuis, le ministère a fait disparaître peu de passages, de façon que la somme n'a pas encore été totalement dépensée. Le but de cette loi serait, dit M. Marler, de changer l'objet pour lequel ces derniers ont été votés.

L'hon. M. Talbot a déclaré que de 1936 à 1939, le gouvernement a fait disparaître 33 passages et 17 depuis 1945 les libéraux dit-il, n'en avaient enlevé que 18 de 1939 à 1945.

Le concours scolaire de la chanson



Le comité du concours scolaire de la chanson, organisé par la section Côte-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste, s'est réuni hier. On voit, de gauche à droite, première rangée: le Dr Adrien Plouffe, M. Léon-M. Dionne, trésorier, M. Arthur Lapière, vice-président, M. Emile Girardin, président sortant de charge, M. André Dupont-Hébert, secrétaire et directeur général, M. A. Migneault, conseiller technique; 2e rangée: M. J.-O. Beaudet, directeur, M. Rodolphe Mathieu, conseiller technique, M. James McIsaac, directeur, M. Maurice Descôteaux, propagandiste, M. Roger Filiatreault, conseiller technique, M. Jacques Dupont-Hébert, directeur. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

Seule une amélioration des conditions de vie empêchera le communisme en Asie

"Un vieux sage m'a dit : Nous ne voulons plus d'un régime européen ou américain. Si nous avions à choisir entre le colonialisme et le communisme, nous choisirions le communisme, car au moins nous pourrions l'adapter à nos conditions." Ces paroles ont été rapportées hier par l'hon. Lester B. Pearson, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, parlant devant plusieurs centaines d'étudiants de l'université McGill au gymnase Sir Arthur Currie.

M. Pearson a donné un bref rapport de son voyage récent à la conférence des ministres des Affaires étrangères des nations du Commonwealth britannique à Colombo, Ceylan. "Les trois nouveaux Dominions récemment formés au sein du Commonwealth, le Pakistan, l'Inde et Ceylan, représentent une population totale de 400,000,000 d'âmes. La conférence de Colombo a porté exclusivement sur les affaires d'Asie et nous nous sommes aperçus que l'importance de la situation se transportait de l'Europe à l'Asie."

Un nouveau lien
"La participation des nations asiatiques aux affaires du Commonwealth crée un lien très important entre l'Orient et l'Occident."

"L'impression générale là-bas," continue le ministre, "est que le vieux colonialisme est disparu à tout jamais. Ces peuples anciens sont en mouvement et il nous faut tenir compte de ce mouvement."

"La menace est grande. Ces peuples anciens s'aperçoivent que l'indépendance qu'ils viennent d'obtenir n'est pas tout et ils désirent maintenant améliorer les conditions sordides dans lesquelles ils ont toujours vécu."

"Ils veulent un plus haut standard de vie. Les communistes leur en promettent un et leurs gouvernements ont beaucoup de peine à rencontrer les problèmes que ces peuples posent. Nos jeunes hommes démocratiques prennent du temps et le temps est précieux dans cette course à l'idéologie."

L'aide à l'Asie
"Tout le monde semble avoir

Convocations
Etudiants libéraux — Ce soir, à 8 h., au Club de Réforme, assemblée générale des membres de la section étudiante de l'Association des jeunes libéraux du district de Montréal. Conférencier: l'hon. Paul Martin, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social.

Jeunesse conservatrice de St-Antoine-Westmount — Ce soir, à 8 h., au Victoria Hall, à Westmount, assemblée annuelle. Conférencier: M. Léon Balcer, député de Trois-Rivières à Ottawa.

American Foundrymen's Society — Ce soir, à 8 h., à l'Ecole Technique surintendant d'usine à "Warden King Limited".

Secrétaire général de la St-Jean-Baptiste de Montréal — Réunion à 8 heures 15 p.m. du Comité Régional du Nord.

M. C. Attlee défend son nouveau ministre de la Guerre, Strachey

LONDRES, 2. (A.P.) — Une déclaration officielle en provenance de la résidence officielle du premier ministre Attlee, à 10 Downing Street, qualifiée de "disgracieuse" les manchettes du journal conservateur Evening Standard, propriété de lord Beaverbrook, disant que le nouveau ministre de la Guerre du parti travailliste, John Strachey, demeure un communiste notoire.

Le Standard déclarait, ce soir, que Strachey "n'a jamais répudié publiquement sa foi au communisme".

"Ces déclarations sont fausses", dit le communiqué de 10 Downing Street. "Aussi loin qu'en 1940, M. Strachey a fait entendre bien clairement qu'il était en désaccord complet avec le parti communiste dont il n'a jamais été membre."

Et la déclaration continue: "En 1943, Strachey se joignit aux forces du parti travailliste dont il n'est jamais dissocié, et il s'est complètement et publiquement identifié avec l'attitude reconnue

M. C. Attlee défend son nouveau ministre de la Guerre, Strachey

du parti travailliste qui est en complète opposition avec le parti communiste et ses doctrines." L'article du Standard était accompagné d'une photographie de

Nominations aux Chemins de fer nationaux

M. A. J. Lomas, vice-président de la région centrale du Canadian National, annonce que M. R. Hayes, surintendant général du district de Montréal de la compagnie est nommé gérant général de la région centrale en remplacement de M. W. H. Kyle, promu vice-président adjoint de l'exploitation.

A son tour, M. Hayes annonce que M. J.-O. Boivin, ancien surintendant général du transport pour la région centrale, est nommé surintendant général du district de Montréal, avec bureau à Montréal.

M. E. H. Locke, surintendant du terminus de Montréal et de St-Jérôme, est nommé surintendant général du transport de la région centrale avec bureau à Toronto.

M. W. H. Murray, ancien surintendant adjoint du terminus de Montréal, devient surintendant du terminus de Montréal et de la division de St-Jérôme.

M. J. D. Hayes, ancien surintendant adjoint de la division de Brockville, remplacera M. Murray au poste de surintendant adjoint à Montréal.

M. J. O. Boivin est né à Montréal. Il a débuté dans les chemins de fer en 1912, comme commis dans le service des réclamations des marchandises du Grand Tronc. Passé au service de l'exploitation, il a rempli divers postes jusqu'en 1939 alors qu'il fut nommé surintendant adjoint des terminus de Montréal. En 1943, il a été nommé assistant du transport du district de Montréal et deux ans plus tard surintendant du transport à Québec. Nommé surintendant de la division de Lévis en 1947 il a été nommé surintendant des terminus de Montréal et de la division de St-Jérôme en 1949 et un peu plus tard surintendant général du transport de la région centrale avec bureau à Toronto.

Ecole de détention pour jeunes filles

QUEBEC, 2. (Du correspondant du "Canada") — Une école contre la criminalité chez les jeunes filles sera probablement construite à Notre-Dame-de-la-Garde, à Québec, a annoncé le ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, l'hon. Paul Sauvé, au cours de la discussion sur la loi pour "remédier à la délinquance juvénile", présentée cet après-midi par l'hon. Paul Sauvé, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse, qui a été adoptée en troisième lecture par les députés.

Le ministre a exposé que dans le domaine de la criminalité juvénile, on en est actuellement dans une situation de réorganisation et que l'on fait la classification des différents maisons soit d'industrie ou de réforme, afin d'obtenir la ségrégation désirée.

A la question de M. Marler, chef de l'opposition, l'hon. M. Sauvé a déclaré qu'en effet il s'agit d'abord du Girls High School de Sweetsburg, qui sera reconstruit à Bruneauville. M. Sauvé a expliqué que les plans sont terminés à peu près et qu'il s'agira de cottages individuels d'un étage, qui ne nécessiteront pas l'épreuve du feu.

Ce bill décrète que le gouvernement peut autoriser le ministre à conclure avec toute personne, société ou corporation, les ententes qu'il juge appropriées, ou à modifier celles qui existent, pour remédier à la délinquance juvénile.

Assurer la garde, l'entretien et le soin des enfants abandonnés et des jeunes délinquants et aider à la réhabilitation de ces derniers. Le gouvernement est autorisé à dépenser \$50,000 pour l'application de cette loi.

Elections à la Société de gastro-entérologie

Lors de sa dernière assemblée régulière, tenue, vendredi le 24 février dernier, à l'Hôtel Royal Notre-Dame, la Société de Gastro-Entérologie a élu les membres de son exécutif pour l'année 1950.

Président, Dr Yves Chaput; 1er vice-président, Dr Paul Letendre; 2e vice-président, Dr Paul-M. Ricard; trésorier, Dr Roland Gareau; secrétaire, Dr Jean-Louis Léger; conseillers: Dr Paul Letondal, Dr Roger Dufresne, Dr Antonio Cantero.

CONSULTEZ TOUJOURS
Studios MAURICE CLOUTIER
2014 BLEURY
BANDAGES HERNIAIRES ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ
9 A.M. à 6 P.M.
MA. 3661
760 SHERBROOKE D.

Seule une amélioration des conditions de vie empêchera le communisme en Asie

besoin d'aide aujourd'hui. Il n'est plus suffisant d'aider l'Europe, il faut maintenant aider l'Asie. L'alternative à cette aide est le communisme. La seule façon de combattre cette menace est de donner à ces 400,000,000 un peu d'espoir en l'avenir."

"Il est d'une importance vitale, fondamentale d'arrêter l'avance communiste en Asie et la seule façon que nous puissions résoudre ce grave problème est en apportant une amélioration à leur vie."

"Il nous faut démontrer que dans notre mode de vie il y a de l'espoir tandis que de l'autre côté il y a l'ambère déception des promesses oubliées."

"J'ai tiré cependant un encouragement de mon voyage. Les gouvernements de ces pays sont de grands hommes. Il faut admirer leur travail, leurs principes, leur politique, et leur détermination de combattre ce mal qui est tellement répandu qu'il abattrait le plus fort de nos hommes politiques à un noir désespoir."

"Nous nous sentons loin de cette menace ici, au Canada. Mais il faut cependant prévoir qu'un jour elle se rapprochera peut-être. Nous aurons alors besoin d'hommes forts pour la combattre et c'est vous, étudiants universitaires, qui êtes ces puissances de demain."

M. C. Attlee défend son nouveau ministre de la Guerre, Strachey

du parti travailliste qui est en complète opposition avec le parti communiste et ses doctrines." L'article du Standard était accompagné d'une photographie de

du parti travailliste qui est en complète opposition avec le parti communiste et ses doctrines." L'article du Standard était accompagné d'une photographie de

Nominations aux Chemins de fer nationaux

M. A. J. Lomas, vice-président de la région centrale du Canadian National, annonce que M. R. Hayes, surintendant général du district de Montréal de la compagnie est nommé gérant général de la région centrale en remplacement de M. W. H. Kyle, promu vice-président adjoint de l'exploitation.

A son tour, M. Hayes annonce que M. J.-O. Boivin, ancien surintendant général du transport pour la région centrale, est nommé surintendant général du district de Montréal, avec bureau à Montréal.

M. E. H. Locke, surintendant du terminus de Montréal et de St-Jérôme, est nommé surintendant général du transport de la région centrale avec bureau à Toronto.

M. W. H. Murray, ancien surintendant adjoint du terminus de Montréal, devient surintendant du terminus de Montréal et de la division de St-Jérôme.

M. J. D. Hayes, ancien surintendant adjoint de la division de Brockville, remplacera M. Murray au poste de surintendant adjoint à Montréal.

M. J. O. Boivin est né à Montréal. Il a débuté dans les chemins de fer en 1912, comme commis dans le service des réclamations des marchandises du Grand Tronc. Passé au service de l'exploitation, il a rempli divers postes jusqu'en 1939 alors qu'il fut nommé surintendant adjoint des terminus de Montréal. En 1943, il a été nommé assistant du transport du district de Montréal et deux ans plus tard surintendant du transport à Québec. Nommé surintendant de la division de Lévis en 1947 il a été nommé surintendant des terminus de Montréal et de la division de St-Jérôme en 1949 et un peu plus tard surintendant général du transport de la région centrale avec bureau à Toronto.

La régie sur le change irrite un conservateur

OTTAWA, 2. (C.P.) — M. J.-M. Macdonnell, progressiste conservateur de Toronto Greenwood, a aujourd'hui attaqué aux Communes la continuation de la régulation sur le change étranger.

Il a déclaré à la Chambre, au cours du débat sur le Discours du Trône, que les mesures de régulation sur le change se sont étendues à travers tout le soi-disant libre monde de l'ouest et qu'elles ont nu à des tentatives de retour à des pratiques commerciales normales.

M. Macdonnell a mentionné la dévaluation du dollar en septembre dernier et il a déclaré que cela avait été insuffisant.

Le député de l'opposition a déclaré qu'il ne veut pas condamner les autorités chargées d'administrer la loi canadienne mais plutôt l'idée de la régulation du change. Il espère qu'on verra à l'abolir.

M. Macdonnell a déclaré que plusieurs banques canadiennes, par l'entremise de porte-paroles ont préconisé l'abolition des restrictions sur le change, le plus tôt possible.

CONSULTEZ TOUJOURS
Studios MAURICE CLOUTIER
2014 BLEURY
BANDAGES HERNIAIRES ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ
9 A.M. à 6 P.M.
MA. 3661
760 SHERBROOKE D.

CONSULTEZ TOUJOURS
Studios MAURICE CLOUTIER
2014 BLEURY
BANDAGES HERNIAIRES ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ
9 A.M. à 6 P.M.
MA. 3661
760 SHERBROOKE D.

CONSULTEZ TOUJOURS
Studios MAURICE CLOUTIER
2014 BLEURY
BANDAGES HERNIAIRES ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ
9 A.M. à 6 P.M.
MA. 3661
760 SHERBROOKE D.

Le Canada pour tous les Canadiens. Journal du matin Fondé en 1903. TARIF DES ABONNEMENTS par la poste. Montreal et banlieue: 1 an, \$ 9.00; 6 mois, 5.00; 3 mois, 2.50.

Lettre d'un Esquimau à un autre Esquimau

Les impressions et les opinions sur nos us et coutumes recueillies par Cebeug, natif de la Terre de Baffin temporairement domicilié à Montréal, telles que relatées à son cousin Oiratno, habitant les régions arctiques.

Les vieux de quarante-cinq ans

Notre conversation fut interrompue par la sonnerie du téléphone. Ildefonse prit l'acoustique et après avoir écouté ce qu'on lui communiquait à l'autre bout du fil, il s'exclama: "On te trouve trop vieux parce que tu as plus de quarante ans! C'est absurde. Compte sur moi, je vais m'occuper de ton affaire, aurovoir." Il raccrocha, et nous dit: "Tu préconises mon bon Jean-François, la réforme des mœurs politiques d'une certaine catégorie de gens qui se moquent de l'opinion publique, tu ne pourrais pas par hasard m'indiquer un moyen de rectifier une autre erreur sociale et une fausseté économique qui est en train de s'implanter chez nous?"

cinquèmes de ces employeurs dépassent de beaucoup cet âge, que les canons économiques semblent avoir fixé comme la limite de l'efficacité humaine. La science médicale moderne en étendant les horizons de la vie des hommes n'a certainement pas dû le faire au détriment des facultés physiques et intellectuelles des individus; et à venir jusqu'à nos jours les gens d'âge mûr n'étaient pas considérés comme un rouage inutile de l'activité économique. Il me semble que les patrons en restreignant de cette façon arbitraire le droit au travail de tout individu, se privent sans raison justifiable des services d'une catégorie de gens les plus capables de donner un rendement efficace parce que, s'ils ne possèdent pas toute la vigueur de la prime jeunesse, ils sont pourtant parfaitement en état de remplir les fonctions qu'on leur confie; et ils ont en outre les qualités que seule l'expérience peut donner.

L'immigration n'influerait pas sur le chômage

Lorsque le pays traverse une crise de chômage, il est tout naturel que des protestations s'élèvent contre l'arrivée de gens de l'extérieur. C'est ce que nous voyons en ce moment. Des organisations syndicales, voire des municipalités, ont élevé la voix contre le maintien d'une politique de large immigration. D'autre part, les milieux compétents ont maintes fois donné l'assurance que les nouveaux venus n'enlèvent pas leur emploi aux citoyens canadiens.

des camps de personnes déplacées entrent chez nous pour accomplir certains travaux où la main-d'oeuvre canadienne est insuffisante. Jusqu'ici, on les a placés, surtout, dans le service domestique, sur les fermes, dans les mines et dans les chantiers de barrages hydrauliques. Le gouvernement exige qu'on leur paie les salaires courants, de sorte qu'il y a peu de risque de les voir accepter du travail mal rémunéré.

Le ministre de l'Immigration, M. Walter Harris, parlant devant le Club des femmes libérales d'Ottawa, a montré qu'il est faux de croire que l'immigration entraîne une augmentation du chômage. De son côté, M. R. E. G. Davis, directeur du Conseil canadien du bien-être, a fait voir que les immigrants n'entrent pas nécessairement en concurrence avec les Canadiens dans les positions qu'ils occupent.

Comme l'ont souligné M. Harris et M. Davis, l'Ontario, où le chômage est relativement léger, a reçu une forte immigration. D'autre part, dans le Québec et les provinces Maritimes, où les sans-travail sont peut-être les plus nombreux, les immigrants ont tenu peu de place. On ne saurait donc prouver que l'immigration augmente le chômage. De toute façon, en ce qui concerne l'ensemble du pays, l'immigration a été relativement faible l'année dernière; elle n'a pas atteint 100,000 personnes. Les nouveaux venus ne pourraient dépouiller les Canadiens de leurs emplois que s'ils travaillaient pour des salaires moins élevés.

Le Niagara fournira l'électricité à l'Ontario

La canalisation du Saint-Laurent, toujours retardée, oblige à recourir à d'autres moyens pour répondre temporairement aux besoins d'énergie électrique de l'Ontario et de l'Etat de New-York. C'est ainsi qu'un accord a été signé entre le Canada et les Etats-Unis au sujet des eaux de la rivière Niagara. L'Ontario et l'Etat de New-York pourront en utiliser les forces hydrauliques, sans nuire à la beauté majestueuse des célèbres chutes.

On ne prévoit pas que le traité rencontre de l'opposition au Sénat de Washington, qui se montre hostile à la canalisation du fleuve. La rivière Niagara n'est pas navigable et il n'est pas question de favoriser le port de Montréal au détriment des ports américains. La province d'Ontario et l'Etat de New-York seront, pendant quelque temps, soulagés de l'inquiétude que leur causait la disette périodique d'énergie électrique; mais il est probable que les négociations au sujet du Saint-Laurent n'avanceront guère d'ici quelques années.

Cet accord éloigne naturellement la perspective de la mise à exécution du grand projet de canalisation du Saint-Laurent, qui devait aussi fournir l'électricité aux deux grandes régions industrielles. L'aménagement de la rivière Niagara n'apporte qu'une solution temporaire à ce dernier problème. Comme l'a déclaré M. Pearson, les nouveaux barrages qui seront édifiés ne serviront qu'à augmenter l'énergie électrique, en attendant l'exploitation du potentiel hydro-électrique du Saint-Laurent, qui demeure toujours aussi urgente.

Aucune opposition au traité n'est prévue, non plus, à la Chambre des Communes. M. Drew, qui a eu tant de reproches à essayer au sujet de la pénurie d'électricité, lorsqu'il était premier ministre de l'Ontario, s'empresera, évidemment, de ratifier une mesure qui vient remédier à une situation critique.

Me Fernand Choquette accède à la magistrature

C'est une nomination qui ne peut que recueillir l'approbation unanime, que celle de Me Fernand Choquette aux fonctions de juge de la Cour supérieure du district de Québec. C'est l'un des plus brillants avocats de notre province qui accède ainsi à la magistrature.

disparaissait il y a quelques semaines en laissant tant de regrets, a su en tant qu'avocat se gagner l'estime de ses confrères et atteindre aux plus grands succès dans la pratique du droit. Et Me Fernand Choquette, comme cela avait été le cas pour feu le juge Cannon, laisse en montant sur le Banc le souvenir d'un lutteur politique tel qu'il n'en est pas beaucoup dans une même génération.

Il est remarquable que ce soit à l'hon. juge Lucien Cannon que succède Me Choquette. Car ces deux hommes possédaient en commun de rares qualités qui les avaient signalés à l'attention de leurs compatriotes, à deux époques importantes de notre évolution provinciale et nationale.

C'est dans le domaine fédéral que s'était exercé l'activité politique de Lucien Cannon, avant qu'il devint juge. C'est dans le domaine provincial que Me Choquette, lui, a fait sa marque. On n'oubliera pas de sitôt son ardeur dans les débats, sa vive intelligence de la chose politique.

Comme Lucien Cannon, Me Fernand Choquette s'est affirmé un politique plein d'énergie et de feu, en plus de briller au Barreau par des qualités personnelles exceptionnelles. Le nouveau juge, comme celui qui

La magistrature canadienne comptera en la personne de l'hon. juge Choquette un membre dont elle ne pourra que s'honorer.

La rupture entre les Etats-Unis et la Bulgarie

La chose était à prévoir, et les Etats-Unis n'ont pas manqué de patience; mais devant la situation intolérable faite à leurs représentants diplomatiques dans la capitale de la Bulgarie, les relations diplomatiques entre les deux nations étaient devenues impossibles. Washington ne s'est pas contenté de les rompre et de rappeler le personnel de sa légation à Sofia; il a tenu aussi à détourner les Américains de se rendre dans ce pays où leur sécurité pourrait être en danger.

La Bulgarie a manqué à son devoir le plus élémentaire de nation civilisée en n'accordant pas à la légation américaine la sécurité sur laquelle elle était en droit de compter. M. Heath a déclaré que la décision prise par Washington a étonné les Bulgares. Ils ne s'imaginaient pas que leurs actes, dictés uniquement par la propagande politique, pouvaient avoir des conséquences aussi graves.

Après le traitement infligé à M. D.-R. Heath, l'ancien ministre des Etats-Unis à Sofia, et à ses collaborateurs, il y a tout lieu de croire que de simples voyageurs seraient encore plus exposés. Les passeports que Washington émettra désormais pour l'Europe ne seront donc pas valides pour circuler en Bulgarie, où il n'y a pas de représentant des Etats-Unis pour les protéger et où ils ne peuvent compter sur l'assistance des autorités publiques.

L'attitude nettement hostile à l'égard des pays occidentaux des gouvernements communistes alliés à la Russie soviétique les entraîne à des actions dont ils ne semblent pas mesurer les suites. Lorsque l'isolement se sera fait autour de tous ces satellites de Moscou, ce ne sera sans doute pas un bon présage pour la paix du monde. Mais ils semblent — volontairement ou non — faire tout en leur pouvoir pour en arriver à cette fâcheuse extrémité.

"Hôpital" pour les briquets en Grande-Bretagne

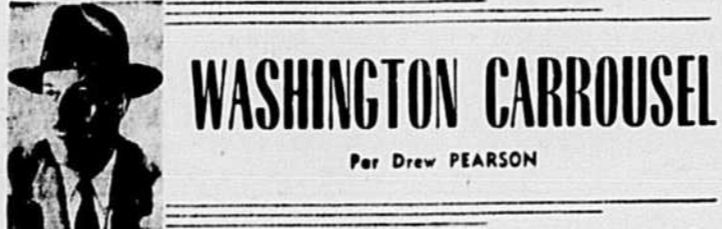
Une maison anglaise va inaugurer un service de fourniture de pièces de briquets qui permettra de réparer rapidement toute marque de briquet. Un

cabinet pour l'étalage, l'entreposage et le service, contenant plus de 300 pièces, sera exposée par cette maison à la Foire des industries britanniques (Londres et Birmingham du 8 au 19 mai).

Prosperité des chantiers maritimes anglais

A la fin de 1949, les chantiers maritimes anglais avaient près de 2 millions de tonnes brutes en construction, soit 45 p. 100 de tous les navires construits

dans le monde, 1949 a été la meilleure année depuis la guerre pour les navires terminés, les lancements atteignant 1,300,000 tonnes, soit 40 p. 100 du total mondial.



WASHINGTON CARROUSEL. Par Drew PEARSON

Une seconde capitale des Etats-Unis est jugée nécessaire comme sauvegarde contre la possibilité de la destruction de Washington par la bombe atomique, au cours d'une attaque-surprise.

WASHINGTON. — Cela pourra être pour les républicains une occasion à plaindre, mais la Russie ayant découvert les secrets de la bombe à hydrogène et de la bombe atomique, il est probable que les négociations au sujet du Saint-Laurent n'avanceront guère d'ici quelques années. Sans égard au parti politique au pouvoir, ce n'est pas un genre de précaution que l'on puisse songer à prendre avec plaisir, en matière de sécurité nationale. Néanmoins, après le dîner Jackson-Jefferson, quelqu'un a souligné la pénible question de savoir ce qui serait arrivé si un ennemi avait envoyé par surprise un avion au-dessus du cercle arctique, le 16 février, pour aller jeter une bombe atomique sur Washington.

Rassemblement impressionnant. Non seulement il y avait sous un même toit le président et le vice-président, mais aussi tous les membres du cabinet, les gouverneurs démocrates de 10 Etats et une bonne partie du Sénat et de la Chambre des représentants. L'orateur était aussi présent, et si une telle catastrophe s'était produite, il aurait appartenu à un orateur provisoire de convoquer la Chambre, tandis que le sénateur McKellar aurait eu l'autorité de convoquer le Sénat. Si le Congrès avait décidé alors de tenir des élections spéciales, ou si les républicains auraient assumé l'administration du pays, voilà une question ouverte à la discussion.

Petits Films. Ouvrez un peu... Ouvrez un peu la fenêtre. C'est la flammée d'amour de toutes les femmes criée par Suzy Solidor. Ouvrez la fenêtre de vos grands yeux. Ils sont gris. Gris de plaisir, gris de souvenirs. Gris de la vieillesse, gris de la jeunesse, gris de la vieillesse, gris de la jeunesse, gris de la vieillesse, gris de la jeunesse.

Bijou gris. Decor: rue Ste-Catherine, un grand magasin, rayon des livres. Je voudrais... Je voudrais "Savoir Aimer"... Hum! c'est le titre d'un livre. Une jeune fille s'éloigne. Et la jeune fille s'éloigne. Et la jeune fille s'éloigne. Et la jeune fille s'éloigne.

Poivre et sel. Monsieur lui laisserait volontiers le dernier mot si madame voulait bien admettre qu'elle n'a pas toujours raison. Les statistiques nous apprennent que M. et Mme. Toulmond achètent pour des millions de dollars de remèdes chez le pharmacien, au Canada. Ces médicaments sont, pour la plupart, excellents. Mais ils ne sont pas excellents du tout, s'ils

Entre Canadiens de bonne volonté. Le problème forestier. Il suffit de songer que 33,000 ouvriers gagnent leur vie à travailler dans la forêt québécoise et 25,000 dans nos usines de pulpe et de papier pour mesurer l'importance du problème forestier québécois. Aussi la bonne solution de notre problème forestier est-elle de plus en plus sujet de préoccupation pour nos économistes, nos sociologues, nos penseurs, nos législateurs et surtout nos spécialistes en industrie du bois.

SAUVEGARDER SA SANTE. La pratique de la médecine est un art difficile. Cet art commandé de vastes connaissances et une grande expérience. En conséquence, le profane qui s'arroge le droit de se soigner lui-même n'est guère en mesure de servir ses propres intérêts. S'il a l'intention d'économiser de l'argent, il se trompe fort. Car il en dépense beaucoup plus à l'achat de médicaments qui ne lui conviennent pas toujours. — Mais ces remèdes sont excellents! — Sans doute, mais ils perdent de leur efficacité s'ils ne s'appliquent pas à votre cas. Prenez, par exemple, telle préparation digestive. Elle peut vous aider à redresser votre digestion moins laborieuse, soit, mais vous avez peut-être une maladie grave, un cancer ou un cancer au début. Vous n'en savez rien, moi non plus, mais votre médecin traitant pourra vous le dire. Que de gens qui sont au sanatorium ou qui attendent pour y entrer, se sont soignés eux-mêmes avec des potions pour leur estomac, des toniques pour leur faiblesse et toutes sortes d'autres remèdes. Ils ont dépensé de grosses sommes avant d'arriver chez le médecin! Et, souvent, ce dernier n'avait pas besoin d'un examen radiographique pour diagnostiquer une lésion tuberculeuse au sommet des deux poumons! Des arthritiques, des diabétiques et que d'autres malades se traitent à l'aveuglette et quand ils sont rendus au bout de leur résistance, ils se décident enfin à se rendre chez le médecin. Que n'ont-ils pas commencé par un bon examen médical! Leur système d'imprévoyance leur a coûté les yeux de la tête et, non seulement ils ne se portent pas mieux, mais, au contraire, leur cas s'est aggravé. Les hygiénistes pratiquent le désintéressement. Que les gens se traitent eux-mêmes ou qu'ils voient le médecin, cela est absolument indifférent aux disciples de Pasteur. Ce n'est pas tout à fait exact cependant, car les hygiénistes préfèrent ne pas pêcher dans le désert de l'insouciance; mais, connaissant la nature humaine, ils savent que l'apatie de leurs contemporains est un fait. Mais comme ils sont patients et convaincus de l'importance qu'ils accordent à l'hygiène et à la médecine préventive, ils tiennent bon et continuent de semer des idées saines. Si l'homme y pensait tout de même, il se rendrait compte des méfaits de sa négligence. Il veut sauver quelques dollars, mais il n'arrive à aucun résultat pratique, puisqu'il finit toujours par tomber... dans les bras du médecin. Il se plaint ensuite devant le chirurgien élevé des honoraires médicaux, mais s'il avait commencé par le commencement, il ne serait pas affecté d'une maladie chronique, longue à guérir — et des plus coûteuses!



La liberté de presse... que qu'est qu'ça?

Entre Canadiens de bonne volonté

Le problème forestier. Il suffit de songer que 33,000 ouvriers gagnent leur vie à travailler dans la forêt québécoise et 25,000 dans nos usines de pulpe et de papier pour mesurer l'importance du problème forestier québécois. Aussi la bonne solution de notre problème forestier est-elle de plus en plus sujet de préoccupation pour nos économistes, nos sociologues, nos penseurs, nos législateurs et surtout nos spécialistes en industrie du bois.

Tout ce qui tend à mettre de l'ordre et du progrès dans cette industrie du Québec doit nous réjouir. Ainsi, les mesureurs de bois sollicitent en ce moment de l'autorité provinciale une charte les groupant en corporation professionnelle. Il nous paraît souhaitable qu'ils obtiennent ce privilège. Chez nos ingénieurs forestiers, le problème de la forêt devient l'objet d'études et de discussions chaque jour plus actives et plus fécondes. C'est là le principe d'un progrès qui doit nous intéresser et nous réjouir tous. Voilà pourquoi je me propose de faire écho, en quelques articles, à divers actes posés dernièrement par nos ingénieurs forestiers.

Je procéderai à ce travail avec un plaisir d'autant plus grand que les ingénieurs forestiers étendent leurs problèmes avec une objectivité parfaite, visant comme seul but l'exploitation de la forêt au bénéfice du peuple québécois, traitant avec la même franchise et la même bienveillance l'autorité provinciale paraffinée par des conservateurs et par des libéraux. Ça c'est du bon travail. Besogne vraiment digne d'une élite. Sous ce rapport, nos ingénieurs forestiers sont des modèles à imiter, comme nos agronomes.

Au dernier congrès des ingénieurs forestiers, l'automne dernier, M. Thomas Maher a prononcé une conférence qui fut un peu scandale en divers milieux. Le conférencier y posait carrément la grande question suivante: "Avons-nous suffisamment de forêt de bois de pulpe exploitables, en 1949, pour continuer à alimenter nos 48 moulins de pulpe et de papier, 4 autres moulins au nouveau-Brunswick et plusieurs autres en Ontario ou aux Etats-Unis, ou encore devons-nous bientôt réduire nos coupes de 50% à 75% et entraîner comme conséquence la fermeture de nombreux usines d'usines?" M. Maher a répondu négativement et cité des faits à l'appui de sa thèse. M. Maher est un ingénieur forestier sérieux. D'autres ingénieurs également sérieux, nous les savons, ne partagent pas ce qu'ils appellent le pessimisme de M. Maher. L'excellente revue "Forêt et Conservation" nous apporte chaque mois des opinions très intéressantes sur le problème soulevé par M. Maher. La livraison de février contient une réponse de M. G.-C. Piché, L.F., à M. Maher. M. Piché soutient que la Sylviculture peut facilement prévenir le cataclysme national que serait l'épuisement de nos forêts.

L'Association des Ingénieurs forestiers a publié, durant 1949, un petit volume intitulé "Le Problème forestier du Québec". Bien que rédigé en collaboration par des techniciens, ce programme concis d'exploitation forestière destinée à la province de Québec se lit très facilement. Le profane, en parcourant cette synthèse, constate que les auteurs veulent intéresser tout le public à la cause qu'ils servent.

Ce en quoi nos ingénieurs forestiers ont bien raison, puisque l'un des pires "handicaps" de toute démocratie comme la nôtre, c'est l'incompréhension de certains problèmes vitaux par un Electorat qui est tout de même le grand "boss", auprès duquel les gouvernements et aspirants-gouvernements viennent périodiquement solliciter, en des circonstances plus souvent complexes que simples, un mandat de gerance publique.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de "L'Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale: 3 de Cadieux, Québec.

Un petit nom doux. Au rythme où on a besoin du porc en certains pays, il ne sera plus insulter de se faire appeler du doux nom de cet animal... si utile. Maurice Huot (La Patrie)

Entre Canadiens de bonne volonté. Normand Hudon peintre. Celui que nous connaissons comme caricaturiste de talent nous promet une surprise authentique et agréable avec sa première exposition de peinture au Cercle Universitaire. Il n'avait bien dit de ne chercher rien d'amusant dans son exposition, que tout était sérieux, appliqué, sincère et méthodiquement construit. Normand Hudon ne m'a pas déçu, mais il m'a surpris, car j'aurais pu m'attendre à moins, étant donné son âge, plus une foule de choses que j'ignorais, je l'avoue.

Entre Canadiens de bonne volonté. Normand Hudon peintre. Celui que nous connaissons comme caricaturiste de talent nous promet une surprise authentique et agréable avec sa première exposition de peinture au Cercle Universitaire. Il n'avait bien dit de ne chercher rien d'amusant dans son exposition, que tout était sérieux, appliqué, sincère et méthodiquement construit. Normand Hudon ne m'a pas déçu, mais il m'a surpris, car j'aurais pu m'attendre à moins, étant donné son âge, plus une foule de choses que j'ignorais, je l'avoue.

Entre Canadiens de bonne volonté. Normand Hudon peintre. Celui que nous connaissons comme caricaturiste de talent nous promet une surprise authentique et agréable avec sa première exposition de peinture au Cercle Universitaire. Il n'avait bien dit de ne chercher rien d'amusant dans son exposition, que tout était sérieux, appliqué, sincère et méthodiquement construit. Normand Hudon ne m'a pas déçu, mais il m'a surpris, car j'aurais pu m'attendre à moins, étant donné son âge, plus une foule de choses que j'ignorais, je l'avoue.

Au Palais de Justice

PAR ADOLPHE MANTEL



Une affaire classée

Une querelle de famille autour de la succession, après le décès de la mère, a été réglée hier par l'hon. juge Elie Salvas, de la Cour supérieure. Ce tribunal rejette avec dépens une demande de Mlle Marie-Anne Aumont, qui voulait forcer son frère, M. Alphonse Aumont, à mettre dans la succession de feu dame Joséphine Aumont, leur mère, une taverne qu'il opère aux 4021-4025 est, rue Ontario, et que la demanderesse évalue à \$100,000.

Dans ses conclusions, le tribunal explique qu'en fait il est clairement établi que depuis l'année 1925, savoir, depuis onze ans avant la mort de sa mère, Joséphine Aumont, le défendeur avait acquis de cette dernière, contre valeur, les biens et droits qu'elle avait dans la taverne et qu'il est depuis cette époque le détenteur personnel du permis requis pour les fins de ce commerce. C'est ce qui ressort d'une preuve écrite directe et d'une preuve verbale de circonstances qui ne sont pas contestées.

Me Hector Lalonde, c.r. représentait le défendeur, M. Alphonse Aumont. (C.S. 251,355).

Un habeas corpus

L'hon. juge Pierre-F. Casgrain, siégeant en division de Pratique de la Cour supérieure, hier, a accordé l'émission d'un bref d'habeas corpus, à la demande de Me John M. Schlesinger, avocat du requérant. L'ordre est donné à la R. S. Marie, directrice de l'établissement des sœurs du Bon Pasteur, de produire à l'audience, le 8 mars, le "certificat" (terme du texte) d'une fillette de 16 ans, qui se serait réfugiée dans cette institution à la suite d'une réprimande de sa mère.

Peu après le juge Arthur Laramee, de la Cour des jeunes délinquants, émettait une ordonnance de détention de l'enfant, pour une période de deux ans.

Me Pax Plante

La requête de Me Pax Plante, ancien assistant-directeur de la police, division de la moralité, qui veut se faire relever de la pension alimentaire de \$125, qu'il est obligé de verser à sa femme, chaque mois, a de nouveau été ajournée au 18 mars, hier, devant l'hon. juge Pierre-F. Casgrain, siégeant en division de Pratique de la Cour supérieure. Me Plante est représenté par Me Jacques Perrault, alors que l'épouse du requérant a retenu les services de Me Joseph Blain, c.r.

AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que DAME MARGARET IRENE SINDEN BROWN, de la municipalité de Langton, dans la province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada à la présente session ou à la suivante pour obtenir un bill de divorce d'avec son époux, A R N O L D W A L T E R BROWN, de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, province de Québec, ce 1er jour de mars 1950.

CHARLES A. HALE, C.R., Procureur de la requérante, 414 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que J. LUCIEN ALPHONSE MARTEL, commis, des Cités et District de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session, ou à la suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son épouse GABRIELLE MARTEL, née MAROTTE, des Cités et District de Montréal, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, ce 18ème jour de janvier, A. D. 1950.

POPLIGER & POPLIGER, Procureurs du requérant, 380 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est donné par le présent que VINCENT LEMONDE, de la Cité de Drummondville, dans la Province de Québec, époux de DAME ELISA PAYELLE LEMONDE, de la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la suivante, pour obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, la dite DAME ELISA PAYELLE LEMONDE, pour cause d'adultère.

DATE à Montréal, dans la Province de Québec, ce 18ème jour de janvier, A. D. 1950.

POPLIGER & POPLIGER, Procureurs du requérant, 380 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q.

Cartes Professionnelles

- AVOCATS**
- Tél. : PL. 1442*
- Prévost, Montpetit, Noël, Desjardins et Ducharme
AVOCATS ET PROCUREURS
- Claude Prévost, C.R. Jean-Paul Noël
André Montpetit, C.R. Guy Desjardins
Claude Ducharme
- 460, ST-JEAN SUITE 315
Montréal
- Geoffriot & Prud'homme**
AVOCATS ET PROCUREURS
- J.-Alex. Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffriot, L.L.L.
Guillaume Geoffriot, L.L.L.
Luc Parent B.C.L.
- 112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresse Télégraphique : "Geoffriot"
Tél. : HARBOR 8177 MONTREAL
- TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER**
- Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. J. Alfred Ethier
François Morel
- 204 Notre-Dame ouest
L.A. 1126*

Bataille légale autour d'un égout à Ville Saint-Laurent

L'hon. juge Pierre-F. Casgrain, de la division de Pratique de la Cour supérieure, préside depuis hier aux plaidoiries dans cette demande d'injonction intérimaire contre la municipalité de Ville Saint-Laurent, présentée par M. Thomas J. Kenna, 339 boul. O'Brien, qui veut empêcher la construction d'un service d'égouts pour drainer vers une nouvelle section de cette municipalité, où l'on voit déjà 22 maisons neuves, avec la construction prochaine d'une centaine d'autres immeubles.

Le requérant, représenté par Me John Ahern, c.r., allégué qu'un tuyau de 36 pouces de diamètre, égoûté la rue Napoléon, passe sous la rue Principale et la rue St-Louis pour se rendre à l'égoût-collecteur de la rue Oulmet. Cet égout est déjà trop petit pour donner un bon service et toute augmentation dans le déversement pourrait causer de sérieux dommages aux propriétaires du boulevard O'Brien.

Me Alphonse Patenaude, c.r., avocat de la municipalité avec Me Robert Hodge, a répondu que les travaux en cours et à venir sont indispensables pour le développement de Ville Saint-Laurent. Les intérêts de la municipalité devraient passer avant les intérêts des particuliers et la construction de l'égoût déjà commencé devrait se continuer. La requête en injonction contre la ville intimée devrait donc être rejetée.

Cour Supérieure

Division de Pratique

- Le 28 février 1950.
- Président: L'hon. Juge Pierre F. Casgrain. Les jugements suivants furent rendus:
- François Lavoie contre Joseph Lavoie et al. — Jugement donnant acte au défendeur de sa confession de jugement.
- Lemuel Willey James contre D. Bentley & Co Ltd — Jugement condamnant la défenderesse à payer au demandeur \$772.50 avec int. et dépens.
- Henry Morgan & Co Ltd contre M. R. Geifand et Geifand & Co Limited, Intercessaire — Jugement déclarant arrêt bon et valable, etc.
- Lucien Perrin contre R. Grandmaison — Jugement déclarant cause réglée hors de cour.
- Dame Lucienne Labelle contre Lucien Despatie — Jugement autorisant la requérante à ester en justice.
- Dame Berthe Clermont contre George Kaponoulou — Jugement autorisant la requérante à ester en justice.
- Alfred Dallaire contre Les Héritiers de la Succession de P.-O. Asselin et Sun Life Assurance Co of Canada, Intercessaire — Jugement ordonnant au protonotaire de payer le demandeur.
- Dame P. A. Kirshner alias Kirstein contre Household Fuel Company Ltd et Glass Co Ltd — Jugement ordonnant l'examen médical et l'examen de la demanderesse d'ici 15 jours.
- Dame Fernande Lefebvre contre Gerard Duchaine — Jugement autorisant la requérante à ester en justice.
- Hoffer Inc contre Roland Beaudry — Jugement permettant de répondre.
- Tru-Yue Optical Co Inc contre Commercial Optical Co Ltd — Jugement accordant requête de la nature d'une exception dilatoire, etc.
- Louise Trudeau contre The Royal Victoria Hospital — Jugement accordant motion pour prorogation de délai.
- Excellent Pad Co Ltd contre Ralph Cowan et Excellent Pad Co Ltd, requérant — Jugement accordant motion pour substitution, sans frais.
- Armand Du Hamel contre Guillaume Alarie et dame Bernadette Desjardins Alarie, opposante — Jugement ordonnant régie nisi rapportable le 21 mars.
- Roger Cordeau contre Wilfrid Dupont, pers. et es-qualité — Jugement ordonnant l'examen du demandeur le 2 mars.
- Dame Kathryn Currie et vir contre Armand Marchessault et al. — Jugement ordonnant l'examen de la demanderesse d'ici 15 jours.
- Julien Martel es-qualité contre Maurice Lefort — Jugement ordonnant l'examen du demandeur d'ici 15 jours.
- Dame Marie Lupino contre Compagnie des Tramways — Jugement ordonnant l'examen de la demanderesse le 8 mars.
- Chambord Lumber Co contre Alfred Bergeron — Jugement ordonnant l'examen de la demanderesse d'ici 15 jours.

Le requérant, représenté par Me Léon Deguire, du Rang St-Rémi, à St-Geneviève de Pierrefonds, accusé d'avoir installé des appareils électriques sans posséder le permis d'électricien, exigé par le bureau provincial des électriciens, a été acquitté sous quatre accusations par le juge en chef Edouard Archambault, hier, Me Louis Robichaud représentait la Défense.

Le tribunal s'est contenté de déclarer: — Pas de preuve.

Et une vingtaine de villageois, venus en curieux, repartirent comme ils étaient venus, sans recevoir le moindre choc.

On accusait Deguire d'avoir travaillé dans l'électricité chez MM. P. Desrosiers, 14,700 boul. Gouin, et Roland Comeau, 15,720 Pierrefonds.

Pas de preuve

Le juge Edouard Thellier, de la Cour supérieure, a rendu son premier jugement depuis son assommolement, hier, le tribunal rejette avec dépens une demande d'expulsion de locataires, présentée par un proprio, M. A.-E. Bleau.

Le demandeur avait loué un immeuble, au 330 rue Olivier, à Westmount, à un nommé Lionel Coviensky, qui payait rubis sur l'ongle, depuis douze ans, jusqu'à sa mort, en mars 1949.

La mère et les sœurs du défunt continuèrent à habiter le logis, mais le propriétaire plaida qu'il avait le droit de les expulser. Le tribunal décide que les héritiers du mort, en vertu des règlements de guerre, héritent aussi du bail, et ont droit à l'occupation de l'immeuble.

M. G. Duclos est décédé à l'âge de 73 ans

M. Georges Duclos, syndic bien connu, est décédé mardi à Outremont, à l'âge de 73 ans. Son épouse l'avait précédé dans la tombe il y a un mois.

M. Duclos s'occupa durant toute sa vie d'œuvres de bienfaisance: Sociétés des aveugles, Hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, Foyer des RR. SS. Franciscaïnes Missionnaires et autres.

Il était membre de plusieurs clubs sociaux dont le Club Kiwanis St-Laurent ainsi que du Club Canadien et du Club de Réforme.

Né à Bienville, en 1876, il fit ses études commerciales chez les Clercs de St-Viateur, au Collège St-Joseph de Lauzon.

À Montréal, il s'occupa d'immeuble et il était syndic depuis 1916. Ancien président de l'Association nationale de bénéficiaires mutuels, il était, depuis quelques années, en société avec MM. Lamarre et Inns.

Il laisse pour héritier sa perle, un fils et deux filles, le R. P. Paul Duclos, c.s.v., directeur des retraites fermées féminines du diocèse de Joliette; Mme Léopold Bélanger (Simone) et Mme Lucien Grothé (Pauline) ainsi que deux frères et deux sœurs MM. Louis H. Duclos, publiciste et administrateur; Henri Duclos, industriel de Québec; Mme Gabriel Falardeau et Mme Delphis Harel ainsi que deux petits enfants: Alain et Josseline Duclos.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église St-Viateur d'Outremont.



Mlle Huguette Oigny, vedette bien connue de la radio, examine ici une magnifique chape donnée par Anne d'Autriche à la Vénérable Marie de l'Incarnation, qui lui avait rendu visite avant son départ pour le Canada. A ce moment, Anne d'Autriche était régente de France, Louis XIV étant encore au berceau. Cette pièce précieuse est conservée au musée des Ursulines de Québec. Mlle Oigny a récemment visité le monastère de cette communauté afin de s'inspirer pour l'interprétation du rôle de Marie de l'Incarnation dans la série d'émissions intitulée "Le ciel par-dessus les toits". Ces programmes, présentés par le Comité des fondateurs de l'Eglise canadienne, passent tous les dimanches sur le réseau français de Radio-Canada, à 5 h. de l'après-midi. Les textes sont de M. Guy Dufresne et la réalisation, de M. Guy Mauffette.

Avec les loyers

Le juge Edouard Thellier, de la Cour supérieure, a rendu son premier jugement depuis son assommolement, hier, le tribunal rejette avec dépens une demande d'expulsion de locataires, présentée par un proprio, M. A.-E. Bleau.

Le demandeur avait loué un immeuble, au 330 rue Olivier, à Westmount, à un nommé Lionel Coviensky, qui payait rubis sur l'ongle, depuis douze ans, jusqu'à sa mort, en mars 1949.

La mère et les sœurs du défunt continuèrent à habiter le logis, mais le propriétaire plaida qu'il avait le droit de les expulser. Le tribunal décide que les héritiers du mort, en vertu des règlements de guerre, héritent aussi du bail, et ont droit à l'occupation de l'immeuble.

Indemnité de \$7,663

Dans un jugement rendu hier, l'hon. Juge Philémon Cousineau, de la Cour supérieure, accueille la demande de M. Eugène Deschambault, représenté par Me Léon-Roger Leblanc, et condamne la compagnie Bouchard Transport, Limited, et M. William H. Murray, à lui payer conjointement une indemnité de \$7,663, avec intérêt et dépens, à la suite de la mort de sa femme, tuée lors d'une collision entre la voiture du demandeur, et un camion des défendeurs, sur la rue Dorchester, le 20 avril 1948.

Le procès des mineurs est maintenant terminé

WASHINGTON, — (A.P.) — Le procès pour mépris de Cour des mineurs-unis a été complété aujourd'hui, et le juge Richmond B. Keach est à étudier la possibilité d'imposer une lourde amende à l'Union pour la grève nationale des mineurs de charbon mou aux Etats-Unis.

Aux cours d'une journée bien remplie, le gouvernement a disposé de la cause, les mineurs n'ont présenté qu'un témoin pour leur défense, et la discussion a été vidée. Maintenant il appartient au juge Keach, qui a entendu la cause sans jury, de se prononcer. Il a déclaré qu'il ne pouvait dire quand exactement il rendra son verdict.

Régie sur 91 produits d'exportation au pays

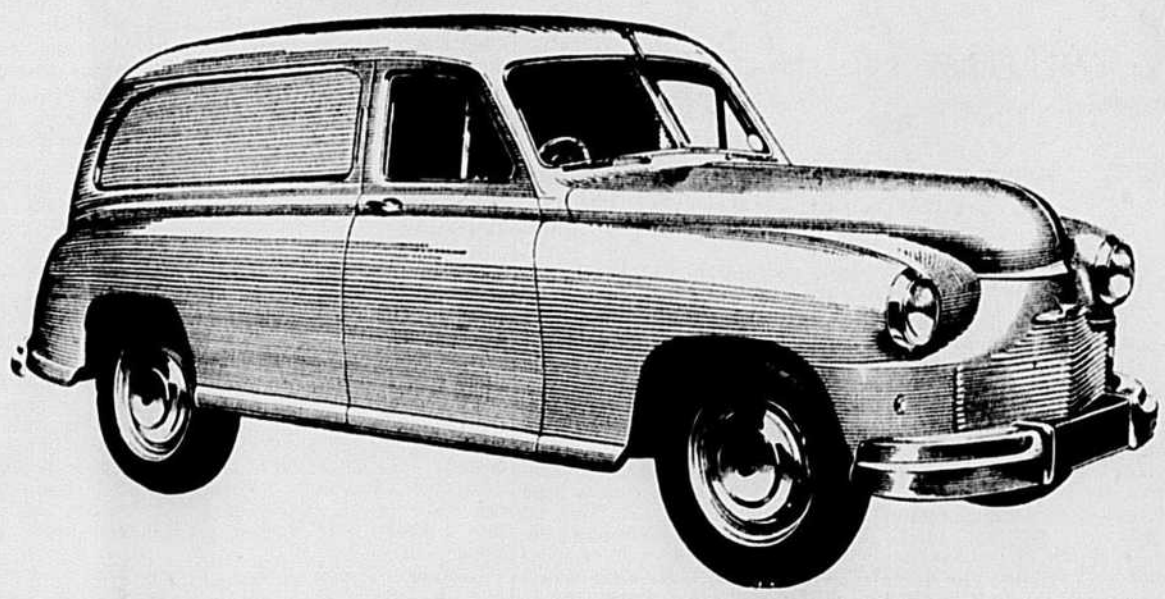
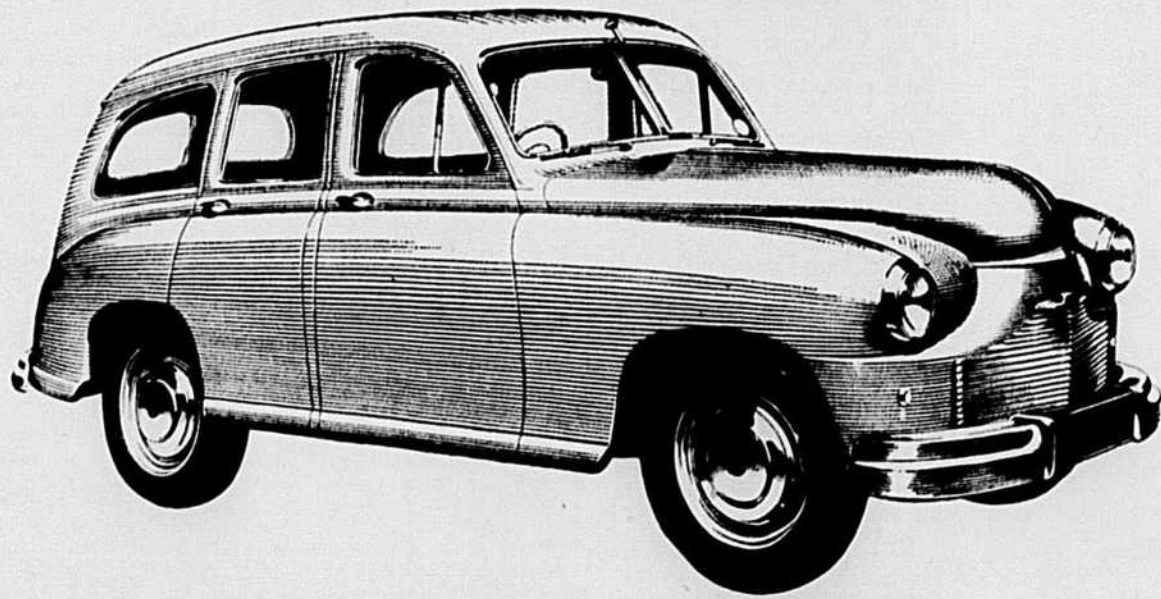
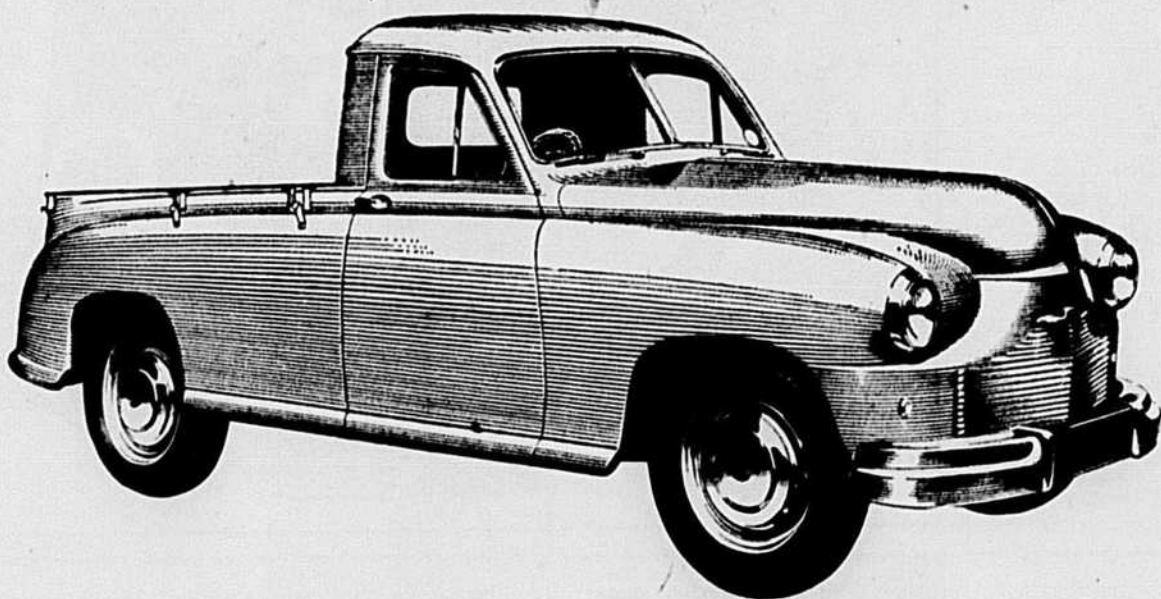
OTTAWA, (C.P.) — Bien que le gouvernement veuille "s'imposer le moins possible avec les affaires normales d'exportation", il exerce encore un contrôle sur l'exportation de 91 produits canadiens.

La chose a été révélée aujourd'hui dans le rapport annuel du ministère de Commerce sur les exportations, soumis aux Communes.



"STANDARD" • VAINGUARD • 1950

Camionnette "Pick-Up" — "Sedan" — "Wagonnette" — Camionnette "Panel"



LIVRAISON IMMEDIATE

McGrail Motors

PRIX TRÈS BAS

1180 ouest, rue SAINT-ANTOINE — MONTRÉAL

UN. 1560 — UN. 1569



Mlle Madeleine Demers, présidente de la Ligue de la Jeunesse féminine qui dirige l'organisation générale de la revue de haute couture que présente cette association les 7, 8 et 9 mars prochain, au Windsor. Les bénéfices de la revue seront versés à Jeunesse-Ville, la colonie de vacances de la Ligue pour enfants paralitiques et aveugles.

Pour financer les transfusions de sang de la C.-R.

La tâche nationale de recueillir de l'argent pour financer les transfusions gratuites de sang et autres œuvres de la Société Canadienne de la Croix-Rouge au pays, a commencé activement aujourd'hui presqu' partout. La compagnie débute par un message de M. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada. A Montréal, la campagne dure depuis cinq jours et se continuera jusqu'au 10 mars, quoique dans maintes parties du pays elle ne se terminera que le 31 mars.

M. St-Laurent dit dans son message: "Je recommande chaleureusement au peuple canadien le campement national que lance cette année la Société canadienne de la Croix-Rouge, afin d'obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de toutes ses œuvres de paix."

"Je suis sûr que tous les Canadiens connaissent la grande tâche humanitaire qu'effectue la Croix-Rouge et qui englobe l'aide aux anciens combattants hospitalisés, les soins médicaux apportés aux sinistrés de tous genres, les services gratuits de transfusion de sang, et plusieurs autres encore."

"La Société canadienne de la Croix-Rouge est un organisme à base de volontariat; la poursuite efficace de son œuvre dépend par conséquent de la générosité publique. Il me fait donc plaisir d'inviter mes concitoyens à contribuer à une tâche de miséricorde en répondant généreusement à l'appel pressant que leur fera la Croix-Rouge canadienne."

Le patron du jour



9480
12-20: 40
No 9480

Quand vous recevez et que vous voulez préserver votre plus jolie robe, pourquoi ne pas revêtir ce mignon tablier? Le volant tout autour lui confère une je ne sais quoi très féminin. Enlevez le tablier, vous voilà avec une fort jolie robe. Le patron 9480 est établi dans les grandeurs 12, 14, 16, 18, 20, 40. La grande robe, robe et tablier requiert 4 verges 3/8 d'un tissu de 35 pouces de largeur; 1 verge 3/8 de tissu contrastant.

Pour vous procurer ce patron, écrivez au SERVICE DES PATRONS, LE CANADA, 60 OUEST, RUE FRONT, TORONTO, en ayant soin d'indiquer un bon postal ou un mandat d'express de 30 centimes comprise. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTÉ) Indiquez clairement votre nom, votre adresse avec votre numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeables.

LE COURRIER DE Claudette

Les passions illégitimes n'apportent jamais le bonheur à ceux qui sacrifient tout pour leur céder

Q.—Je ne suis pas partisan du mariage de raison pour un jeune homme. J'ai connu l'amour trop tard et j'ai causé le malheur de la femme que j'aime. Malheureusement, j'étais déjà marié lorsque je rencontrai cette femme chez des amis communs. Ce fut le coup de foudre et je fis tout mon possible pour la revoir et nouer des relations qui ne tardèrent pas à devenir coupables. Notre liaison dura six mois et quand son mari apprit la chose il en fut tellement indigné qu'il ne lui laissa aucun choix: il y eut séparation. J'avais un enfant que je ne pouvais abandonner; et je dus sacrifier mon amour pour ne pas briser mon foyer. J'entends celle qui porte mon nom, mais mon cœur me ramène souvent près de celle que j'ai perdue et dont je n'entends plus parler. J'ai commis la bêtise de faire un mariage de raison et je ne conseillerais à personne de se marier pour les simples avantages matériels.

Un homme d'çu

R.—Moi, non plus, cher monsieur je ne conseillerais à aucun homme de se servir d'une femme comme tremplin pour entrer dans un certain monde ou pour faciliter le succès de sa carrière ou pour grossir son portefeuille, car je trouverais un tel mariage, odieux. Ceux qui n'invitent pas l'amour à présider à leur union conjugale s'en repentissent tôt ou tard car le cœur finit par réclamer ses droits d'autant plus impérieusement qu'on a tenté d'en étouffer la voix. Ni les succès, ni l'argent, ni la vie facile ne combleront un homme comme la satisfaction de partager avec une compagne aimée, les joies et les épreuves de chaque jour. Vous le savez maintenant et si vous vous êtes mariés sans amour, c'est que l'égoïsme sans doute a parlé trop fort. Il a même parlé si fort que vous n'avez pas hésité à jeter le trouble dans le cœur d'une femme qui n'était pas libre. Les conséquences de votre conduite vous les connaissez mieux que moi, mais il semble qu'elles n'aient pas encore réussi à vous assagir intérieurement puisque vous vous complaissez dans le souvenir d'un amour illégitime. Ne pensez-vous pas à un simple honnêteté vous commande de détacher votre cœur de cette passion. Y revenir, même en pensée avec des regrets de ce qui aurait pu être, est une injure de plus pour votre femme qui seule a droit à toutes vos pensées, amoureuses ou autres. Vous préchez contre le mariage de raison et vous n'êtes même pas raisonnables.

Vous estimez votre femme mais vous ne l'aimez pas? Je souhaite qu'elle vous aime encore même si elle ne vous estime pas. Et en partant de vos deux sentiments bien définis, il est possible que vous soyez heureux tous deux, si vous voulez consentir à fabriquer votre propre bonheur. La chose lui sera plus difficile parce qu'elle a plus à pardonner et il faudrait que tous deux vous ayez les yeux sur le présent et l'avenir, sans jamais revenir sur le passé, en pensée ou en paroles. Si de part et d'autre vous passez votre temps à ruminer des regrets inutiles, vous entretenez votre malheur. A vous de décider si vous voulez être heureux en tirant parti des atouts que vous avez en mains, en profitant des leçons que votre aventure, à savoir que les passions illégitimes n'apportent que le désastre quand on y cède sans vergogne. Cela a toujours été, cela sera toujours, parce qu'on ne saurait édifier le bonheur sur le mépris des lois morales.

Q.—Quels pourboires convient-il de donner au cours d'une traversée en paquebot et quel est le montant de ces pourboires?

Pèlerin à Rome

R.—Les pourboires varient selon la classe que vous choisissez et selon le luxe de l'océanique sur lequel vous ferez la traversée. Il est donc très difficile de vous fixer un tarif défini et votre agence de voyages vous renseignera plus exactement que moi. Il y a le pourboire aux ports, au sargon de table, au sommelier, à la femme de chambre, au deck-stewart, au messager.

R. à Romaine. — Votre toilette sera très jolie et si vous voulez rester dans la sobriété, ne croyez-vous pas que l'organdi n'est pas simple, moins lourd que l'organdi brodé. Et puisque vous voulez que le cortège soit réduit à sa plus simple expression, il vous suffira d'avoir une demoiselle d'honneur, mais il en faut au moins une. Quand la mariée est volée, pour être tout à fait dans la note, les mères doivent porter la robe longue.

Chez les employées de magasin

Assemblée mensuelle de l'Association Professionnelle des Employées de Magasin le dimanche 5 mars, à 3 heures, dans les salons de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 855, rue Sherbrooke est. Amusements et Jeux! Prix de présence. Bienvenue à toutes.

Nouveau bureau de direction de la Société des infirmes

L'assemblée annuelle tenue en l'hôtel Mont-Royal de la Société de rééducation des infirmes de la province de Québec, les membres ont réélu M. J.-Arthur Laprés à la présidence.

Echarde dans le doigt

Souvent l'on trouve difficile d'enlever une écharde et c'est s'en glisser dans un doigt, et chacun sait que c'est fort agaçant. Voici un moyen facile de vous débarrasser d'une telle écharde: trempez le doigt affecté dans l'eau chaude savonneuse pendant quelques instants. Vous pourrez ensuite enlever l'écharde tout simplement, sans forte pression ou objet de métal.

Taches de cigarette

La cigarette laisse parfois de vilaines taches jaunâtres sur les cendriers en porcelaine ou même sur les soucoupes, car certains gens négligent d'utiliser un cendrier à table. Vous aurez raison de ces taches en les frottant avec un bouchon de liège trempé dans du sel chaud.



Mlle Claudette Picard, membre du comité féminin d'organisation du bal de l'École des Beaux-Arts qui aura lieu le 11 mars, au Cercle Universitaire. (La Photographie Larose)

QU'EST-CE QU'ON MANGE?

- Crème de céleri
- Omelette au riz
- Purée de pommes de terre
- Salade aux légumes
- Carottes en dés
- Tarte-chou à la crème
- Thé - Café
- Omelette au riz
- 6 oeufs
- 1/3 tasse d'eau bouillante
- sel et poivre
- 1/2 c. à table de gras de bacon
- 1/2 tasse de riz chaud cuit
- Direction: Battez les oeufs avec un battant. Ajoutez l'eau bouillante et assaisonnez au goût. Battez jusqu'à ce que le mélange soit léger. Incorporer au gras chaud de la poêle et réduisez la chaleur. Faites cuire lentement et soulevez avec une spatule de temps en temps pour permettre à la partie qui n'est pas cuite de circuler dans le fond de la poêle. Quand l'omelette est partiellement prise aspersez le dessus de riz cuit, égalisez avec une fourchette puis cuisez sans agiter jusqu'à ce que le dessous soit légèrement brun. Repliez et renversez dans un plat chaud. Pour servir, couper en portions et garnissez de persil et d'un peu de sauce Chili. Pour 6 couverts.
- Note: Vous pouvez aussi ajouter 1/2 tasse de fromage râpé au riz.
- Tarte-Chou à la crème
- 1/2 tasse de saindoux.
- 1/2 tasse d'eau bouillante.
- 1/4 cuillerée à thé de sel.
- 1/2 tasse de farine à toutes fins tamisée.
- 2 oeufs.
- Mettez le saindoux, l'eau et le

Dans le Monde

Thé-causerie
Son Exc. l'ambassadeur de France au Canada et Mme Hubert Guérin ont accepté la présidence d'honneur du thé-causerie annuel de la Société d'étude et de conférences qui aura lieu le dimanche 26 mars, en l'hôtel Windsor. M. René Garneau sera le conférencier.

Musée des Beaux-Arts
Le président et le conseil du Musée des Beaux-Arts de Montréal ont lancé des invitations pour l'ouverture de la 67e exposition annuelle qui aura lieu le lundi soir 13 mars. M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif de la ville de Montréal, présidera.

Au Petit Salon
Mme Jean Després, journaliste et auteur radiophonique, prononcera une causerie intitulée: "Gants de Boxe..." à la réunion du Petit Salon du B.P.F. le mercredi 15 mars, à 8 h. 45, à l'hôtel Windsor. Salon à l'heure de Galles. Elle sera présentée et remerciée par M. Roger Duhamel, journaliste. Au programme musical: M. René-Salvator Catta, poète et artiste de cinéma français, et Mlle Simone Lamarche, chanteuse, accompagnée au piano par Mlle Gisèle Salme. Seuls les membres sont admis.

A Québec
Pour célébrer l'anniversaire de l'indépendance de la République Dominicaine, le docteur C.-A. de Hostos, recevait intimement dimanche, dans les salons du Consulat, rue St-Jean. Parmi les invités, on remarquait: le consul du Mexique, M. André Turcot et Mme Turcot, le consul général de France, et Mme Marcel Duranthon, le consul d'Italie, le comte de Gravina, la comtesse de Gravina, le consul d'Argentine, M. et Mme José-V. Avestan, le vice-consul de Hollande, Me Jacques de Billy,

sel dans une casserole et battez jusqu'à ce que le saindoux soit fondu. Ajoutez la farine, brassant vigoureusement jusqu'à ce que le mélange se dégage des parois de la casserole et forme une boule. Otez du feu et faites refroidir légèrement. Ajoutez les oeufs non battus, un à la fois, battant parfaitement après chacun. Le mélange étendu uniformément sur une assiette à tarte non graissée et faites cuire dans un four chaud 400° F. jusqu'à ce que bien boursoufflé et légèrement doré, environ 15 minutes. Diminuez la chaleur à 375° F., et continuez de faire cuire pendant 25 minutes. Faites refroidir, coupez sur l'épaisseur et enlevez le dessus. Remplissez avec la garniture à la crème ou aux fruits que vous désirez. Remettez le dessus et garnissez avec de la crème fouettée et des cerises ou autres fruits rouges. Six portions.

Taches de lait
Vous venez de renverser du lait sur votre robe et vous êtes désolée. C'est taches marquées-elles? Eh bien! non, si vous avez soin de les frotter aussitôt avec un linge propre, mouillé d'eau.

Vêtements chauds? Vêtements légers?

Si vous vous dépouillez de tous vos vêtements, vous allez vous retrouver sous un uniforme, la peau et votre santé et votre confort dépendent beaucoup de la façon dont vous la traitez. Vous devez garder votre corps propre et en bon état, non pas seulement pour son apparence, mais aussi parce que l'épiderme doit accomplir un important travail.

La fonction de la peau est de régler la température du corps pour la maintenir stable. Votre corps travaille mieux à une température régulière, aux environs de 98.4 degrés F., et c'est pourquoi, quand vous avez chaud, votre peau s'empourpre et transpire; le sang est amené à la surface et refroidi par l'air. Et quand vous avez froid, vous éprouvez la chair de poule et la peau repousse le sang loin de la surface pour lui éviter de se refroidir.

Comment pouvez-vous maintenir la peau en bon état de fonctionnement? — 1—Il faut la garder propre. (Les glandes obstruées par la saleté sont inutiles). — 2—Il faut lui donner beaucoup d'air et de lumière. S'il est possible, tout le corps devrait être exposé à la lumière.

House of Flowers
Les Douleurs ARTHRITIQUES et RHUMATISMALES PEUVENT ÊTRE SOULAGÉES!
Joignez-vous aux milliers de personnes qui ont obtenu, avec DOLCIN, le soulagement des douleurs atroces causées par l'Arthrite et le Rhumatisme. Les Comprimés DOLCIN sont inoffensifs, non toxiques... ils ne peuvent nuire au cœur ni à aucun autre organe. Vous pouvez acheter les Comprimés DOLCIN dans n'importe quelle pharmacie. DOLCIN est maintenant vendu en flacons pratiques de trois formats: son prix est modique... les résultats, étonnamment rapides. Achetez un flacon de Comprimés DOLCIN aujourd'hui 100 comprimés, \$2.99—200 comprimés, \$5.95—équipement disponible en flacons de 500 comprimés. Docteur Limited, Toronto 10, Ontario.

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

Feuilleton du "Canada"

Comme le Lierre

Roman par M. DESCHAMPS

No 6 3 mars 1950 (Suite)

—Et ne point en parler à votre père, surtout. Je tiens à ce qu'on lui épargne le coup que lui porterait une pareille impertinence. Gisèle chancela, perdant pied. Elle n'admettait pas que l'on pût traiter avec ce dédain méprisant le plus grand événement de sa vie. Parce que sa tante avait résolu de l'associer à un jeune homme dont elle ne connaissait ni les instincts ni le goût, et de régler son avenir comme une agence organise un voyage, allait-elle se soumettre et accepter sans protester une destinée médiocre?

Elle avait tant de fois entendu ses parents prononcer ce voué: "Mes chers trésors, ceux qui voudront vous prendre à nous, devront subir des épreuves terribles. Il faudra qu'ils sachent nous connaître, qu'ils sauront vous comprendre, vous rendre heureuses, vous laisser telles que nous vous avons vues. Nous serons impitoyables."

Comment sa mère comprenait-elle donc son bonheur, puisque, lorsqu'il s'offrait d'une façon si lu-

Puis, en accentuant sa moue de mépris: —Un gamin que nous avons élevé, un orphelin que nous avons adopté par charité, pour qui nous nous sommes saignées afin de lui faire faire de sérieuses études; dont nous avons fait la situation! —Il ne l'a jamais oublié, s'écria Gisèle. —Il n'eût plus manqué que cela! Il nous doit tout, surtout le respect.

Antoinette vint au secours de sa sœur, donna, elle aussi, des raisons pour lesquelles la déclaration de Claude semblait mériter des égards. —Il est très instruit, laborieux, distingué, sérieux. La réponse de Mme de Guérande témoignait que son sister était fait, que son jugement restait soumis à l'aveuglement, au parti pris et à l'entêtement d'une femme qui ne veut pas revenir sur une décision arbitrairement résolue. —Il ne fait que son devoir. On fait des rêves pour ses enfants, on se tue à prévoir, à arranger les événements au mieux de leurs intérêts, on leur prépare une existence enviable et le premier venu se permet de renverser d'un coup de pied tous les beaux projets que l'on a échafaudés... —Oh! maman, un coup de pied, une pareille poésie! —"Il est jolie, ta poésie! Il avait, tu peux en parler. Je crois Claude intelligent; je ne me serais jamais douté qu'il employait son temps à élucubrer de semblables inepties. Le brocard fit sur Gisèle, l'effet d'un coup de fouet. —Des inepties, d'aussi beaux vers? Maman, vous êtes injuste. —D'abord, tu n'entends rien aux vers, Dieu merci! Moi non plus, d'ailleurs; je suis tout à fait profane, mais j'ai assez d'expérience pour savoir que ceux-ci ne valent rien et ne signifient rien. —Maman, s'écria Antoinette, je suis de l'avis de Gisèle. Je les trouve très intéressants. —Toi, quand on te demandera ton avis, tu le donneras. Elle a beau être en vers, je ne suis pas assez sottise pour ne pas comprendre le sens de l'effronterie que Claude s'est permis de commettre. Un enfant qui serait mort de faim, si nous ne l'avions pas recueilli au décès de sa mère, une vague, une insignifiante petite cousine à nous, pauvre, et qui avait déjà donné l'exemple d'un mariage tout à fait ridicule; d'une de ces réunions qui conduisent fatalement au dénuement ou elle a échoué.

Les deux sœurs échangeaient avec une sorte de stupeur et injuste réquisitoire contre une parente dont l'aventure touchante avait jusque là inspiré un religieux respect à toute la famille, à cause de son total désintéressement, et de l'exemple rare de dévouement qu'elle avait donné.

Noble, passionnément requise par des œuvres de charité, cette

Variations sur un thème végétarien!

Regardez le chef d'oeuvre d'art culinaire que vous pouvez réussir avec le saumon en conserve de Colombie-Britannique! Et ne c'est qu'un exemple! Il y a cent façons d'apprêter délicieusement, économiquement, les plats les plus succulents—avec le saumon en conserve de Colombie-Britannique! Essayez celle-ci!

BOUCHÉES DE SAUMON

1 boîte de 1 lb. de saumon haché
2 tasses de sauce blanche.
1 cuillerée à thé d'oignon râpé.

Ajouter les oignons, le persil, et le fromage à la sauce en brassant continuellement jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Ajouter le saumon défilé en morceaux et égoutter. Rouler la pâte à 1/4 ou 1/2 d'épaisseur. Découper en carrés de 2" x 2". Garnir de saumon et de fromage. Remplir avec la préparation de saumon et replier les quatre coins au centre. Cuire 30 minutes dans un four de 400 degrés F. (Fait servir 6 ou 8).

2 cuillères à thé de persil haché
1/2 tasse de fromage râpé
1/4 tasse de beurre fondu
1/2 tasse de sauce blanche
1/2 tasse de farine à toutes fins tamisée.

Associer SALMON
Canniers of British Columbia

50-25 F

—Notre cousine a épousé un brillant officier qu'elle aimait, on nous avait habitués, jusqu'à présent, à admirer son exemple; moi, je trouve toujours qu'elle a bien fait.

D'une voix sifflante comme la Guérande d'une cravache, Mme de Guérande riposta: —Toi, si tu continues, tu vas recevoir un soufflet. Elle a si bien fait que son mari est mort après cinq ans d'union.

—En héros, percé des balles que lui envoyait une tribu rebelle, en le sommant de se rendre.

—Et elle-même est morte de désespoir, en nous laissant sur les bras un enfant qui est parvenu à se créer une situation à nos frais et qui, en reconnaissance, cherche à troubler le cœur d'une de mes filles. C'est de l'incestueux, ma parole; mais nous allons bien voir.

Gisèle en qui, à son insu, l'exemple lointain de la cousine dont toute la famille avait été si fière, avait allumé une flamme que l'accusation de sa mère avait, prit à son tour, franchement, la défense de Claude.

—Il ne se serait jamais permis cette hardiesse si je ne l'avais pas encouragé.

Une exclamation de sa sœur lui fit comprendre aussitôt qu'elle venait de commettre une maladresse. Mme de Guérande s'avança, menaçante, vers sa fille aînée. —Malheureuse! qu'est-ce que tu dis? —La vérité, maman. J'ai toujours fait comprendre à Claude, sans mettre pour cela en action des ressources d'intrigue dont j'aurais honte moi-même, et qu'il aurait lui-même méprisées, que j'admirais sa belle intelligence, que j'applaudissais à ses brillants succès universitaires. Vous avez toujours reconnu vos distinctions; j'étais un professeur très distingué, et que ce qu'il écrivait dans les revues se caractérisait par une note personnelle qui le faisait apprécier.

—Quand j'ai dit cela, j'ignorais encore que ce magistrat, cet "intellectuel" fut un sot; il vient de m'en donner la preuve.

—Pourquoi? Parce que sa démarche torpille une combinaison de tante Adélaïde? Parce que le père de Claude ne lui a pas laissé une fortune considérable ou des titres de noblesse qu'au temps où on les décernait, sa fièvre conduite lui eût fait octroyer?

Un bref et impératif rugissement de klaxon, dans la cour d'honneur, fit sursauter Mme de Guérande.

D'autres ronflements successifs de moteurs lui épouvantèrent que la foule des invités arrivait et qu'elle n'avait plus de temps à consacrer à ce débat.

La part que Gisèle avait prise dans l'étonnement que les circonstances venaient de lui procurer lui semblait si extravagante qu'elle ne se sentait plus en état d'en discuter avec modération et sang-froid.

—Ton père, dit-elle, sera immédiatement informé de la conduite de son fils et de la tienne. C'est lui qui décidera ce qu'il convient de faire.

Submergée par un océan d'impressions désolantes, qui avaient l'enchantement par lequel elle avait, quelques instants auparavant, été transférée, Gisèle se fit suppliante: —Mère, si vous trouvez que ce que Claude vient de faire est mal, je vous en conjure, ne le dites pas à mon père.

—C'est ce que tu as permis, toi, qui es abominable, et il ne me sera possible de l'oublier que si tu le montres, tout à l'heure, très aimable à l'égard de la tante et si tu lui manifestes, par ton entrain et ta bonne humeur, la joie profonde et la reconnaissance que tu dois éprouver à la pensée qu'elle daigne s'intéresser d'une façon si active à ton avenir et à ton bonheur.

—Mon bonheur, maman, je ne pourrais pas le trouver dans la direction où tante Adélaïde veut me pousser.

—Qu'en sais-tu? Qu'est-ce que tu as à reprocher au marquis de Ruffin?

—Absolument rien.

(à suivre)

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.

Iéon Chanceler

SPECTACLES

Les stores vous ouvrent
meilleurs service

Guy Rochon
Prop.
1960, ave Logan
HO. 7371

DANS LA COURSE

Andrex est de retour à Montréal. Il va sans dire qu'il était tout heureux de rencontrer les vieilles connaissances: Koudriadzeff (dont il a oublié le premier nom), Bernard Eudes, Roger Baulu, les journalistes, les photographes. Et le plus intéressant de tout, c'est qu'il s'est rappelé de presque tous les noms de chacun. Cette marque d'intérêt n'a pas manqué son effet hier à la conférence de presse que Canadian Concerts a donné au Ritz-Carlton, les représentants de la presse ont été touchés de cela et il n'en fallut pas plus pour faire déborder la conversation sur un bon pied.

Tout d'abord Andrex, qui doit débiter dans un spectacle de variétés ce soir au His Majesty's, a parlé de la température. Ce qui est bien normal. Il a constaté qu'il faisait froid et il a fait une petite comparaison avec la chaleur de mai qu'il avait fait sur lors de son dernier voyage au Canada. Il se plaignait d'un léger rhume, qu'il attribue non pas à notre température, mais à un courant d'air dans l'avion qui le conduisit de Paris à New-York.

Nouvelles chansons

Andrex a enrichi son répertoire de plusieurs nouvelles chansons dont il fera profiter les Canadiens. Evidemment il reprendra quelques-unes de ces chansons qui ont eu le plus de succès lors de sa récente tournée: "Ca remonte, ça redescend", "Madame touche pas banana", "Ernest", "Le Charme Slave", "Parmi les chansons nouvelles qu'il donnera sur la scène du Majesty's, il y a "Pompe à bras", une oeuvre destinée à immortaliser les pompiers, "Ramon Gonzalez", une chanson-parente d'"Antonio".

Andrex qui fera une tournée de trois semaines dans la province, rentrera outre-mer aussitôt après pour aller remplir un engagement en Afrique du Nord, puis chamera pendant deux mois dans l'opéra "Quatre Jours à Paris" qui sera donné en Belgique, reviendra en France pour tourner aux côtés de Fernandel dans le film "Monsieur Boniface Somnambule" et fera ensuite un film pour Marcel Pagnol. Ce dernier film s'appellera "Dargamelle" et racontera l'histoire amusante d'un mari trompé.

La situation théâtrale n'est pas très rose en France, souligne Andrex. Le coût de la vie a encore augmenté et le théâtre et le music-hall sont les premiers frappés. Soit dit en passant, les Canadiens voient plus d'artistes français que les Parisiens, car la plupart travaillent à l'étranger.

Une apparition

Pendant que les journalistes causaient avec Andrex, Yvette Giraud, une charmante diseuse française que l'on applaudira aux côtés d'Andrex, fit son apparition.

Yvette Giraud qui en est à son premier contact avec les Canadiens a immédiatement conquis la presse avec son charme, sa simplicité, son affabilité. Yvette Giraud est la créatrice de plusieurs jolies chansonnettes françaises dont "Mademoiselle Hortensia". Elle est déjà bien connue du public canadien par ses disques nombreux. Parmi les pièces qu'elle interprète au His Majesty's, mentionnons "Captain Cap", "Sansemaya", "La Chambre".

Yvette Giraud est l'épouse du populaire parolier français Jacques Plante à qui l'on doit "Maitre Pierre". Elle est la maman de deux garçonnets.

Roland COTE

Début du Festival dramatique lundi

Le Festival dramatique national, pour la région du Québec-ouest, se déroulera la semaine prochaine à Montréal. Six troupes de comédiens, trois de langue française et trois de langue anglaise, présenteront chacune successivement, en six soirées, une pièce de théâtre qui sera jouée en leurs salles respectives.

Lundi, 6 mars: "I Have Been Here Before", de J.-B. Priestley; troupe du Y.M.-Y.W.H.A., qui dirige Myron Galloway; au Y.M.H.A., rue Mont-Royal est.

Mardi: "Antigone", de Jean Cocteau; La Compagnie du Masque, dirigée par Fernand Doré; au Gesù.

Mercredi: "Le Malade Imaginaire", de Molière; Les Compagnons, qui dirige le R. P. Emile Legault; au théâtre des Compagnons.

Judi: "Jupiter in Retreat", de Janet McPhee et Herbert Whittaker; les Trinity Players, dirigés par Charles Rittenhouse; au Trinity Memorial Hall.

Vendredi: "Guests", d'Ibsen; le McGill Arena Wing, dirigé par Norma Springford; au McGill Union.

Samedi: "Oedipe-Roi", nouvelle version de Jean-Louis Carrier; Les Comédiens du Mont-Royal, dirigés par Jean-Louis Carrier; au Gesù.

C'est dimanche prochain, 12 mars, que le juge de ce concours dramatique, M. Maxwell Wray, rendra son verdict au cours d'une cérémonie spéciale, au Salon Rose de l'hôtel Windsor. L'on annoncera les gagnants et l'on remettra les prix. M. Guy Mauffette sera entendu dans les "Fantaisies Poétiques".

Le public est invité à assister à toutes ces représentations, ainsi qu'à la soirée finale du concours, au Windsor. — (Communiqué)

L'actrice Sally Ann Howes se mariera le 10 mars

LONDRES, 2 (A.P.) — Sally Ann Howes, une jeune étoile du cinéma anglais, et Maxwell Coker, de Lexington Ky., une des vedettes de la troupe "Oklahoma", s'épouseront le 10 mars.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil dit Cecil B. De Mille

Selon Cecil B. deMille, le producteur et directeur de l'imposante production "Samson and Delilah" qui entreprend aujourd'hui une deuxième semaine au théâtre Loew's, les choses n'ont pas beaucoup changé depuis 3,000 ans.

DeMille qui a passé près de 15 ans à faire des recherches sur la période qui a précédé l'ère chrétienne afin de se bien pénétrer de l'esprit de l'époque, a découvert que les gens qui vivaient en 1200 avant l'ère chrétienne avaient de nombreux problèmes fort communs de nos jours: les taxes et le coût élevé de la vie.

"Les habitants du village de Dan, souligne DeMille, étaient encore plus pressurés que nous. Plus de 90 pour cent de leurs récoltes étaient remis aux Philiistins, les occupants de leur pays. On croit qu'ils étaient de la Crète."

L'histoire de "Samson and Delilah" est tirée du livre des Juges. Hedy Lamarr et Victor Mature jouent les principaux rôles. Dans des rôles de soutien, on voit Henry Wilcoxon, Angela Lansbury et George Sanders.

Un cadeau inoubliable

John Wayne, vedette du film "Sands of Iwo Jima" qui prendra l'affiche du théâtre Imperial aujourd'hui, a reçu pendant qu'il tournait à la base militaire des Fusiliers Marins au camp Pendleton, en Californie, un cadeau auquel il tient plus que tous au monde.

L. E. Killens, un sous-officier, lui présente une épée japonaise qu'il avait volé au major japonais Itake Nakamura, le 28 février 1945, pendant la bataille d'Iwo Jima.

En remettant ce cadeau, on lui a présenté la médaille de la Légion d'honneur. "Les Fusiliers Marins vous souhaitent une longue carrière cinématographique et sont heureux de voir que vous êtes la vedette de ce grand film."

Dans "Sands of Iwo Jima", John Wayne est entouré de John Agar, Adele Mara, Forrest Tucker, Wally Cassel et James Brown. La mise-en-scène a été assurée par Allan Dwan.

La venue des cinéastes américains cause un tumulte.

L'arrivée d'une équipe de techniciens de cinéma américains dans le paisible village italien d'Amalfi causa un véritable tumulte. Ces techniciens dirigés par Victor Phalen tournaient le film "The Pirates of Capri" qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Princess.

Aux Etats-Unis, une équipe de cinéaste en location soulève toujours la curiosité, mais pas à ce point. La plupart des habitants d'Amalfi n'avaient jamais vu un film. On peut donc s'imaginer ce qui se passa quand ils virent arriver ces étrangers avec tout leur équipement.

Les vedettes de "Pirates of Capri" sont Louis Hayward, Binnie Barnes et Alan Curtis. On verra dans ce film deux nouvelles per-

sonnalités du cinéma italien, Rudolph Serato et Marielle Lotti. Edgar Ulmer a fait la mise-en-scène de ce film.

Une jeune artiste fort occupée

Une des jeunes artistes les plus occupées de Hollywood est certainement Joyce MacKenzie que l'on verra dans le rôle d'une garde-malade dans le film "12 O'Clock High" qui prendra aujourd'hui l'affiche du théâtre Capitol. Elle a comme partenaire dans ce super-production, Gregory Peck.

Dès qu'elle est terminée "12 O'Clock High", le directeur-producteur Otto Preminger l'invita à jouer dans le film "Whirlpool" et peu après dans la comédie "Mother Didn't Tell Me". Dans ce dernier film, elle joue le rôle le plus important de sa carrière.

C'est pendant qu'elle était casquée dans un petit théâtre de Los Angeles, qu'elle se fit remarquer et qu'elle fut invitée par la suite à tourner des bouts d'essai.

Aux côtés de Gregory Peck et de Joyce MacKenzie, on verra dans "12 O'Clock High", Hugh Marlowe, Millard Mitchell, Paul Stewart et Gary Merrill.

Lina a sa façon de se faire remarquer.

Michael Curtiz soutient que Lina Romay a des hanches "qui parlent". Quoiqu'il en soit, ce sont ses hanches qui attirèrent l'attention de Michael Curtiz et qui lui valurent un beau rôle dans la comédie "The Lady Takes a Sailor", que le Palace met à l'affiche aujourd'hui. Avec un geste très explicite, Curtiz fit une description de ses hanches comme étant de "celles qui parlent aux hommes et que les hommes écoutent".

En conséquence, il a donné entière liberté à Lina Romay de s'en servir dans les scènes où elle paraît. Dans "The Lady Takes a Sailor", elle personnifie une chanteuse de cabaret qui s'intéresse vivement à Dennis Morgan. Mais elle oublie qu'elle a comme rivale Jane Wyman.

C'est Michael Curtiz qui a fait la mise-en-scène de ce film.

Un rôle parfait pour Joyce Reynolds

Ca ne pouvait mieux tomber. Joyce Reynolds était réellement préparée pour jouer le premier rôle dans le film dramatique "Girls' School" qui passera au théâtre Orpheum à compter d'aujourd'hui.

Juste avant de commencer à tourner avec le film, Joyce Reynolds passa les examens finals de sa deuxième année de collège à l'Université de Californie; après cela, elle était certainement prête à envisager n'importe lequel problème scolaire. Soit dit en passant, c'est en gagnant dans une production théâtrale de cette université qu'elle avait attiré l'attention des producteurs de Hollywood.

L'action de "Girls' School" se déroule dans un collège pour filles.

qui parlent aux hommes et que les hommes écoutent".

En conséquence, il a donné entière liberté à Lina Romay de s'en servir dans les scènes où elle paraît. Dans "The Lady Takes a Sailor", elle personnifie une chanteuse de cabaret qui s'intéresse vivement à Dennis Morgan. Mais elle oublie qu'elle a comme rivale Jane Wyman.

C'est Michael Curtiz qui a fait la mise-en-scène de ce film.

qui parlent aux hommes et que les hommes écoutent".

En conséquence, il a donné entière liberté à Lina Romay de s'en servir dans les scènes où elle paraît. Dans "The Lady Takes a Sailor", elle personnifie une chanteuse de cabaret qui s'intéresse vivement à Dennis Morgan. Mais elle oublie qu'elle a comme rivale Jane Wyman.

C'est Michael Curtiz qui a fait la mise-en-scène de ce film.

qui parlent aux hommes et que les hommes écoutent".

En conséquence, il a donné entière liberté à Lina Romay de s'en servir dans les scènes où elle paraît. Dans "The Lady Takes a Sailor", elle personnifie une chanteuse de cabaret qui s'intéresse vivement à Dennis Morgan. Mais elle oublie qu'elle a comme rivale Jane Wyman.

C'est Michael Curtiz qui a fait la mise-en-scène de ce film.

Joyce Reynolds a comme partenaire dans ce film, Ross Ford, Laura Elliott, Julia Dean et Thurston Hall.

En attraction supplémentaire, l'Orpheum présente "Barbary Pirate", avec Donald Wood, Trudy Marshall et Lenore Aubert.

qui parlent aux hommes et que les hommes écoutent".

En conséquence, il a donné entière liberté à Lina Romay de s'en servir dans les scènes où elle paraît. Dans "The Lady Takes a Sailor", elle personnifie une chanteuse de cabaret qui s'intéresse vivement à Dennis Morgan. Mais elle oublie qu'elle a comme rivale Jane Wyman.

C'est Michael Curtiz qui a fait la mise-en-scène de ce film.

qui parlent aux hommes et que les hommes écoutent".

En conséquence, il a donné entière liberté à Lina Romay de s'en servir dans les scènes où elle paraît. Dans "The Lady Takes a Sailor", elle personnifie une chanteuse de cabaret qui s'intéresse vivement à Dennis Morgan. Mais elle oublie qu'elle a comme rivale Jane Wyman.

C'est Michael Curtiz qui a fait la mise-en-scène de ce film.

THE WORLD'S GREATEST LOVE STORY

Samson and Delilah

Motivés: \$0.75 - Soirées: \$1.13 taxes incl.

La plus amusante comédie de la Warner Bros.

The Lady Takes A Sailor

JANE WYMAN DENNIS MORGAN

A L'AFFICHE **Palace**

IL COMBATTIT POUR SA REINE... N'épargnant pas les coups d'épée pour sauver un royaume... La plus excitante histoire de l'ère des Bourbons.

Pirates of Capri

LOUIS HAYWARD

A L'AFFICHE **Princess**

LE CARROUSEL

Dès maintenant!

★ **NAPOLEON REED**
Sensationnel chanteur étoile de "Carmen Jones"

★ **BOB SHEPPARD**
- Votre hilarant M. C.

★ **GAYE DIXON**
- Miss Music de 1950

MIRIAM SAGE présente le groupe de danseuses le plus parfaitement équilibré en Amérique

MARCEL DORE et son orchestre POUR RESERVATIONS APPELER MA. 8975

1424, RUE PEEL en face de l'hôtel Mont-Royal

Film d'Yvonne de Carlo à l'affiche

La beauté et le talent de danseuse d'Yvonne de Carlo ont été exploités de la plus heureuse façon pour le film "Salomé l'ensorcelleuse", que la direction du cinéma Champlain mettra samedi à l'affiche.

C'est un film en couleurs et en musique, un film d'aventures qui nous transporte de Berlin à l'ouest américain, et qui unit ainsi les raffinements de la civilisation la plus blâsée aux brutalités de la vie des pionniers en une suite de tableaux pleins de vies et de pittoresque.

Une véritable tour de Babel

Eric Portham, vedette de "The Spider and the Fly" s'aperçut un jour que toutes les paroles qui parvenaient jusqu'à sa loge de studio étaient en langues étrangères. La loge d'Eric était voisine de celle d'Ivan Desny, qui parle parfaitement le russe; en face de celle de Herbert Lom dont le tchèque est la langue maternelle; à deux portes de la Roumaine Nadia Gray et tout près de l'étoile française Anouk.

CE SOIR LE RIDEAU VERT présente

NEIGES

avec

- ★ Antoinette GIROUX
- ★ Yvette BRIND'AMOUR
- ★ Roger GARCEAU
- ★ Ginette LETONDAL
- ★ Yvette THUOT
- ★ Michèle TISSEYRE

Théâtre des Compagnons BILLETTS AU CONTRÔLE

Au Petit Salon

Mme Jean Després, journaliste et auteur radiophonique, prononcera une causerie intitulée: "Gants de boxe...", à la réunion du Petit Salon du B.P.F. le mercredi 15 mars, à 8 heures 45, à l'Hôtel Windsor, Salon Prince de Galles. Elle sera présentée et remerciée par M. Roger Duhamel, journaliste. Au programme musical: M. René-Salvator Catia, poète et artiste de cinéma français, et Mlle Simone Lamarche, chanteuse, accompagnée au piano par Mlle Gisèle Salme. Seuls les membres sont admis.

DEMAIN SOIR PREMIERE AMERICAINE

LA COMPAGNIE DU MASQUE

ANTIGONE COCTEAU

Gésu

4-7 MARS Soirées: \$1.25 51.00 - \$1.50 et le 4 et 5 matinées: 50 - 60

Commentant

CE SOIR et jusqu'au 12 mars

matinées: dimanche 3 et 12 mars

ou

HIS MAJESTY'S

ANDREX

avec ANDRE MYR, chansonnier, MYROSKA, voyante, les SEBASTOS, danseurs acrobates, les RENATIS, comédiens, JIM CUNY, jongleur et

YVETTE GIRAUD chanteuse

IL RESTE UN BON CHOIX DE BILLETTS POUR CE SOIR

EN VENTE chez Ed. Archambault et au His Majesty's

ANTIGONE COCTEAU

Gésu

4-7 MARS Soirées: \$1.25 51.00 - \$1.50 et le 4 et 5 matinées: 50 - 60

SAINT-DENIS DEUXIEME SEMAINE

L'AVARE RECOIT SA LEÇON!

CHARLAND GERMAIN

SERAPHIN

avec GUY PROVOST, SUZANNE AVON, HENRI POITRAS

QUEBEC PRODUCTIONS FRANCE FILM

CINEMA PARIS QUATRIEME SEMAINE

LE Drame des MAISSANCES ILLÉGITIMES!

Madeline ROBINSON

DOCTEUR Louise avec SUZANNE AVON HENRI POITRAS

SAINT-DENIS DEUXIEME SEMAINE

L'AVARE RECOIT SA LEÇON!

CHARLAND GERMAIN

SERAPHIN

avec GUY PROVOST, SUZANNE AVON, HENRI POITRAS

QUEBEC PRODUCTIONS FRANCE FILM

Depuis ton départ

Claudette COLBERT, Jennifer JONES, Joseph COTTEN, Shirley TEMPLE, Woolly WOOLLEY, Janet BARRYMORE

CHAMPLAIN

100 ST-CATHERINE E. FA. 1608

L'add' contre les Japonais

LORETTA YOUNG ALAN LADD

LE DÉFILE DE LA MORT

A L'AFFICHE **ELECTRA**

Le FANTÔME au CLAVIER

sera au

Café de l'Est

VENEZ RIRE, VOUS AMUSER avec

JACQUES NORMAND GILLES PELERIN BILLY MONROE MONIQUE LEYRAC

l'orchestre d'Eddie Sandborn

4558 E., NOTRE-DAME CL. 4455

2 spectacles tous les soirs 3 le samedi

Le FANTÔME au CLAVIER

sera au

Café de l'Est

VENEZ RIRE, VOUS AMUSER avec

JACQUES NORMAND GILLES PELERIN BILLY MONROE MONIQUE LEYRAC

l'orchestre d'Eddie Sandborn

4558 E., NOTRE-DAME CL. 4455

2 spectacles tous les soirs 3 le samedi

LES PLUS BELLES HEURES DE LA MARINE

SANDS OF IWO JIMA

JOHN WAYNE JOHN AGAR ADELE MARA FORREST TUCKER

BELLE OF OLD MEXICO NO TRUCOLOR

A L'AFFICHE **Imperial**

Le Yankee qui fit disparaître le roi des pirates, terreur de la Méditerranée

BARBARY PIRATE

GIRLS SCHOOL Stationnement GRATUIT

A L'AFFICHE **ORPHEUM**

CAROL est heureux de présenter à la

TZIGANE ROOM

- ★ BILL PARKER
- ★ ANN ANDRE
- ★ MARTHA ANN BENTLEY

L'ORCHESTRE DE WILL SKINNER avec Alexis et son violon

Reservations Harry MA. 2145

LES BIFTEKS SONT MEILLEURS AU

BUCHAREST

3956, rue St-Laurent

RETENU A L'AFFICHE SUR DEMANDE POPULAIRE

POUR LA PREMIERE FOIS A L'ECRAN!

TITO GOBBI dans l'opéra de Verdi

RIGOLETTO

Etalles de la SCALA et du ROYAL OPERA HOUSE de Rome, dirigé par Serafin

Maintenant Tous les soirs 50¢

SEVILLE Art Theatre

PRES DU FORUM

DANS la splendeur du soleil de midi... ou des nuits étoilées, du ciel d'orange ou des ténèbres de la nuit... ce film vous portera aux sommets de l'émotion!

12 O'CLOCK HIGH

GREGORY PECK

A L'AFFICHE **CAPITOL**

12 O'CLOCK HIGH

GREGORY PECK

A L'AFFICHE **CAPITOL**

LE **NORMANDIE ROOF**

au sommet de l'hôtel Mont-Royal UN HOTEL SHERATON

EST HEUREUX DE PRESENTER

Russell Swann Magicien extraordinaire

★ Frank Gallagher Chanteur-étoile de Sheffer Pen Parade ET

Sandra Gallagher

★ **BUDDY CLARKE** et son orchestre de l'hôtel Mont-Royal et de l'ensemble de MAX CHAMITOV

DU SOUS-TITRE EN MAIN

Par PAUL PARIZEAU

Que devient la liberté de paroles ?

Ce n'est pas une amende mais un cautionnement de \$1,000 que Kenny Reardon vient de déposer entre les mains du président Clarence Campbell de la ligue de hockey Nationale. Clarence Campbell est avocat bon fide, ou l'était avant d'abandonner sa pratique pour succéder à Mervin "Red" Dutton, mais il semble investi comme président de la N.H.L. de tous les pouvoirs d'un juge. Il n'est pas rare qu'un cautionnement soit exigé par le Tribunal à un accusé laissé temporairement en liberté, mais c'est la première fois dans l'histoire sportive qu'un athlète se voit les mains et la langue étroitement liées d'une manière aussi efficace. Selon les explications fournies par le président Campbell la garantie déposée est une police d'assurance gratuite offerte à Carl Gardner des Leafs jusqu'à ce que Kenny Reardon ait touché le terme de sa carrière.



Le sénateur Donat Raymond se trouvant actuellement en Floride et Frank Selke ne devant revenir d'un voyage dans l'Ouest au fin de semaine, aucun commentaire officiel n'a été fait par la direction du club. Même s'ils étaient sur les lieux ni Selke ni le président du club n'oseraient probablement faire la moindre critique car la liberté de parole n'existe plus dans la ligue Nationale. Les meetings des gouverneurs se tiennent à huis clos. Ils vont même se réunir jusqu'en Floride en hiver pour que le secret de leurs discussions ne soient divulgués. La libre expression des opinions est fatale comme Frank Boucher a pu s'en rendre compte, car cette prohibition d'expression ne touche pas seulement les joueurs comme Reardon mais aussi les instructeurs, gérants ou officiels des clubs. C'est de la pure dictature en un monde démocrate qui a fait tant de sacrifices pour sauvegarder ses droits.

Frank Boucher avait suggéré l'introduction de la ligue rouge au centre de la glace. Dans un interview il admettait il y a quelques semaines que le but principal de son invention consistait à rendre moins apparent l'infériorité du hockey en temps de guerre. Et il affirmait que la ligue rouge devait disparaître avec le retour des années normales. Ses déclarations provoquèrent la colère du président Campbell qui lui écrivit une lettre de sévères réprimandes, si bien que le sympathique officiel des Rangers résigna ses fonctions comme membre du comité des règlements de la ligue. L'abolition de la ligue rouge est pourtant fort souhaitable. En homme libre Frank Boucher a tout de moins le droit d'exprimer ses opinions. Et sa conduite dans les circonstances fut celle de tout homme d'honneur.

L'influence torontoise transparait dans la décision que vient de prendre le président Clarence Campbell dans le cas de Reardon. Soyez assuré que l'intervention de Conny Smythe y est pour quelque chose. Les Leafs ont trouvé le moyen de priver les Canadiens de services de Maurice Richard pour gagner la coupe Stanley il y a

Minora
-la lame
BON MARCHÉ
PLUS TRANÇHANTE PLUS DURABLE
Épargnez de l'argent. Rassez-vous proprement avec Minora, la lame qui s'adapte au rasoir à double tranchant. 12 pour 25¢ ou 4 pour 10¢.
12 POUR 25¢
GROS PAQUET ECONOMIQUE

Notre intention n'est pas d'inciter Reardon à la violence. Nous ne l'excusons pas pour ses déclarations faites à la légère. Il ne doit pourtant pas se laisser trop impressionner par cette menace suspendue sur sa tête. Il est dans la position de l'homme menacé de chantage. Et nous nous demandons si le président Campbell n'entreprend pas ses pouvoirs en exigeant de lui cette forte caution ?

Puisque les déclarations faites dans le giron de la ligue Nationale doivent avoir des suites directes nous garderons en mémoire les propres paroles prononcées par le président Campbell et rapportées par notre confrère Elmer Ferguson. Et nous les ramènerons sur le tapis au besoin.

Gardner ne devra pas abuser de la fautive situation dans laquelle se trouve Reardon. "Gardner n'est pas dans une position sans tache," a dit Campbell. "Il y a une couple de points noirs contre Gardner (y compris 14 points de suture à la mâchoire de Reardon) et s'il est mêlé à quelque fracas il se

VENEZ AVEC NOUS! À L'EXPOSITION DES SPORTSMEN DE MONTREAL

Venez observer la "vie en plein air" dans une salle d'exposition! Il y a de quoi amuser toute la famille à la 7e exposition annuelle des sportsmen de Montréal — du 4 au 12 mars — à l'arsenal du 17e régiment des Hussards, chemin de la Côte-des-Neiges.

Réservez vos sièges dès maintenant chez : Omer DeSarras Ltée, rue St-Denis — Lord's Sport Shop — Fin, Fur and Feather Ltd., 1463 avenue Union — 571, square Victoria, suite 404. Pour renseignements, téléphones à WI. 5100. Stationnement gratuit près de l'arsenal.

Privé de Bernard Geoffrion, le National est vaincu, 5-1

Par Jean Séguin

QUEBEC, 2. (Par fil direct) — Le National, sans "Boom-Boom" Geoffrion, nous fait penser à un soldat allant à la guerre muni d'une excellente carabine, mais ne possédant pas de cartouches. Le club de la rue Cherrier a été facilement défait par les Citadelles de Québec au compte de 5 à 1, hier, dans la première joute de la série semi-finale de quatre de sept des éliminatoires de la ligue junior. Geoffrion n'a pas fait le voyage à Québec, hier, mais a plutôt pris le chemin de l'hôpital, où il doit subir une opération pour l'ablation de l'appendice.

Il est fort probable que les Citadelles auraient triomphé quand même, avec Geoffrion sur l'aiguille. L'offensive du National a complètement manqué de cohésion principalement dans la troisième période, alors que les Citadelles enregistrèrent trois buts. Béliveau fut l'étoile des vainqueurs avec trois buts, tandis que Denis Brodeur a été sensationnel dans la deuxième. Sans sa brillante tenue, le compte final aurait certainement favorisé beaucoup plus les Citadelles. Burchell et Fillion ont bien joué pour le club de la rue Cherrier, tandis que Hudson, Lemonde et Paillé ont brillé également pour les Citadelles.

Matt Benoit a remplacé Geoffrion sur la première ligne d'attaque du National. Une minute de jeu ne s'était pas écoulée que George James fut puni pour avoir retenu Jean Béliveau. Aucun dommage ne fut causé pendant l'absence de James. Rousseau abattant de la bonne besogne à la ligne bleue du National.

Le jeu fut passablement divisé dans les dix premières minutes de jeu, bien que les Citadelles ont semblé avoir un peu l'avantage. Leaning Hardy du National junior B a remplacé Geoffrion sur l'aiguille du club.

Le trio formé de Fillion, Smith et Langill fut le meilleur du National à l'offensive.

Quebec compte

Les Citadelles ouvrirent le pointage après dix minutes de jeu. Après une mêlée générale devant les filets de Brodeur, Gervais réussit à glisser le disque dans la cage de chie Montréalais. Hayfield et Mudie ont reçu le crédit d'assistances sur le but.

Burchell et Benoit manquèrent tour à tour d'excellentes chances de compter. Paillé fut brillant sur un dur lancer de Benoit.

But de Béliveau

Jean Béliveau, l'étoile joueur de centre des Citadelles, porta le compte 2-0 en faveur de son club en profitant d'une faiblesse de Fildes et MacYay à la ligne bleue du National. Makila et Pichette furent crédités d'assistances sur le but.

Rainer Makila lança sur le poteau des filets quelques minutes plus tard. Brodeur a fait le grand écart pour tenter de faire l'arrêt et le National fut chanceux que le disque frappe le poteau.

Le jeu fut monotone dans les dernières minutes de jeu du premier engagement qui se termina au compte de 2 à 0 en faveur des Citadelles. Denis Brodeur fut la grande étoile de la période en bloquant 16 lancers dans ses filets. Paillé fut appelé à exécuter neuf arrêts.

Les Citadelles continuèrent de dominer le jeu au début de la deuxième période. Mickey Hennessey, pilote du National, désigna trouvera lui aussi dans de bien mauvais draps."

Il est entendu que la bonne conduite de Reardon ne sera pas mise en cause s'il est entraîné dans quelques bagarres en autant que Gardner ne soit pas en lice.

"Tout ce que nous voulons", de dire le président, "est de faire parallèle la possibilité que Reardon donne suite aux menaces proférées contre Gardner dont l'une était son intention de lui infliger 14 points de suture même s'il devait attendre jusqu'à la dernière partie de sa carrière. Naturellement, au cours des joutes à venir, Reardon sera naturellement mêlé à des querelles et il aura des punitions comme nous les autres joueurs. Mais à moins qu'il ne se rende coupable d'un acte grave, lui méritant une punition de match, par exemple, de tels incidents ne seront pas considérés comme une menace pour sa caution de bonne conduite."

Les journaux ne sauraient trop fortement protester contre les constants efforts du président Campbell pour supprimer la liberté de parole. Pourquoi n'est-il pas intervenu lorsque le club de hockey de Detroit et Jack Stewart ont intenté une poursuite en libelle contre notre confrère Andy O'Brien et le Standard pour avoir publié des accusations spontanées dans la fièvre générale des séries éliminatoires du printemps dernier et sans graves conséquences. S'il fallait sévir pour les menaces proférées par les joueurs au cours des hostilités les amendes atteindraient des proportions alarmantes. Les reporters sont directement atteints par le mutisme imposé par Campbell. Comment obtenir les impressions des joueurs ou des gérants dans les circonstances? La publication des statistiques ne saurait satisfaire le public. Et si la publicité susceptible de maintenir l'intérêt public est abolie comment les clubs peuvent-ils espérer survivre?

Un hockeyiste ayant l'audace de prononcer la minime parole des injures proférées par Jack Kramer à l'égard de Joe McCarthy signerait son arrêt de mort dans la ligue Nationale. Le commissaire Chandler est-il intervenu dans cette affaire? Les salaires payés aux joueurs de hockey sont une sorte de secret tandis que ceux des étoiles de baseball comme Williams, DiMaggio, Robinson et autres font le sujet de manchettes. Que nos lecteurs tirent leurs propres conclusions.

Springfield 6, Hershey 3

Première période
1-Springfield: Hayden 5.13
2-Hershey: Marquis (Kullman-Brice) 14.43
3-Springfield: Summerhill (Gouden-Burnett) 15.08
4-Hershey: Porteous (Mabaffly-Brangan) 15.42
Punitions: Allen, Jones.

Deuxième période
Aucun point.
Punition: Hudson.

Troisième période
1-Quebec: Béliveau 4.39
2-Quebec: Divney (Gervais) 7.29
3-Quebec: Béliveau 11.25
4-National: Smith (Smith-Langill) 13.35 (majeure).

Buffalo 3, New Haven 3

Première période
1-New-Haven: Lamirande (Perrault-Gordon) 10.23
2-New-Haven: Perrault (Gordon-Lamirande) 19.54
Aucun point.

Deuxième période
1-Buffalo: Mackay (McNabney-Finkbeiner) 10.10
Punitions: Hrymnaik, Bell, Perrault, Finkbeiner.

Troisième période
1-Buffalo: Hockey (Drainville-Pargeter) 2.37
2-Buffalo: Meger 12.43
3-New-Haven: White (Manson) 15.38
Punitions: McKay, Lawell, Barlow.

Bentley compte deux fois et Chicago triomphe du Canadien

CHICAGO, (C.P.) — Doug Bentley a compté deux buts alors que les Black Hawks ont infligé une défaite de 5 à 2 aux Canadiens, dans une partie régulière de la ligue de hockey Nationale, disputée ici hier soir, devant une foule de 12,000 personnes environ.

En vertu de cette défaite, les Habitants demeurent en troisième position, sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York qui étaient inactifs.

Les buts de Bentley étaient ses 201e et 202e, depuis ses débuts dans la ligue Nationale. Metro Prstai, Jim Conacher et Bep Guidolin ont été les autres compteurs des vainqueurs.

Richard a réussi son 33e but de la saison pour le Tricolore, tandis que Kenny Mosdell a compté l'autre.

Dans la troisième et dernière période, fut blessé au front par le patin de Roy Conacher alors qu'il était étendu sur la glace. La joute fut interrompue de 20 minutes environ.

La blessure nécessita sept points de suture.

J. Plante et L. Fraser brillent alors que Ottawa-Royal annulent

Un but compté par Lude Check 15 secondes avant la fin de la période supplémentaire a permis aux Senators d'Ottawa d'annuler, 3 à 3, avec les Royals dans une partie régulière de la ligue de hockey senior du Québec, disputée au Forum hier soir. En vertu de ce verdict, les Senators demeurent en troisième position, deux points en avant du Royal.

D'ici la fin de la saison régulière, dimanche prochain, chaque club jouera une partie. Une victoire du Royal, dimanche, aux dépens des Braves de Valleyfield, combinée avec une défaite des Senators contre Sherbrooke à Ottawa, demain soir, placerait les Royals sur un pied d'égalité avec les Senators.

Plante et Fraser, les étoiles

Cette joute d'hier, disputée devant 4,000 amateurs de hockey environ, a été marquée d'un chaud duel entre les gardiens de buts Jacques Plante et Legs Fraser. Ce dernier fut tout particulièrement en évidence dans l'engagement initial, alors qu'il bloqua 22 lancers. A la fin des 10 minutes supplémentaires, Fraser avait bloqué 47 lancers en comparaison de 38 pour son rival. Ces chiffres sont donc suffisants pour témoigner de la magistral tenue affichée par les deux cèrberes.

Avant que Lude Check enregistre le but égalisateur, Gordie Knutson avait pris Fraser en défaut 8 secondes auparavant pour porter le compte 3 à 2 en faveur du Royal. Les Senators sont venus deux fois de l'arrière dans les trois premières périodes pour égaliser les chances.

Désailleurs profita d'une punition de deux minutes imposée à Nils Tremblay pour enregistrer le 1er but des Royals 64 secondes avant la fin de la période initiale.

Mais, deux minutes étaient à peine écoulées dans la seconde reprise, quand Check égalisa les chances pour Ottawa en déjouant Plante sur un lancer de revers après s'être échappé du centre de la glace.

Alors que le Royal avait l'avantage numérique d'un joueur quatre minutes avant la fin de l'engagement, Malone s'empara d'un disque égaré près des filets de Fraser pour faire allumer la lumière rouge derrière la cage de ce dernier à l'aide d'un dynamique lancer de revers, et porter le compte 2 à 1.

Après cinq minutes de jeu dans la 3e période, Ottawa égalisa une 2e fois le pointage, quand le puck, lancé par Tudin, devia sur un patin pour ensuite pénétrer dans la forteresse du Royal.

C'est alors que Check annula le but de Knutson dans l'engagement supplémentaire pour assurer un verdict nul aux Senators.

Deux des trois buts du Ottawa furent comptés alors que McNeil et Cox étaient à la ligne bleue... On a appris, hier, que le jeune joueur de défense du Royal, Dollard St-Laurent, ne sera plus en mesure de jouer cette saison, à cause d'une séparation à l'épaule... Bill Robinson et Alex Smart n'ont pas endossé l'uniforme du Ottawa... Gallagan et Eric Appleby, du Royal, n'ont pas joué... Ray Cluffie et Dean Bennett ont très bien rempli leurs fonctions d'arbitre... Lulu Denis s'est avéré un excellent "tueur de temps"

Trois-Rivières bat le Canadien

TROIS-RIVIERES, (C.P.) — Les Reds des Trois-Rivières ont vaincu le Canadien par 4 à 2, ici hier, dans la 5e joute d'une série semi-finale de 5 de 9 des éliminatoires de la ligue junior "A" du Québec. Les Trifluvains mènent par 3 parties à 2 dans cette série. Bernatquet, McDougall et Perrault ont été les étoiles de cette 3e victoire des Reds, dirigé par Jack Toupin.

Première période
Aucun point.
Punitions: Saindon, Moore, Tabet.

Deuxième période
1-Trois-Rivières: Deschênes (Larive) 1.53
2-Canadiens: Rose (Goold-Moore) 3.30
3-Trois-Rivières: Kiley 17.41
Punitions: Kiley (2), Paquin, Nadon, Moore.

Troisième période
1-Trois-Rivières: McDougall (Deschênes) 7.50
2-Canadiens: Rose (Moore-Roach) 13.37
3-Trois-Rivières: Bernatquet (Tabet) 15.33
Punitions: Moore (2), Girard, Bernatquet (2), Nadon.

Une bonne alimentation, un régime bien équilibré, un traitement régulier et hâtif et les conseils d'un dentiste complet, un nettoyage complet et régulier de la bouche et un soin attentif feront beaucoup pour permettre aux enfants et aux adultes aussi de conserver leurs dents saines et en santé pendant toute leur vie.

FAÇONNE ET STYLISÉ DANS LE

authentique

Prélevez-vous d'un compte courant

26 SEMAINES POUR PAYER

THE ROYAL BEE

A. Gold & Sons
366
QUEST RUE STE-CATHERINE PRES BLEURY

HOCKEY

Ligue Nationale

Chicago 5, Canadien 2

Ligue Américaine

Indianapolis 5, Providence 2
New Haven 3, Buffalo 3
Springfield 4, Hershey 1

Ligue Senior

Royal 3, Ottawa 3
Sherbrooke 7, Chicoutimi 3
Valleyfield 4, Shawinigan 3

Ligue Junior (éliminatoires)

Quebec 5, National 1
Trois-Rivières 4, Canadien 3
Trois-Rivières même par 3 à 3 — série semi-finale 5 de 9

Ligue Provinciale

Joliette 7, Parc Extension 0
Joliette même 1 à 0 — série semi-finale 4 de 7

LW CLASSEMENT

Ligue Nationale	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Detroit	38	31	16	11	186	134	73
Toronto	39	27	22	10	159	140	64
Hangers	38	24	23	11	135	140	59
Canadiens	38	22	21	15	135	150	56
Buffalo	39	18	28	11	160	180	46
Chicago	38	18	35	10	107	195	46

Ligue Senior	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	38	18	18	1	243	165	79
Quebec	39	34	22	3	202	174	71
Ottawa	39	30	25	4	204	238	62
Royal	39	24	24	6	180	180	62
Valleyfield	39	25	26	8	214	198	58
Chicoutimi	39	22	26	3	172	234	47
Shawinigan	39	25	22	3	184	211	55

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix de fin de saison offerts par "Le Canada". Adressez vos coupons comme suit:

CONCOURS "3 ÉTOILES" JOURNAL "LE CANADA", 5221, RUE DE GASPE, MONTREAL

LES TROPHÉES DU CONCOURS "TROIS ÉTOILES" sont dus à l'expertise de

Daoust & Fils

BIJOUTIERS DIAMANTAIRES

SPECIALISTES EN TROPHÉES

Succ. Ouest 197 Ste-CATHERINE O 2699 Ste-CATHERINE E 3480 Ste-CATHERINE E (près St-Denis) LA 9642

Bureau-chef (près Nicolet) FR 3149

Catalogue gratuit sur demande

COUPON No 58

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix pour les trois étoiles des Canadiens pour la joute de jeudi, 2 mars, contre les Black Hawks de Chicago.

1

2

3

(Signature du concurrent)

(Adresse)

PARCE QUE... "NOUS REFUSONS DE VOUS LE LAISSER PORTER A MOINS QU'IL NE SOIT PARFAITEMENT AJUSTÉ"

Point n'est besoin d'être devin.

Vous aimerez votre complet Gold Lounge à chaque instant que vous le porterez. Quiconque est familier avec la qualité des vêtements et l'ajustage expérimenté de A. Gold & Sons le sait très bien. C'est aussi sûr que de prédire: le mardi suit le lundi.

FAÇONNE ET STYLISÉ DANS LE

authentique

Prélevez-vous d'un compte courant

26 SEMAINES POUR PAYER

THE ROYAL BEE

A. Gold & Sons
366
QUEST RUE STE-CATHERINE PRES BLEURY

Jalbert, Sutherland et Griffin favoris du Kandahar

Les gagnants de la course Taschereau



L'excursion des "Cent Noms" fut un grand succès

Les membres du club de ski "Cent Noms" et leurs amis se rappelleront longtemps de l'excursion à Lake Placid, N.-Y., qui eut lieu dimanche dernier.

La direction du club "Cent Noms" remercie cordialement tous ceux qui ont pris part à cette randonnée du bel esprit sportif dont ils ont fait preuve, de leur habileté et de l'expertise du ski qu'ils ont si bien démontrée sur les splendides pentes de Fawn Ridge.

L'administration des touristes et habitués de Lake Placid, à ce tournoi, en fera un souvenir inoubliable pour le club "Cent Noms".

La prochaine randonnée du club se fera dimanche prochain, le 5 mars, à la populaire côte du Grand Elan, à Mont-Rolland. Les départs s'effectueront de l'angle des rues St-Denis et Mont-Royal à 8 hrs, dimanche matin, avec arrêt aux rues St-Denis et Jarry à 8 hrs 15.

(Communiqué)

Activités du club de ski "Météor '50"

Un contingent fort imposant de membres du Météor '50 s'est rendu dimanche dernier à Shawbridge, un site très apprécié par les skieurs. En effet, selon l'avis des excursionnistes, ce fut l'excursion la mieux réussie de cette saison et cela à tout point de vue.

Dimanche prochain, la direction projette de rendre à St-Sauveur. Les départs auront lieu aux mêmes endroits que d'habitude et aux mêmes heures; le départ final s'effectuera au coin de Jean-Talon et St-Laurent à 9 heures moins 5 minutes exactement.

Une nouvelle des plus réjouissantes pour les membres du Météor '50 nous provient de la direction de ce populaire club. Le 8 avril prochain, soit la veille de Pâques, une magnifique danse sera organisée afin de célébrer la clôture d'une saison très prometteuse pour le Météor '50 ainsi que le deuxième anniversaire d'existence de cette organisation sportive. Cette danse aura lieu en la salle de bal du Café St-Jacques.

Etoiles américaines et le gagnant de 1948 en lice

Par Jean de Guise

Bon nombre des meilleurs skieurs du pays se sont inscrits pour la fameuse course du Kandahar qui doit commencer demain matin à 11 heures 30 au Mont Tremblant. Pierre Jalbert, Hec Sutherland et Jack "Porky" Griffin sont les principaux favoris pour remporter ce combiné slalom et descente. Toutefois, advenant que les américains Colin Stewart et Tor Arneberg, de l'Université Dartmouth, arrivent à temps pour s'inscrire, on devra compter sur eux pour mener la vie dure à nos concurrents. Stewart était membre de l'équipe olympique américaine de 1948 et il n'en serait pas à ses premiers honneurs s'il remportait le Kandahar; quant à Arneberg, quoiqu'il soit moins dangereux et expérimenté que Stewart, il deviendrait lui aussi à classer parmi les premiers si l'on en juge par sa tenue aux récents concours interuniversitaires.

Deux autres dangereux concurrents qu'il ne faudra pas perdre de vue dans ces épreuves sont Ross Maxwell, du club de ski Plamirigan, et Emile Cousineau, du Saint-François-Xavier. Maxwell a gagné les championnats de descente de la Zone Laurentienne il y a une quinzaine de jours, au Mont Baldy. Il est vrai que Cousineau ne s'était classé que quatrième dans ce concours, mais cela n'a servi qu'à lui donner d'autant plus de détermination pour le Kandahar. On connaît Emile lorsqu'il se fâche et cette fois-ci il a juré de démontrer qu'il n'a pas perdu sa forme d'antan.

Jalbert dont nous avons surveillé l'entraînement d'un an et demi dernier au Mont Tremblant, à la suite des concours de la descente Taschereau, représentera officiellement le club Elan aux épreuves du Kandahar, selon ce que nous a déclaré le populaire Luc Lachapelle, directeur général de ce club. Jalbert était vraiment en forme dimanche dernier et si nous en jugeons par ses descentes de pratique, il devrait tout au moins se classer parmi les trois premiers dans le Kandahar, sinon l'emporter. Sutherland et Griffin seront sûrement là pour le talonner de près et profiter de la moindre erreur qu'il commettra. Avec de tels concurrents et Maxwell en plus, qui remportait le Kandahar il y a deux ans, Jalbert est loin d'avoir la victoire assurée.

Quelques détails sur le concours

Il serait bon ici de rappeler aux lecteurs quelques détails sur le Kandahar. Tout d'abord, ce concours est tenu sous les auspices du club de ski Redbird et il se déroulera au cours des journées de samedi et dimanche, 4 et 5 mars. Comme c'est un combiné, les épreuves de descente et slalom commenceront la première, samedi à 11 heures 30 et la deuxième à 2 heures 30; celles de slalom, dimanche à la même heure. La longueur du parcours est de 1.71 mille et les concurrents devront dévaler une pente verticale de 2,045 pieds. Le temps record pour cette descente est de 2 minutes 38 secondes. Quant aux épreuves de slalom elles auront lieu sur le fameux "Flying Mile". Ce parcours est une véritable épreuve d'endurance et de courage et gare au skieur téméraire qui ne possède pas une expertise suffisante.

Du côté féminin

Dans la catégorie féminine, on s'attend à ce que les honneurs du Kandahar soient partagés entre Rosemarie Schutz, de McGill, Carolyn Kruger, une des plus jeunes concurrentes, de Ste-Agathe, et les deux sœurs Elder, de Morin Heights, Jean et Doreen. La gagnante de l'épreuve recevra une petite épinglette d'or comme emblème de sa victoire, tandis que le trophée du Kandahar du Québec sera remis au vainqueur des catégories "A" et "B" pour hommes et le trophée Gorman et Kennedy, au vainqueur de la catégorie omnium, qui comprend les professionnels.

Leur départ aura lieu à 7 hrs au terminus central de la Provincial Transport, à 7 hrs 30 au terminus nord, coin des rues Jean Talon et Casgrain et à 8 hrs à la station des tramways d'Achuisac.

Tous ceux qui désireraient participer à l'excursion devront en faire la réservation le plus tôt possible car le nombre est limité en appelant le jour Roger Labarre, TA. 2966, le soir, Gilles Desjardins, CA. 0674, Madeleine Ducharme DO. 0691.

Le "Métropole" au Lac Beauport

Les skieurs du club Métropole ont passé une journée vraiment agréable à Mont-Tremblant, dimanche dernier. Un groupe comprenant deux autobus, comme d'habitude, prit part à ce voyage au Lac Beauport où les membres firent du ski à la file indienne sur les pistes du Mont Tremblant. Les deux vice-présidents du club, Raymond Vincent et Paul Tassé, se sont réellement dévoués pour faciliter aux membres la pratique du ski. La secrétaire, Estelle Lapointe, a aussi fait un magnifique travail dans l'organisation de cette excursion en secondant le président Roger Hébert dans sa tâche.

La présence de sa Majesté la Reine du ski, Mlle Lucille Richard, fut très appréciée, et tous les membres eurent l'occasion de faire sa connaissance et de constater l'esprit sportif de la reine.

Dimanche prochain, le 5 mars, les membres du club de ski Métropole feront l'expérience du centre de ski de Ste-Marguerite. C'est la première fois dans son histoire que le club choisit cet endroit pour aller faire du ski. Le départ se fera de 2051 est, Laurier, à 8 h, dimanche matin. Comme d'habitude, il y aura départ de Ahuntsic et Cartierville.

La direction du club Métropole confirme en même temps qu'une excursion au Lac Beauport est présentement en préparation pour la fin de semaine des 11 et 12 mars. Les membres partiront de Montréal le samedi après-midi à 2 h, et le surlendemain à Québec. Une invitation toute spéciale est lancée à tous les skieurs qui désireraient accompagner le club Métropole à cette occasion.



Magnifique trophée à un jeune skieur

Pour la deuxième année consécutive, Boyd Whittall, un jeune skieur du club Sedbergh d'Ottawa, remportait en fin de semaine les honneurs de la classe "C" senior dans la course Taschereau, qui se déroula sur les pentes du Mont Tremblant. On le voit ci-haut recevant la coupe Brading des mains de M. d'Esneval Panel-Raymond. Cette coupe était un des magnifiques trophées qui furent distribués aux gagnants des différentes catégories dans cette course.

Concours du club de ski Dominon au Lac L'Achigan

Le Dominon Ski & Tobogan Club tiendra ses concours de championnat dimanche le 5 mars, au

Lac L'Achigan, sous les auspices de l'Auberge De Séve.

Les autorités nous informent que les conditions de ski sont parfaites et que chaque membre est cordialement invité à y prendre part. Les excursions auront lieu comme d'habitude et les courses débuteront à 11 heures 30, dimanche matin. Les prix seront distribués à 5 heures, l'après-midi, à l'Auberge De Séve. On promet de grandes surprises pour tous.

La quinzième course annuelle Taschereau remporta un vif succès dimanche dernier à Mont Tremblant et nombreux étaient les personnalités présentes pour remettre les trophées aux gagnants. La course se déroula par une température idéale et n'eussent été les effets d'une température vraiment froide, on aurait pu dire que les conditions de neige étaient parfaites pour cette descente. Il n'a fallu d'ailleurs que 3 minutes et 36 secondes au gagnant, le jeune Arthur Tommy, du club de ski d'Ottawa, qui l'on voit sur la photo du haut, pour s'adjuger les honneurs de cette descente Taschereau. On le voit ci-haut entre le notaire J. L. Blanchard, député provincial de Terrebonne, et l'abbé C. A. Deslauriers (à droite), curé de Mont Tremblant, qui lui remet le trophée Taschereau, décerné tous les ans au gagnant de la classe Junior A et B (garçons). On remarque sur la photo du bas la jeune Lucille Wheeler qui, pour la deuxième année consécutive reçoit le trophée Blanchard des mains du notaire Blanchard pour s'être classée première des catégories Junior A et B (filles). Lucille, qui fait partie du club de ski de St-Jovite, gagnait la Taschereau l'an dernier en un temps de 3:50 minutes et cette année en 4:02.2

Excursion du St-Frs-Xavier à St-Sauveur

Dimanche dernier le club de ski S-F-X se rendait à Val Morin avec un contingent de trois autobus. Plus de 115 membres et amis prirent part à ce voyage. Tous nos visiteurs sont revenus enchantés de l'ambiance du club au point de vue distinction, gaieté et esprit sportif du groupe, sans oublier la compétence et de l'initiative des organisateurs.

Dimanche prochain nous nous rendrons à St-Sauveur, l'endroit du ski par excellence pour toutes les classes de skieurs. Nos instructeurs seront à votre disposition jusqu'à 12:30 p.m. en face de la côte 69 et l'après-midi sur la 70.

(Communiqué du club de ski Saint-François-Xavier).

Les Intrépides au Mont-Tremblant

Après le brillant succès obtenu dimanche dernier, dont tous les membres revinrent enchantés de leur voyage, la direction du club de ski "Intrépide du Nord" propose pour dimanche prochain, une excursion à Mont-Tremblant où se disputera les courses sur la Konhakar, auxquelles plusieurs skieurs canadiens français participèrent, alors que nombreux encouragés les concurrents.

Les départs auront lieu à 7 hrs au terminus central de la Provincial Transport, à 7 hrs 30 au terminus nord, coin des rues Jean Talon et Casgrain et à 8 hrs à la station des tramways d'Achuisac.

Tous ceux qui désireraient participer à l'excursion devront en faire la réservation le plus tôt possible car le nombre est limité en appelant le jour Roger Labarre, TA. 2966, le soir, Gilles Desjardins, CA. 0674, Madeleine Ducharme DO. 0691.

Le Grand Elan est aujourd'hui un centre des plus populaires

Depuis à peine deux ans, ce centre de ski attirant voit sa popularité aller toujours croissant. En effet, malgré les dernières saisons plus ou moins avantageuses pour la pratique du ski, ce développement n'a cessé d'attirer des milliers de skieurs de toutes les classes et de toutes les catégories. Etant donné son aide avantageuse, à proximité de Mont-Rolland, placé au centre et à la vue des endroits déjà renommés de Ste-Adèle et de Ste-Marguerite, à quelques distances de St-Sauveur, ce nouveau centre a pu se développer d'une façon extrêmement remarquable.

L'attrait principal: une pente longue de plus de 1,800 pieds, large de quelque 200 pieds, déboisée, nivelée et dépourvue de tout obstacle dangereux, tout à la fois douce et rapide, qui permet aux bons skieurs comme aux débutants de pratiquer sans danger leurs acrobaties. Un monte-pente, le plus long du genre dans nos Laurentides et composé de deux sections permet aux skieurs de choisir, selon leurs aptitudes, le degré de pente qui leur plaît.

Le restaurant, de style exclusif et situé sur la côte même, sert à lui seul d'attraction et mérite

d'être considéré comme le plus original jamais conçu au Canada. Un terrain de stationnement pouvant accueillir quelque 50 voitures a été pourvu juste à la pente principale, et facilite d'autant l'accès au centre lui-même.

Ce qui ajoute de l'ampleur à cette organisation progressive est le fait qu'un service ininterrompu d'autobus existe entre les centres de Mont-Rolland et de Ste-Adèle et permet aux skieurs de se rendre au Grand Elan et d'y revenir sans plus de démarches.

Déjà, la plupart des clubs de ski ont eu l'avantage de connaître et d'apprécier ce "Nouveaux Centre, notamment les "Frères Amis du National", "Les Fourrures", "Les Laurentiens" et les "Météors", lesquels ont profité de la belle fin de semaine dernière pour le visiter. Les prochaines fins de semaine, seront défilés d'autres groupes non moins populaires, les clubs "Elan", "Cent Noms", les "Loisirs St-Jovite", "Les Fourrures", les "Intrépides", les "Chevalliers Sportifs du Nord" et bien d'autres encore.

Nous recommandons à ceux qui n'ont pas eu le plaisir de goûter à ce merveilleux décor invitant, de le faire sans plus d'hésitations.

(Communiqué)

Conditions de ski dans le Nord

Voici le tableau détaillé des conditions de neige dans la région des Laurentides, tableau que nous avons reçu en dernière heure de Paul Fortier, inspecteur forestier du ministère provincial des Terres et Forêts, en charge de la station météorologique à St-Jovite.

Mont Tremblant: après la dernière chute de neige — 8 po. du côté nord et 5 po. du côté sud — il y avait un total de 30 po. de neige au sommet du mont, de 25 à 30 po. du côté nord et de 21 à 25 po. du côté sud. Cette neige en poudre est excellente pour le ski et tous les montepentes fonctionnent, à l'exception du téléphérique du côté nord.

St-Jovite, Lac Ouellet, Lac Mercier, Lac Tremblant, St-Faustin nord: chute de 8 po. de neige en poudre, portant le total à 24 po. de neige légèrement balayée par le vent; conditions excellentes pour le ski; les monte-pentes fonctionnent.

Ste-Agathe, St-Faustin sur: la dernière chute de neige a été de sept pouces. Le total actuel en est de 30 po.; conditions excellentes; les monte-pentes fonctionnent.

Ste-Marguerite, Val Morin, Val David: dernière chute — 5 po. de neige — portant le total à 27 po.; conditions excellentes; les monte-pentes fonctionnent.

Ste-Adèle: chute de 5 po. de neige, légèrement balayée par le vent; total de 28 po.; conditions excellentes pour le ski; les monte-pentes fonctionnent.

Mont Gabriel: chute de 5 po. de neige en poudre, portant le total à 31 po.; conditions excellentes; les monte-pentes fonctionnent.

St-Sauveur, Mont Rolland, Shawbridge, Piedmont, Lac Guindon: dernière chute — 6 po. de neige; total de 26 à 31 po. de neige en poudre; les côtes sont bien tapées; les conditions sont très bonnes pour le ski et les monte-pentes fonctionnent.

Morin Heights, Montfort: dernière chute — 5 po. de neige folle et 3 po. de neige en poudre sur un fond bien tapé; total de 25 à 30 po. de neige; conditions excellentes pour le ski; les monte-pentes fonctionnent.

St-Hippolyte: chute de 8 po. de nouvelle neige balayée par le vent; total de 33 à 38 po. de neige; conditions excellentes; les monte-pentes fonctionnent et les routes sont ouvertes.

St-Donat: chute de 12 po. de neige, portant le total entre 30 et 42 po.; conditions excellentes pour le ski; monte-pentes fonctionnent.

Température et état des routes

Selon les derniers rapports, la température se maintenait autour de 18 degrés au-dessus de zéro et les routes étaient en bon état.

LUNETTES • EXAMEN DE LA VUE

JACQUES TARDY OPTOMETRISTE DIPLOME

EXAMINATEUR OFFICIEL AU CANADIEN NATIONAL

ASSISTE D'OPTOMETRISTES ET OPTICIENS DIPLOMES

Bureau chez: OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 HEURES

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, RUE STE-CATHERINE — Optique: PL. 3646 — Pharmacie: PL. 9632

VISITEZ le

CAFÉ ST-JACQUES

415 est, rue STE-CATHERINE

Salles des plus modernes pour banquets et réceptions.

Réunions du club de ski Elan tous les mercredis soirs.

5 salles à votre disposition. Cap. 1000

Inf.: GÉRALD ROCHON, gérant, HA. 1633 ou BE. 5996

Vacances au Paradis du Ski

TOUS FRAIS COMPRIS A...

Offre étonnante au pays de la neige et du soleil, avec pistes et pentes pour tous les goûts et capacités:

Téleski — Système T-Bar — 4,000 pieds de longueur.

Ecole de Ski: tous deux gratuits pour les clients d'une semaine ou plus.

Que ce soit pour une vacance ou une lune de miel, le souvenir en restera inoubliable.

Taux: \$7.25 à \$9.00 par jour, par personne. Ce dernier incluant chambre de bain complète (les trois repas compris).

L'autobus arrêté à la porte

Pour dépliant, écrite à: **JASPER** IN QUEBEC, St-Donat, Qué., Tél.: 57 — St-Donat, via Ste-Agathe

Avantage exceptionnel aux SKIEURS du SAMEDI

Tous les samedis, à compter de ce jour, les skieurs présents au SKI-TOW auront droit au tirage d'au moins deux billets quotidiens.

Les gagnants auront droit aux avantages suivants:

- MONTE-PENTE GRATUIT toute la fin de semaine durant.
- Service de TRANSPORT GRATUIT de Sainte-Adèle au ski-tow, aller retour

Profitez-en pour visiter et profiter de:

LA SECONDE PLUS LONGUE PENTE DE SKI DES LAURENTIDES

- RESTAURANT exclusif et commode
- SKI-TOW rapide et sûr

Grand Elan

SKI-HILLS Inc. MONT-ROLLAND P.Q.

385

ouest Ste-Catherine

Juste à l'ouest de Bleury

LE NOUVEAU MAGASIN Morrie Gold

ouvrira bientôt

Audy et Shipman en 9e position

NEW-YORK, (U.P.) — L'équipe italienne formée de Antonio Bevilacqua et Alvaro Georgetti détiennent un tour d'avance sur leurs compatriotes, Severino Rigoni et Fernando Terruzzi dans la course de six-jours.

L'équipe française composée de Godeau et Bouvard a amassé le plus de points depuis le début de la course, soit 391. Jules Audy et Shipman sont 13 tours derrière les meneurs.

Voici le classement:

Equipe	Tours en arrière	Pts
1—Bevilacqua-Georgetti	0	188
2—Rigoni-Terruzzi	1	362
3—Godeau-Bouvard	4	391
4—Dousset-Gillen	5	195
5—Smith-Cyr	7	194
6—Bareth-Rossi	9	229
7—An Goussier	10	156
8—Jacoby-Pesek	12	173
9—Audy-Shipman	13	72
10—Letaurneur-Abt	14	94

Le Mastercraft Lounge

\$39.50 ET PLUS

FAITS SELON VOS PROPRES MESURES

DANS NOS ATELIERS

— VOTRE CREDIT EST BON —

MASTERCRAFT CLOTHES LTD

6580, rue St-Hubert CRéscant 2149-0

AU SERVICE DES CANADIENS DEPUIS PLUS DE TRENTE ANS

Excellente paire de défenses du Parc Extension



Le Parc Extension est le choix de plusieurs pour remporter le championnat de la ligue provinciale. Le club rencontre le Joliette en finale du circuit. On remarque ici Gaston Proulx, à gauche, et Bill Munn, à droite, deux étoiles sur la défense du Parc Extension

Les clubs Saint-Louis du collège Notre-Dame connaissent des succès

Dimanche 26 février, le Saint-Louis bantam "B" sous la conduite de...

Sur une autre patinoire, encore le 24 février, le St-Louis "Per-Wee" gagnait à...

Autre match pour les Baillargeon

A la suite de l'éclatant succès remporté par les trois frères Lionel, Charles et Antonio Baillargeon...

Un chauffeur de taxi à l'essai avec Washington

Un chauffeur de taxi de Washington pourrait fort bien s'assurer un poste régulier dans l'alignement des Senators...

COMMENT GAGNER LES VRAIES RICHESSES

Est-il possible de rester jeune malgré le poids des ans? L'émient industriel américain Henry Kaiser nous répond affirmativement dans le numéro de mars de SELECTION.

Beau voyage Outremer et au delà Avec Speedbird Confortable et rapide SERVICE SPEEDBIRD BRITISH OVERSEAS AIRWAYS CORPORATION

Les meilleurs bûcherons de l'est du Dominion au Salon

Les meilleurs bûcherons de l'est du Canada feront valoir leur habileté au maintien de la scie et de la hache, au Salon des Sportsmen, à Montréal, au manège du 17e Hussards...

Les éliminatoires régionales ont relativement reporté, dans des centres comme Dalhousie, Maniwaki, Rouyn et autres, le même succès que les concours pour le championnat canadien de sciage qui fut tenu l'an dernier à Montréal.

Les vainqueurs des tournois de sciage et de coupe à la hache auront droit à deux trophées, dont un présenté par la section forestière de la Canadian Pulp and Paper Association...

Victoire du club Police et Pompiers

La ligue de hockey de Bienfaisance de Verdun, qui ne manque jamais d'encourager les différents organismes de secours, vient de poser un autre geste des plus méritoires...

Les Carabins en quête de deux autres victoires

Depuis qu'ils ont remporté une victoire au compte de 9 à 6 contre les Redmen de McGill, le 17 février, les Carabins de l'université de Montréal n'ont pas joué de manière régulière dans la ligue interuniversitaire.

L'hon. Claxton offre un trophée

OTTAWA.—L'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense nationale, vient d'offrir un trophée qui sera décerné à l'équipe gagnante du second tournoi annuel entre le Collège militaire de Kingston et Royal Roads, C.B., aujourd'hui et demain.

Deux porte-couleurs des Loisirs de Verdun

Gerry Beauchamp, à gauche, et Gérard Dubuc, sont deux porte-couleurs des Loisirs de Verdun qui rencontreront les Libéraux d'Outremont, dimanche à l'Auditorium de Verdun, dans la 3e partie de la série finale de 3 de 5 des éliminatoires de la ligue de la Cité.

Table with 2 columns: PREMIERE JOUÉE, DEUXIEME JOUÉE. Lists teams and scores for various matches.

Champion compteur



On remarque ci-dessus, Henri Saraceno, du St-Philippe, qui a remporté le championnat des compteurs de la ligue de hockey Laurentienne Jr. R. Aubin du même club, a terminé en 2ème position

Le tournoi pour les championnats provinciaux suscite un vif intérêt

L'annonce de la tenue prochaine du grand tournoi annuel pour les titres tant provinciaux que nationaux a suscité un immense intérêt dans les milieux sportifs de la province.

Quatrième joute entre le C.N.R. et le Canadair

Au cours des cinq dernières années comme gérant et président des As de Canadair dans la ligue de hockey Montréal, Fred Fairbrother a connu d'immenses succès.

Les Laurentiens sont encore là et font part de leurs activités

Enfin de la neige! Voilà le cri général répété avec force et joie par la grande légion des skieurs. Eh oui! vaut mieux tard que jamais, se dit-on en appareillant skis et bâtons pour la fin de semaine suivante.

Nos Laurentiens en particulier sont d'une beauté féérique et tous ceux qui y sont allés, la semaine dernière, sont là pour vous déclarer hautement tout le plaisir qu'ils ont eu à en dévaler les pentes.

Le club Saint Pierre Claver à Mont-Rolland

La prochaine excursion du Club de ski des "Loisirs Saint-Pierre Claver Inc." aura lieu à Mont-Rolland, dimanche, le 5 mars.

Festival annuel au collège St-Laurent

C'est dimanche après-midi, à 2 h., que se déroulera le 21e festival annuel du Collège de St-Laurent. Comme par le passé, un programme de choix attend les amateurs de sport qui se rendront à l'aréna de St-Laurent le 5 mars prochain.

C. Lavoie en vedette

Le club St-Georges a subi une défaite de 5 à 2 aux mains du La-Salle dans la première partie du dernier programme de la ligue de hockey internationale Indépendant.

Les Laurentiens sont encore là et font part de leurs activités

Enfin de la neige! Voilà le cri général répété avec force et joie par la grande légion des skieurs. Eh oui! vaut mieux tard que jamais, se dit-on en appareillant skis et bâtons pour la fin de semaine suivante.

Excellent corbère



Jacques Monette, du Champêtre, de la ligue Laurentienne Jr, qui est le meilleur gardien de buts du circuit pour la 2ème année consécutive

Le club Saint Pierre Claver à Mont-Rolland

La prochaine excursion du Club de ski des "Loisirs Saint-Pierre Claver Inc." aura lieu à Mont-Rolland, dimanche, le 5 mars.

Un autobus spécial prendra les skieurs à 4850 Delormier, à 8 h. 45, après la messe de 8 h. au sous-bassement d'Elégie.

Invitation est également faite à tous les adultes qui désirent passer une intéressante journée dans les Laurentides.

PALL MALL CIGARETTES DE VIRGINIE. FUMEZ LES FAMEUSES. BOUT UNI ou LIÈGE. PALL MALL VIRGINIA CIGARETTES Special PLAIN END VIRGINIAS. Includes image of a cigarette pack and a person smoking.

OBLIGATIONS CANADIENNES. Table listing various Canadian bonds with columns for issuer, amount, and price.

BOURSE DE TORONTO. Table showing stock market activity with columns for stock name, price, and change.

Table listing various stocks and their prices, including companies like Alcan, Bell, and others.

Radio... Nos postes locaux. A large advertisement for radio stations, listing call letters and broadcast times.

ANNONCES CLASSÉES. Section header for classified advertisements.

GRavelle 3551 aubaines quotidiennes. Advertisement for daily deals and services.

RENDMENT DES VALEURS. Table showing interest rates and yields for various financial instruments.

BOURSE DE NEW-YORK. Table showing New York stock market activity.

BRIDGE-CONTRAT. Advertisement for bridge contracts and related services.

DECLARATIONS. Section containing various public notices and legal declarations.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Prudential Trust. Advertisement for Prudential Trust services.

Remplacement d'auto et access. Advertisement for car replacement and accessories.

Balances. Advertisement for balance scales.

A VENDRE. Advertisement for items for sale.

Commerce à vendre. Advertisement for a business for sale.

Animaux favoris. Advertisement for pet services.

Articles de ménage. Advertisement for household goods.

15 pour cent dépôt. Advertisement for a 15% deposit offer.

Standard Vanguard 1950. Advertisement for a 1950 Standard Vanguard car.

COUTE SEULEMENT \$1,875. Advertisement for a product priced at \$1,875.

Garage Robidou. Advertisement for Garage Robidou services.

Appelez un Spécialiste. Advertisement for specialist services.

BOURSE DE MONTREAL. Table showing Montreal stock market activity.

Curb de Montreal. Advertisement for Curb services in Montreal.

Personnel. Advertisement for personnel services.

Sténographe demandée. Advertisement for a stenographer.

Electriciens. Advertisement for electricians.

Brûleurs à l'huile. Advertisement for oil burners.

Transport - Camionnage. Advertisement for transport services.

Garage Robidou. Advertisement for Garage Robidou services.

Appelez un Spécialiste. Advertisement for specialist services.

Electriciens. Advertisement for electricians.

Brûleurs à l'huile. Advertisement for oil burners.

Transport - Camionnage. Advertisement for transport services.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

Les Mots Croisés "CANADA". A crossword puzzle with clues in French.

A la Fédération



M. Jacques Melançon, président de la section "Montreal" de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, qui aura lieu du 9 au 20 mars, avec un objectif de \$1,150,000.

La garantie de \$12,000 de Michel Sisco est confisquée

Par Adolphe Nantel

Tout un émoi a été causé aux Assises hier, quand Me M.-A. Hurteau, greffier, appela Michel Sisco. Pas de réponse. Un silence presque tragique plane dans la salle.

On sait que Michel Sisco, le propriétaire du grill appelé le Châlet Blanc, était appréhendé le 15 septembre dernier, dans une banque locale, avec un nommé J.-Arthur Taillefer, de Ste-Madeleine d'Outremont, après que la gendarmerie royale eût découvert 15,000 comprimés d'héroïne, valant au bas mot \$80,000, dans un casier, sous clef, à la gare Windsor.

Les deux étaient accusés de conspiration pour la vente et la distribution de drogues, avec deux autres suspects, Rosaire Bélisle et Jean-Paul-Clude Laprés.

Depuis, Taillefer a enregistré dix aveux, et attend pour rendre témoignage contre ses présumés complices, après avoir été envoyé au bagne pour trois ans, par le juge en chef Edouard Archambault.

A l'ouverture des Assises de novembre, Michel Sisco, qui avait en fin réussi à obtenir sa libération provisoire, sous un dépôt de \$12,000, était appelé à la barre.

Son avocat, Me Alexandre Chevalier, c.r., expliqua qu'il avait eu un accident d'automobile, en Ontario, et se présenterait plus tard.

Hier Sisco n'était pas encore revenu. Me Henri Monty, c.r., avocat en chef du ministère public, après avoir causé avec Mes Roger Oulmet, c.r., et Guy Favreau, avocat spécial dans cette cause, pour la gendarmerie royale, demanda à l'hon. juge Wilfrid Lazure la forfeiture du cautionnement de Sisco.

On appela tout d'abord M. André Duhamel, qui fournit les fonds pour la libération de Sisco. Il n'était pas au Palais. Le tribunal décida alors de le faire citer.

J'ordonne la forfeiture du cautionnement de \$12,000 et j'ordonne aussi l'exécution du mandat d'arrêter contre Sisco. L'inculpé a eu un mois de délai et ne s'est pas encore présenté à la barre.

La gendarmerie royale vient d'envoyer les empreintes de Sisco avec photo et empreintes digitales dans toutes les villes américaines et le F.B.I. à l'affaire en mains. Aux dernières nouvelles Sisco aurait été vu à Chicago.

Directeurs du comité de pratique oratoire des jeunes libéraux

Siégeant au Club de Réforme sous la présidence de M. Bernard A. Taillefer, le conseil central de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal vient de ratifier le choix des directeurs du comité de pratique oratoire de cette association.

Ces officiers sont: Me Bernard Deschênes, président; MM. Gilles Godin, André Lévesque et Mlle Biliane Germain, vice-présidents; M. Jacques Bouchard, secrétaire; Mlle Madeleine Rochon, secrétaire féminine; M. Roger Lagacé, trésorier; Mlle Huguette Lavigne, trésorière féminine; M. Jules Montambault, organisateur; Mlle Lyse Caron, M.M. Louis-Paul Neveu, Guy Beau-lac, G. Robertson, conseillers; M. Jean-Pierre Houle, moniteur.

M. B. Arsenault à la défense du comte Jacques de Bernonville

OTTAWA, 2. (DNC) — Partici-pant cet après-midi au débat sur l'adresse M. Bona Arsenault, libé-ral de Bonaventure, a demandé au gouvernement canadien d'accorder au comte de Bernonville, "un Français digne de ce nom et qui a droit à la reconnaissance canadienne." a-t-il dit. "un droit d'asile définitif au Canada."

Voici quelques extraits des discours de M. Arsenault: "Convaincu que je suis de l'innocence et de la parfaite honorabilité du comte de Bernonville, je crois de mon devoir, en dépit de tous les inconvénients que mon attitude puisse de susciter, de faire entendre ma voix en cette Chambre en faveur d'un citoyen français, persécuté par ses ennemis politiques, communisés par les organisations communistes françaises, persécuté lui-même au pays par des sympathisants communistes notoires."

"Il existe une campagne ignominieuse de mensonges et d'accusations perfides lancées sans preuve aucune contre cet homme. Je veux m'efforcer de détruire les préjugés dont il a été jusqu'ici victime et tenter de le réhabiliter dans l'opinion de certains honorables députés de ce pays."

M. Arsenault cite ensuite des témoignages de plusieurs Français pour affirmer que les "états de service" du comte sont tels qu'il n'a aucune leçon de patriotisme à recevoir de qui que ce soit."

Son "seul crime": "Et il poursuit: "Le seul "crime" de Jacques de Bernonville est celui d'avoir été fidèle au gouvernement légitime et loyal de la France, reconnu par le gouvernement canadien et auquel notre pays, le Canada, était représenté, et auquel c'était pour de Bernonville une obligation d'obéir, sous peine de voir son pays, la France, sombrer dans l'anarchie au profit des éléments de désordre."

"Dans toutes les circonstances, et à toujours, non comme un politicien intéressé, mais comme un officier de l'armée française, c'est-à-dire avec honneur et conscience."

"C'est vrai qu'il a été défendu, ici au Canada, par certaines personnes qui sont des adversaires personnels du gouvernement actuel. Mais on ne peut pas lui en faire un grief."

"Quand cette campagne a commencé, Jacques de Bernonville se trouvait en France, avec tous les membres de sa famille, dans les locaux de l'immigration. Isolé du reste du monde et ignorant de tout, il ne peut être tenu responsable de ces maudites polémiques."

Deuxième brèche observée sur le pont Duplessis

TROIS-RIVIERES, Qué., 2. (CP) — Le pont Duplessis a été fermé au trafic lourd à la suite de la découverte d'un nouvel affaïssissement d'un support d'acier soutenant cette structure qui relie Trois-Rivières à St-Germaine.

Une autre section du pont, reliant Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine, a été fermée au trafic samedi après l'affaïssissement d'une poutre.

QUEBEC, 2. (C.P.) — "Le Soleil" rapportait dans une de ses pages, aujourd'hui, une nouvelle à l'effet qu'un deuxième affaïssissement s'était produit, aujourd'hui, dans la structure du pont Duplessis à Trois-Rivières.

On ne connaît pas encore l'étendue des dommages, ajoutait le journal, mais on apprend que le trafic a été interrompu sur le pont.

Un affaïssissement semblable s'était produit au cours de la dernière fin de semaine, et ce pont, complété en décembre 1947, penchait d'un côté.

Depuis samedi, seuls les voitures à passagers et les piétons peuvent circuler sur le pont.

On rapporte que des ingénieurs étaient sur les lieux quand le deuxième affaïssissement se produisit. Apparemment, ils étaient à relever l'étendue des dommages causés par le premier incident.

Pas de diction sans bonne respiration

"Sans bonne respiration, pas de diction convenable", déclarait hier M. Jean Melançon, professeur de diction française depuis 40 ans.

M. Melançon était alors l'hôte d'honneur et conférencier au déjeuner-causerie hebdomadaire du club Richelieu-Montréal. Il avait intitulé sa causerie: "L'art de vivre son cœur et de garder sa tête".

M. Melançon a dit que la diction, c'est à la fois un art et une science. "La diction, dit-il, c'est l'art d'extérioriser ses sentiments sans perdre la tête; c'est l'art de livrer son cœur et de garder sa tête".

M. Melançon a déclaré ensuite que la langue, les joues et les lèvres sont les trois muscles de l'articulation. Et il a rappelé que, selon Démosthène, la première qualité de la parole, c'est l'action, la 2e qualité de la parole, c'est l'action et la 3e qualité de la parole, c'est encore l'action.

M. Melançon a dit de plus que le plus grand orateur que nous avons eu au Canada, c'est Henri Bourassa. Il a énuméré les Français dit-il; il donnait du nerf à sa parole et il faisait passer comme un courant électrique parmi son auditoire.

En terminant, M. Melançon a déclaré qu'on ne peut résister à l'entraînement de l'éloquence" et que "l'éloquence, c'est un art qui s'apprend". On peut naître poète, mais on devient orateur, a-t-il souligné.

M. Melançon a été présenté par l'abbé Paul Contant, directeur de la Société d'adoption et de protection de l'enfance et a été remercié par M. Robert Letendre, propriétaire du salon Louis-Quinze.

La réunion était sous la présidence de M. Léonard Lauzon, président du club Richelieu-Montréal.

L'hon. P. Martin parle à Montréal ce soir et demain

L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé et du Bien-être social, parlera devant les étudiants libéraux ce soir au Club de Réforme. La réunion, qui sera mixte, commencera à 8 h. Elle sera sous la présidence de M. Jean Langelier, président de la section étudiante de l'Association de la jeunesse libérale du district de Montréal.

Les membres du comité exécutif de l'Association de la jeunesse libérale seront les invités spéciaux à cette réunion.

Demain, samedi, l'hon. M. Martin sera l'hôte d'honneur et conférencier à un déjeuner-causerie du Club de Réforme. Tous ceux qui sont intéressés aux réformes sociales, et non pas seulement les membres du Club de Réforme, sont invités à aller entendre le grand avocat de la sécurité sociale qu'est l'hon. M. Martin.

L'aristocrate des animaux: le boeuf...

Si la fabuliste Lafontaine vivait à Montréal, comme M. Robert Choquette l'a fait vivre dans un de ses romans et comme l'abbé Robert Llewellyn l'a ressuscité sur les ondes, il ajouterait le mot "boeuf" aux mots "Adieu veau, vache, cochon, couvée" de sa fable "Perrette et le pot au lait".

Il aurait cependant fait disparaître le mot "cochon" car le prix du porc, comme celui du mouton, est ferme sur le marché de Montréal.

Lafontaine aurait eu à payer, au cours des deux dernières semaines de 10 à 12 cents plus cher pour le boeuf.

C'est le prix que le ménagère doit payer pour le boeuf "dans la bonne partie".

Les grossistes et les détaillants prix coincide avec les exportations de boeuf aux Etats-Unis.

La ménagère a une consolation: on annonce que le prix du boeuf n'augmentera pas, une fois de plus.

Un représentant des bœufs au Canada suivra celui des Etats-Unis. Au prix d'aujourd'hui, il ne convient pas de tuer le veau gras, on attendra qu'il devienne boeuf.

Outremont veut protéger ses droits

Le conseil de ville d'Outremont a décidé qu'il sera représenté par son aviseur légal, Me Robert Du-fresne et le gérant de la ville, auprès de la Commission Tremblay qui étudiera, le 9 mars prochain le bill de la nouvelle Commission du Transport présenté par la ville de Montréal.

Le maire Romuald Bourque a déclaré que l'étude de ce mémoire, présenté devant la Commission Tremblay avant d'être soumis à la législature provinciale, est d'une extrême importance et que toutes les municipalités de l'île de Montréal doivent prendre toutes les mesures nécessaires afin que leurs droits ne soient pas lésés et qu'elles n'aient pas à souffrir d'inconvénients imprévus.

D'après cette nouvelle commission, la ville d'Outremont ne serait plus dans la limite ordinaire desservie par la Cie des Transports de Montréal et il se pourrait, si les mesures nécessaires ne sont pas prises, que cette municipalité ait à subir des majorations pour ses frais de transport, comme c'est le cas pour Ville St-Michel et autres municipalités.

Il a également été décidé que la cité d'Outremont s'objectera au mandamus pris contre elle par la Commission des écoles protestantes d'Outremont. L'école St-Thomas, ayant demandé un permis de construction qui lui a été refusé par le conseil de ville; cette commission prétend que la ville ne peut s'opposer à la mission des écoles, qui est de pourvoir à l'éducation.

On a décidé de soumettre à un comité de construction un projet d'érection d'une école juive. Cette école, serait construite au printemps prochain, si le conseil n'apporte aucune objection à sa construction. L'édifice, construit exclusivement pour les enfants juifs comprendrait seize locaux pour autant de classes, et un gymnase.

Le problème du taxi

"Je ne suis pas convaincu que la photo illuminée du chauffeur de taxi facilitée en quoi que ce soit l'identification de celui-ci par le client".

C'est l'avis de M. Aimé Desrosiers, président de l'Association des Vétérans Propriétaires de Taxi, interrogé hier après-midi aux bureaux de l'Association, rue St-Denis.

Il n'est pas une objection de principe que celle de M. Desrosiers: "Je favorise d'emblée toute mesure apte à protéger efficacement le public voyageur", dit-il.

Seulement, en pratique, il ne voit pas en quoi l'affichage dans le taxi d'une photo du chauffeur faciliterait à faciliter l'identification.

"Vous vous installez sur la banquette arrière d'un taxi. Devant vous, à proximité, la photo illuminée du chauffeur vous contemple. Vous jetez un regard distraît et vous pensez à vos affaires. Rendu à destination, vous réglez et quittez votre wattman. Qu'est-ce qui vous reste comme moyen de retrouver votre homme? Avez-vous comparé la photo avec la figure de l'homme au volant? Probable que vous n'avez même pas vu cette figure."

"Supposez maintenant que vous ayez oublié dans la voiture un objet de valeur, et que vous désirez retrouver le chauffeur. Il y a des chances que vous n'ayez même porté le nom de la raison sociale du taxi qui vous a transporté. A la police, on vous placera devant quelques milliers de photos: essayez ensuite de jurer que vous reconnaissez votre homme".

Cadre encombrant "Pour contenir la photo du conducteur, son numéro matricule, son nom, celui de son employeur, etc. le cadre requis devrait être de dimension assez considérables, probablement de 5" x 11" environ.

"Où placer ce cadre à l'intérieur de la voiture? Sur la visière? Sur le tableau de bord? Dans le pare-brise? Sur le revêtement intérieur d'une portière ou sur le dos de la banquette avant?"

"Et pourtant", assure M. Desrosiers, "ce numéro matricule fournit la solution au problème que présente l'identification du chauffeur. Au lieu de cette médaille, la police pourrait distribuer une plaquette, d'un format de 3" x 5", qui porterait en couleurs vives et contrastantes le matricule municipal de l'auto. Cette plaquette serait installée à proximité du compteur, le seul endroit de l'auto où le regard du client se dirige toujours."

On aurait ensuite qu'à éduquer le public sur la nécessité de noter ce numéro en montant dans le taxi, et le tour serait joué".

Un moyen sûr "Selon M. Desrosiers, le numéro du taxi est le seul moyen sûr, infailible, de retrouver le chauffeur. Muni de ce numéro, le client n'a qu'à s'adresser au bureau des per-

La photo du chauffeur n'assure pas son identification, selon M. A. Desrosiers

"Toutes ces formules ont été essayées, et toutes ont leurs objections pratiques, évidentes à la réflexion."

"Bien entendu, il s'agit là de simples difficultés qu'on peut résoudre une fois avérée l'utilité du procédé. Mais il est insuffisant de prouver qu'une chose ne peut faire de mal pour l'adopter. Il faut d'abord en prouver l'utilité. Et je ne suis pas convaincu de cette utilité de la photo."

Le numéro "M. Desrosiers opte plutôt pour l'affichage en évidence du numéro de permis de la voiture. On sait qu'un taxi porte deux permis: le permis provincial de l'Etat et le permis municipal de la ville. C'est ce dernier qui constitue le matricule de la voiture aussi longtemps que le permis lui est accordé. Cette petite plaque est double: une se porte à l'arrière de la voiture, avec la grande plaque provinciale; l'autre doit être apposée sur l'avant.

Ce même matricule se retrouve gravé sur une médaille rectangulaire en métal solide, d'environ 2" x 3", laquelle doit être épinglée bien en vue à l'intérieur de la voiture.

Or, même quand cette médaille est en évidence, ce qui n'est pas toujours le cas, elle est de lecture très difficile pour le passager assis à l'arrière. Nous en avons fait l'expérience hier après-midi, en plein jour, pour constater l'inutilité presque totale de cette médaille, dont le ton neutre est perdu contre le lissu de revêtement intérieur.

C'est ce qu'il faut "Et pourtant", assure M. Desrosiers, "ce numéro matricule fournit la solution au problème que présente l'identification du chauffeur. Au lieu de cette médaille, la police pourrait distribuer une plaquette, d'un format de 3" x 5", qui porterait en couleurs vives et contrastantes le matricule municipal de l'auto. Cette plaquette serait installée à proximité du compteur, le seul endroit de l'auto où le regard du client se dirige toujours."

On aurait ensuite qu'à éduquer le public sur la nécessité de noter ce numéro en montant dans le taxi, et le tour serait joué".

Un moyen sûr "Selon M. Desrosiers, le numéro du taxi est le seul moyen sûr, infailible, de retrouver le chauffeur. Muni de ce numéro, le client n'a qu'à s'adresser au bureau des per-

Invité d'honneur



Me Georges-Emile Lapalme, député de Joliette-L'Assomption-Montcalm au Parlement canadien, sera l'invité d'honneur et conférencier à la convention annuelle de l'Association libérale St-Denis-Darion dimanche après-midi, à la salle Notre-Dame du Rosaire, angle des rues Villeroy et Boyer. L'élection des officiers sera présidée par Me Axelius Denis, député de Montréal-Saint-Denis au Parlement canadien. La réunion commencera à 2 heures.

Cours d'été d'un niveau plus élevé

La Faculté des Sciences de l'Université de Montréal a annoncé, hier après-midi, une nouvelle série de cours d'été plus élaborés pour l'année 1950.

Des cours spéciaux de mathématiques et de physique supérieures ont été ajoutés au programme régulier des cours spéciaux de mathématiques, de physique, de biologie et de chimie.

Depuis cinq ou six ans, la Faculté, par ses cours d'été recrutés une moyenne de 50 étudiants, principalement professeurs de l'enseignement primaire supérieur et de l'enseignement secondaire.

Les quelques cours d'un niveau plus élevé qu'on a ajoutés au programme s'adressent plus particulièrement à ceux qui désirent une culture scientifique plus poussée.

Les cours d'été de la Faculté, nous a-t-il dit, attirent un nombre de plus en plus grand de professeurs de tous les degrés de l'enseignement. Pour répondre aux demandes qui lui parviennent de diverses sources, la Faculté a décidé d'offrir cet été un programme d'un niveau plus élevé.

Les cours de base en biologie, en chimie, en mathématiques et en physique sont maintenus. Ces cours sont du niveau de la deuxième année du B.Sc. de la Faculté (Baccalauréat des sciences).

La Faculté, de plus, organise quelques cours d'une portée plus élevée; ces cours sont équivalents à ceux de la troisième et de la quatrième année du B.Sc. Ils s'adressent tout spécialement à ceux qui ont une connaissance suffisante des mathématiques et de la physique. Ces cours leur donneront l'occasion de prendre contact avec les développements modernes de ces deux sciences. Sans insister de côté la technique, on insistera plutôt sur les aspects généraux et culturels des problèmes."

Les nouveaux cours portent sur: les concepts fondamentaux et les méthodes des mathématiques; l'introduction à l'algèbre moderne, les éléments de physique atomique.

Parmi les cours équivalents au B.Sc. I ou au B.Sc. II, les étudiants peuvent à leur choix prendre un programme de choix de mathématiques élémentaires, de calcul différentiel et intégral, de physique, de chimie ou de biologie.

Les cours commenceront le 26 juin pour se terminer le 11 août. Les inscriptions seront reçues du 5 au 10 juin prochains.

Les Américains et l'impôt sur le revenu

M. Herbert E. Hagan, un représentant du Département du Trésor des Etats-Unis d'Amérique, se tiendra à la disposition des personnes de nationalité Américaines et autres, redevables d'impôts américains sur le revenu, au Consulat général des Etats-Unis, 1410 rue Stanley, entre le 1er et le 15 mars prochain, afin de les aider dans la préparation des déclarations qu'elles sont tenues de soumettre.

Des entrevues avec Monsieur Hagan peuvent être tenues en téléphonant au Consulat Général.

Election d'un président chez les étudiants

M. Denis Lazure, étudiant en médecine à l'Université de Montréal, a été élu président de l'Association générale des étudiants pour la prochaine année académique.

L'élection a été proclamée à l'issue d'une assemblée du Conseil général de l'AGUM, à l'Université. Il entrera en fonction, le 1er juillet prochain.

Selon les règlements de l'Association, le président général doit être élu au cours d'une assemblée spécialement convoquée à cet effet, et seuls ont le droit d'assister à cette assemblée le président sortant de charge, l'aumônier des étudiants, l'administrateur de l'Association, le directeur de l'athlétisme et les délégués au conseil des comités de régie des Facultés et des écoles et des constitutives de l'AGUM (Société artistique etc.).

Seuls ont droit de vote les délégués des comités et des constitutives. Au début de l'assemblée, quatre candidats briguaient les suffrages. L'un d'eux se retira avant le scrutin et M. Lazure l'emporta ensuite aux voix.

Lors de son entrée en fonction, M. Lazure succédera à M. Gilles Bergeron, étudiant à Polytechnique, qui termine une brillante année d'activités à titre de président de l'AGUM.

M. Lazure est présentement vice-président de l'Association et président du comité des Relations extérieures. A ce dernier titre, il a eu la responsabilité de l'organisation du congrès de Canadian University Press, du congrès national d'International Student Service et de nombreuses autres manifestations universitaires — notamment les week-ends étudiants. Il fait également partie de l'équipe de hockey des Carabins, qui remportent le championnat du hockey universitaire. L'an dernier, et que l'on dit en voie de parvenir aux mêmes honneurs, cette année.

Reunion spéciale des Alcoholics Anonymous

Le comité central d'Alcoholics Anonymous, section de Montréal, tiendra une réunion spéciale, ouverte au public, en la salle Channing, angle Sherbrooke et Simpson, vendredi soir à 8 h. 30.

On projettera à l'écran le film "Problem Drinkers", représentant le travail accompli par AA pour la réhabilitation des alcooliques. Trois membres éminents de AA prendront la parole, deux en anglais et un en français. Admission gratuite.

Un porte-parole officiel de l'organisation déclare que ce programme a été spécialement dressé à l'avantage des personnes étrangères à l'Association, mais qui s'intéressent à son oeuvre. Les membres ont été invités à amener avec eux leurs amis, leurs pasteurs, leurs médecins, les directeurs de personnel et les patrons, enfin tous ceux qui pourraient intéresser la mission de AA. Cette réunion spéciale leur ouvrira les yeux.

Montréalais au bain à Vancouver pour complet de vente de narcotiques

VANCOUVER, 2. (C.P.) — Kenneth Bowman, 25 ans, de Vancouver, et Leslie Lee, de Montréal, ont été condamnés chacun à 2 ans et demi de pénitencier pour leur participation à un complot relatif à la distribution de narcotiques.

Bowman a également plaidé coupable à l'accusation d'avoir vendu des narcotiques à un officier de la Gendarmerie Royale. A deux sentences concurrentes de deux ans et demi de pénitencier dans son cas, vient s'ajouter une amende de \$250 ou trois mois additionnels.

Outremont veut protéger ses droits

Le conseil de ville d'Outremont a décidé qu'il sera représenté par son aviseur légal, Me Robert Du-fresne et le gérant de la ville, auprès de la Commission Tremblay qui étudiera, le 9 mars prochain le bill de la nouvelle Commission du Transport présenté par la ville de Montréal.

Advertisement for PHARMACIE MONTREAL, featuring 'BANDES HERNIAIRES' (hernia bands) and 'SOUTIENS CHIRURGICAUX' (surgical supports). It lists 'AJUSTEURS DES 2 SEXES', 'SALONS PRIVÉS', 'MARQUES CONNUES', and 'BAS PRIX'. The address is 7251 Avenue Duquesne, Montreal.

Advertisement for DUPUIS BROADLOOM en WILTON CISELÉ. It features an image of a large rug and text describing the quality and price. The price is listed as 11.95 per square yard. The store is open from 9h to 5h on Saturdays and 9h to 9h on Fridays.

Advertisement for DUPUIS Frères, featuring 'BROADLOOM' and 'TAPIS'. It describes the quality and variety of their products. The address is 5140 Avenue Duquesne, Montreal. The store is open from 9h to 9h.

Advertisement for Grants Scotch Whisky. It features an image of a whisky bottle and text describing the product. The text says 'Ces mots magiques et doux On les entend partout Au nord, au sud, à l'est et à l'ouest De par le monde entier Il est traditionnel de répéter "DU GRANT'S ET..."'. The address is 1410 rue Stanley, Montreal.